

JOURNÉE DU CHAHID

**La fidélité aux chouhada immunise la cohésion du tissu social de l'Algérie contre ceux qui surfent sur la vague attentatoire (Président de la République)**

P.3

SOMMET DE L'UA

**Lamamra rencontre le SG de l'ONU et ses homologues mauritanien et portugais**

P.24

COMMERCE

**L'huile de table subventionnée à hauteur de 108 milliards DA entre janvier et novembre 2022 (Rezig)**

P.6

SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

## Président de la République : "l'optimisme est de mise en Libye en dépit de la crise"

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, vendredi, qu'en dépit de la situation de crise qui prévaut en Libye, l'optimisme demeure de mise concernant le règlement de la situation, au regard de "la volonté sincère", affichée par les parties libyennes qui œuvrent à faire prévaloir l'intérêt suprême de ce pays. Dans son allocution lors de la réunion de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye, à la veille de la tenue du 36<sup>e</sup> Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA, lue en son nom par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, le président de la République a indiqué que "l'étape dangereuse d'instabilité politique et sécuritaire, le blocage des processus de négociations et la scission institutionnelle, ont mis à l'épreuve tous les acquis remportés dans le processus de règlement de la crise dans ce pays voisin, au vu des répercussions graves sur la sécurité et la stabilité des pays voisins et de la région du Sahel".

P.24



INDUSTRIE DE LA COSMÉTIQUE

**Des marques locales en quête de nouveaux marchés**

P.6

MÉDICAMENTS IMPORTÉS

**Toutes les mesures prises pour résoudre le problème des perturbations (ministre)**

P.10

JUSTICE

**L'affaire de l'assassinat de l'avocat Djamel Eddine Chaoui à Skikda : 7 personnes placées en détention préventive**

P.8

SANTÉ

PSYCHOTHÉRAPIE

**Pourquoi faire ?**

Pp 12-13

FOOTBALL

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR.A/ 2<sup>E</sup>J)

AL-AKH DAR LIBYEN - USMA

**Les "Rouge et Noir" pour confirmer à Benghazi**

P.21



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

**Des dizaines de pays exhortent à réguler l'utilisation militaire de l'IA**

P.17

OUARGLA

**5 morts et 9 blessés dans un accident de la route**

P.2

## OUARGLA 5 morts et 9 blessés dans un accident de la route



Cinq (5) personnes ont trouvé la mort et neuf (9) autres ont été blessées dans un accident de la route survenu samedi à une soixantaine de kilomètres au nord d'Ouargla, a-t-on appris des services de la Protection civile.

L'accident s'est produit au niveau du point kilométrique (PK-22) sur la route nationale (RN-36), suite à une collision entre un bus de transport de voyageurs assurant la liaison Batna-Ouargla et un camion, causant la mort sur place de cinq (5) personnes et faisant neuf (9) blessés, a-t-on précisé.

Les dépouilles mortelles des victimes ont été transportées par les éléments de la Protection civile vers la morgue de l'Établissement public hospitalier (EPH-Mohamed Boudiaf), où ont été également admis les blessés, a-t-on ajouté de même source.

Les autorités de la wilaya d'Ouargla se sont aussitôt rendues sur les lieux de l'accident pour s'enquérir de la situation et superviser l'opération d'évacuation des victimes et des blessés vers la structure hospitalière précitée.

## SIDI BEL ABBES Trois morts dans un incendie

Trois personnes ont trouvé la mort dans un incendie survenu vendredi à l'intérieur d'une habitation dans la commune de Sidi Brahim (Sidi Bel Abbes), a-t-on appris auprès des services de la Protection civile.

Les dépouilles de deux femmes et d'un enfant ont été découvertes par les agents de la Protection civile après avoir réussi à circonscrire l'incendie déclenché à l'intérieur de leur habitation.

Les deux adultes sont mortes par suffocation due à l'épaisse fumée qui s'est propagée suite à l'incendie alors que l'enfant a été retrouvé calciné.

Les dépouilles ont été déposées à la morgue du CHU "Dr. Hassani Abdolkader" et d'importants moyens humains et matériels ont été engagés pour éteindre les flammes, a-t-on indiqué de même source.

## TLEMENEN Quatre morts dans un accident de la circulation



Quatre personnes ont trouvé la mort dans un accident de la route survenu jeudi à Tlemcen, a-t-on appris auprès des services de la direction de wilaya de la protection civile. L'accident s'est produit au niveau du CW n 107, sur son tronçon reliant les communes de Sidi Djilali et El Bouihi, suite à une collision entre deux véhicules et leur renversement. L'accident a causé la mort de deux hommes et de deux femmes, tous âgés d'une quarantaine d'années.

Leurs dépouilles ont été déposées à la morgue de l'hôpital de Sebou par les éléments de la protection civile de Tlemcen.

Les services compétents ont ouvert une enquête pour déterminer les causes de ce drame.

## TOURISME L'Algérie prendra part au SITEV prévu en Russie en mars prochain



Le secteur du Tourisme et de l'Artisanat prendra part au Salon international du tourisme et des voyages (SITEV) qui se tiendra en Russie du 16 au 18 mars prochain, en vue de promouvoir la destination Algérie et de faire connaître son patrimoine et son potentiel touristique, a indiqué jeudi un communiqué du ministère.

Cette participation "s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la concrétisation du plan d'action du secteur dans son volet relatif à la promotion de la destination Algérie au niveau international à travers la participation aux manifestations et aux foires spécialisées", et pour "renforcer la coopération et le partenariat entre les opérateurs russes et leurs homologues algériens", précise la même source.

En prévision de ce rendez-vous, le ministère appelle les opérateurs, agences de tourisme et de voyages, les propriétaires des hôtels et les investisseurs désirant y participer, à envoyer une demande accompagnée d'une fiche technique via l'adresse e-mail de l'Office national du tourisme (ONAT) avant le 22 février.

## SÉISME EN SYRIE Le Croissant-Rouge algérien distingue son équipe de retour de Syrie



La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ibtissam Hamlaoui a présidé une cérémonie en l'honneur de son équipe, composée de secouristes et de médecins, de retour de Syrie suite au séisme qui a frappé ce pays, indique un communiqué du CRA.

Ont pris part à cette cérémonie, l'ambassadeur de la République arabe de Syrie en Algérie, Namir Wahib Al Ghanim, le Coordonnateur résident des Nations unies en Algérie, Alejandro Alvarez, la représentante de l'Unicef en Algérie, Katarina Johnson, le représentant de la Croix rouge espagnole, Vicente Martin, le représentant de l'agence des Nations Unies pour les réfugiés en Algérie, Chafik Meziane, et la représentante du Comité international de la Croix-rouge (CICR), Valérie Aubert, ainsi que les membres du programme Namibie et un groupe de médecins sahraouis, selon la même source.

A cette occasion, l'équipe de l'Entreprise publique de télévision (EPTV) qui a accompagné les bénévoles, a également été distinguée.

## ORAN Démantèlement d'un réseau de trafic de drogue et saisie de cocaïne

Les services de police d'Oran ont démantelé un réseau criminel composé de trois individus et saisi en leur possession 150 grammes de cocaïne et environ 4 kg de kif traité, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps de sécurité.

Cette opération est intervenue suite à des informations faisant état de la présence de réseaux criminels spécialisés dans le trafic, le stockage et la vente de ces toxines, a-t-on indiqué à la cellule de communication et les relations pu-

## SONATRACH 474 offres d'emploi dans les deux wilayas d'Adrar et de Timimoune



Le groupe Sonatrach a annoncé, vendredi, des offres d'emploi pour l'Agence nationale de l'emploi (ANEM) dans différentes spécialités, au niveau des wilayas d'Adrar et de Timimoune, portant ouverture de 474 postes d'emploi au niveau de ses unités de production.

Présentée à l'ANEM le 12 février, cette offre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du plan de recrutement de l'année 2023, indique un communiqué du groupe.

Cette offre concerne les jeunes résidant dans les deux wilayas.

La première offre comprend 108 postes d'emploi dans la wilaya d'Adrar, tandis que la seconde concerne 366 postes d'emploi pour la wilaya de Timimoune, selon le communiqué qui précise que cette offre vise à satisfaire les besoins de la société en matière de recrutement au niveau de ses unités de production dans les régions concernées.

## SPORT ET TRAVAIL Participation de plus de 250 athlètes au festival national à Aïn Temouchent



Plus de 250 athlètes (messieurs et dames) représentant 12 ligues sportives du pays, prennent part au festival national du sport et travail qui a débuté, vendredi, au complexe omnisports "Chahid Larbi Bendjerid" à Aïn Temouchent. Présent à cette manifestation sportive, le président de la Fédération algérienne du sport et travail, Abdelkrim Chouchaoui a indiqué que "celle-ci s'inscrit dans le cadre de la célébration de la journée nationale du chahid (8 février)". Les compétitions concerneront trois disciplines, celles du football, du basket-ball et le bouillisme dans les catégories messieurs et dames.

Les organisateurs ont retenu la salle omnisports du complexe "Chahid Bendjerid" et le complexe sportif "Oussif Omar" pour accueillir les compétitions de football et de basket-ball durant ce festival de deux jours, a-t-on indiqué.

bliques de la Direction de la Sûreté de wilaya.

Suite au suivi de l'activité des suspects, les mis en cause ont été interpellés, dont un faisant l'objet d'un avis de recherche.

Les policiers ont saisi 150 grammes de cocaïne, environ 4 kg de kif traité, une somme provenant du produit de commerce illégal dépassant 1,31 million DA, ainsi que deux véhicules servant au transport de ces drogues.

## JOURNÉE DU CHAHID

# La fidélité aux chouhada immunise la cohésion du tissu social de l'Algérie contre ceux qui surfent sur la vague attentatoire (Président de la République)

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, vendredi, un message à l'occasion de la Journée nationale du Chahid (18 février), dans lequel il a affirmé que la fidélité aux chouhada demeurerait une union nationale sacrée, qui immunise la cohésion du tissu social de l'Algérie contre ceux qui surfent sur la vague attentatoire au pays.

"La fidélité aux chouhada demeure une union nationale sacrée, qui immunise la cohésion de notre tissu social contre ceux qui surfent sur la vague attentatoire à notre pays et persistent dans leurs dérives et leurs dérapages visant à saper le processus que nous avons amorcé, en faveur d'un développement national durable dans une Algérie nouvelle prometteuse", a écrit le Président Tebboune dans son message. Ces dérives visent à "influer sur les positions de l'Algérie et sur son interaction avec son environnement régional et international, sur la base d'une coopération fondée sur les intérêts mutuels et conjuguée au total respect du principe de l'indépendance des Etats et de la notion d'égal à égal", a ajouté le président de la

République. Le président Tebboune a affirmé que "l'acquis le plus précieux que nous avons hérité de notre Glorieuse Révolution et de nos vaillants chouhada, est l'attachement indéfectible au message de Novembre, dont notre peuple puise sa capacité de dévoiler les desseins de cercles ignominieux d'une poignée de suppôts successeurs de l'infamie coloniale, hantés par leur hostilité chronique à l'Algérie". "Si nous célébrons la Journée nationale du Chahid, partant de cette conviction qu'ils semblent perdre de vue, c'est pour rappeler l'attachement sans limite de notre vaillant peuple à la souveraineté de la terre des Chouhada, et souligner, par la même, que l'Algérie qui gagne, en cette conjoncture et dans tous les secteurs et domaines,



les paris du développement socioéconomique, poursuivra, autant que faire se peut, la consolidation des acquis et le renforcement des

pilliers de l'Etat moderne, où règnent les valeurs de citoyenneté, la stabilité et le bien-être, une Algérie qui occupe les meilleures positions en vue de défendre ses intérêts stratégiques", a-t-il ajouté.

Le Président Tebboune a également mis en avant "le rôle central" que joue l'Algérie et "sa place sur la carte des équilibres du contexte régional et international actuel, avec tout ce qu'il comprend comme tensions qui impactent désormais les relations internationales, augurant de conséquences préoccupantes, dont l'Algérie n'a eu de cesse d'exprimer sa disponibilité à en limiter les risques, en œuvrant avec tous ses partenaires pour contribuer à l'instauration de la paix et de la sécurité dans la région et dans le monde".

## HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

## Blida : ces héroïnes qui ont sacrifié leur jeunesse pour que vive l'Algérie

La wilaya de Blida compte, à l'instar de toutes les régions du pays, des héros qui ont choisi de sacrifier leur vie pour libérer l'Algérie du joug colonial français, dont des jeunes filles qui ont rejoint les maquis de la Révolution pour soutenir leurs frères dans le combat libérateur. Bahia Yantrene, Ratiba Allami, et Cherifa Mehali, comptaient parmi les chahidate de Blida tombées au champ d'honneur à la fleur de l'âge, dont la majorité n'avait même pas bouclé le 20e printemps, selon les informations recueillies auprès de la direction locale des moudjahidine et des ayants droits à la veille de la commémoration de la Journée nationale du chahid. Bahia Yantrene, native du vieux quartier populaire de Douirate (au centre-ville de Blida), est morte en martyr à l'âge de 18 ans, une année après avoir rejoint les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN). Née le 28 janvier 1940, Bahia avait pris connaissance très jeune des exactions commises par le colonisateur contre les algériens emprisonnés. Plusieurs

membres de sa famille étaient souvent arrêtés et ses parents régulièrement convoqués par la police parce que leur deux fils Ali et Chabane avaient rejoint le maquis. Son visage à l'aspect angélique et innocent a été un atout qui lui avait permis d'accomplir avec succès et sans éveiller les soupçons de l'ennemi, les différentes missions qui lui avaient été confiées par les responsables de l'ALN, dont le transport d'armes et de documents, selon la même source qui a rappelé que la chahida avait rejoint le maquis à la wilaya IV historique après avoir reçu la bénédiction d'un de ses frères qui était dans les geôles du colonisateur. Après avoir intégré les rangs de l'ALN, l'armée coloniale a chassé du quartier de Douirate, sa famille, soupçonnée d'héberger des moudjahidine, dans un geste lâche de vengeance. La famille Yantrene a été transférée à Tizi-Ouzou où la jeune Bahia a continué son parcours héroïque jusqu'à sa mort au champ d'honneur en 1958, rejoignant ses frères Ali et Chaâbane

qui l'avaient précédé sur la voie du sacrifice pour la patrie. L'autre héroïne de Blida, Ratiba Allami, née le 19 avril 1938, avait choisi elle aussi de sacrifier sa jeunesse sur l'autel de la liberté et de l'indépendance de l'Algérie, plutôt que de subir les exactions de l'armée coloniale. De son nom de guerre Nadjia, elle avait entamé son combat en 1958 en tant que "Fidaïya" et avait participé à plusieurs opérations, dont celle ayant ciblé une école dans la commune de Mozaïa (à l'ouest de Blida) où un policier français avait été éliminé. Elle avait poursuivi son combat jusqu'en 1959, l'année où elle est tombée au champ d'honneur alors qu'elle était à peine âgée de 21 ans. La liste des chahidate de Blida comprend aussi le nom de Cherifa Mehali, née dans une famille révolutionnaire d'El Afroune, (Ouest de Blida), et morte en martyr en 1959 alors qu'elle était à peine âgée de 16 ans, avec sa grand-mère paternelle Fatma Dilmi, qui avait elle aussi rejoint les rangs de l'ALN. Selon la direction des moud-

jahidine, la maison de la famille Mehali servait de centre de liaison et de coordination des opérations. Cherifa aidait son père moudjahid qui était chargé par l'ALN de collecter les renseignements, trouver les armes et surveiller la route utilisée par les moudjahidine pour s'assurer de leur sécurité. Sa mère et sa grand-mère s'occupaient de l'approvisionnement en eau et en nourriture. Un jour, alors que deux moudjahidine se trouvaient cachés dans le domicile de la famille Mehali, un gendarme français, accompagné d'une autre personne, s'était présenté chez eux pour tenter d'obtenir des renseignements. Un des moudjahidine avait ouvert le feu sur eux et les avait éliminés. Les forces de l'armée coloniale ont encerclé la maison et tué Cherifa et sa grand-mère, qui ont ainsi rejoint le père tombé en martyr en 1958. Khadidja Kheddouche, la mère de Cherifa, avait été conduite à un centre de torture où elle a subi les pires supplices, avant d'être jetée en prison jusqu'en 1961.

## Usage du napalm dans la Wilaya IV historique, "une violation flagrante des traités internationaux" (témoignages)

La France coloniale a recouru en Algérie, dans une tentative désespérée de détruire les fiefs de la Révolution et de la lutte armée dans la Wilaya IV historique, à l'usage de bombes au napalm prohibées, mettant la vie des Algériens en danger en vue de les exterminer, sans aucune conscience humaine et en faisant fi des chartes et traités internationaux, selon les témoignages des Moudjahidine de la région et des spécialistes.

A ce titre, le moudjahid Mohammed Abdous, dit "Belkacem Al-Mahroug", raconte dans un entretien accordé à l'APS, à la veille de la commémoration de la Journée du chahid (18 février), comment les forces coloniales françaises ont surpris les moudjahidine de la 4ème région de la Wilaya IV historique, lors de la bataille de Sidi Belkacem (avril 1959) dans la région de Djelidia (wilaya de Ain Defla), par l'utilisation de cette arme prohibée et inconnue à l'époque.

"Belkacem Al-Mahroug" a décrit des scènes horribles qu'il avait vues suite à l'utilisation du napalm qui a tout détruit et fait nombre de décès par mi ses compagnons, brûlés vifs. Il a, lui-même, souffert

de brûlures aux mains et au visage dont les séquelles sont encore visibles. "Nous n'étions pas habitués à ce type d'arme auparavant (...). Nous n'avions pas pu sauver nos camarades qui ont été touchés. Leurs cris et l'horreur de la scène me hantent encore. Ni l'homme ni la nature n'ont été épargnés par cette arme", a-t-il ajouté. Pour sa part, le moudjahid Mohammed Bachouchi a indiqué que le triomphe des bataillons de l'Armée de libération nationale (ALN) dans la Wilaya IV historique sur les forces françaises, a poussé ces dernières à recourir à l'utilisation du napalm pour disperser les moudjahidine et les chasser de leurs fiefs, notamment dans les montagnes du Ouarsenis, citant à titre d'exemple la bataille de "Bab El Bekkouche" entre la commune de Béni Bouatab (Chlef) et les frontières de la wilaya de Tissemsilt actuellement.

Après avoir souligné la dangerosité de cette arme, qui ne fait aucune distinction entre les Moudjahidines, les civils sans défense ou même les animaux et la végétation, le moudjahid a considéré que l'utilisation du napalm par l'armée coloniale est "une poursuite des opérations de gé-

nocide dont ont fait l'objet des Algériens, "que ce soit par l'ensfouage ou par l'utilisation d'armes prohibées, en vertu des accords internationaux relatifs à la protection des droits de l'homme en temps de guerres et de conflits armés".

Pour rappel, les bombes au napalm figurent parmi les armes prohibées au plan international, fabriquées essentiellement à base de carburant, de naphthalène, de sodium et d'aluminium, d'où l'appellation "Napalm".

### Des crimes coloniaux imprescriptibles contre l'humanité

Le Professeur d'histoire à l'université de Tيارت, Pr. Mohamed Belil, a souligné la nécessité de collecter des documents et des sources originales sur l'utilisation de bombes au napalm par l'armée française contre des moudjahidines algériennes ou des civils sans défense, pour prouver les crimes imprescriptibles commis par le colonisateur contre les Algériens, des crimes contraires aux droits de l'homme et aux chartes et traités internationaux, tels que le Protocole de Genève de 1925 et la Convention de Genève de 1949,

relatives à la protection des droits fondamentaux de l'homme en temps de guerre.

Le même intervenant a estimé que l'occupant inique, qui n'a pas réussi à faire avorter la Glorieuse Révolution de novembre, "s'est permis d'exterminer les Algériens à l'aide de bombes au napalm", soulignant, à titre d'exemple, l'utilisation de cette arme prohibée dans l'opération

"Couronne" dans le cadre du plan C halle (de février à avril 1959), pour affronter les soldats de l'Armée de libération dans les Wilayas V et IV. Bien que les dirigeants français avaient nié catégoriquement l'utilisation du napalm, les archives déclassifiées au Centre des archives militaires à Vincennes (service historique de la défense), prouvent le recours du 10e bataillon parachutiste dirigé par le criminel Massu à des armes chimiques, toutes sortes confondues, contre des moudjahidine, ajoute M. Belil.

Cette dernière comprenait d'immenses régions du Ouarsenis dont Tissemsilt, Theniet El Had, Ammi Moussa et Chlef, d'après le professeur Mohamed Belil. Pour sa part, le spécialiste en Droit international humanitaire,

Pr Ahmed Si Ali avait affirmé que l'utilisation des bombes au napalm "cause des génocides car ne distinguant pas entre le soldat et le civil, ce qui constitue une violation des traités internationaux relatifs à la protection des civils et l'interdiction de ce type d'armes". Sur le plan militaire, le napalm est une arme dont les dégâts sont incontrôlables d'où son interdiction en vertu de plusieurs traités tels que Genève 1949 et les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, à savoir les conventions de Lahaye issues des Conférences internationales de la Paix 1899 et 1907. Pour ce qui est de l'utilisation de ces armes prohibées par l'occupant français pendant la guerre de libération, Pr Si Ali a parlé d'une "responsabilité criminelle internationale de l'Etat et celle de l'individu ayant commandité les attaques au napalm".

"La mise en mouvement d'une action publique conformément au Statut de Rome de la Cour pénale internationale se fait sur décision du Conseil de sécurité de l'ONU ou par un pays signataire du Statut de Rome", explique le Pr Si Ali.

## MÉDIAS

## M. Bouslimani exhorte les médias nationaux à mettre en avant l'image de marque du pays

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani a appelé, vendredi depuis la wilaya de Béchar, les différents médias nationaux à mettre en avant l'image de marque du pays et ses réalisations et à défendre ses intérêts et ses choix politiques.

"Notre pays a besoin de médias offensifs, pour défendre ses choix politiques et surtout pour la mise en avant de son image de marque", a souligné M.

Bouslimani sur les ondes de la radio locale, dans le cadre de la deuxième journée de la visite de travail dans la wilaya.

M. Bouslimani a ainsi exhorté les différents médias nationaux, tous supports confondus, "à mettre en exergue les réalisations accomplies par l'Etat et les réalités nationales, de même que les positions constantes de l'Algérie aux plans régional et international, notamment au regard des enjeux actuels et des défis découlant des tiraillements internationaux".

Et d'ajouter qu'"il est du devoir national et professionnel que les différents médias nationaux mettent en avant l'image du pays et contribuent à la matérialisation du droit des citoyens à une information fiable et crédible". Auparavant, le ministre de la Communication, accompagné des autorités locales, a inspecté l'imprimerie de presse de Béchar relevant de la Société d'impression d'Alger (SIA-EPE-SPA).

A cette occasion, il a mis l'accent sur la nécessaire diversification des activités de cette imprimerie publique pour qu'elle puisse améliorer ses rendements financiers.

S'adressant aux gestionnaires de cette imprimerie, le ministre a indiqué "qu'il est temps que les activités d'impression de cette imprimerie s'orientent à l'impression des livres scolaires, l'emballage des produits pharmaceutiques, parapharmaceutiques, des produits alimentaires et autres notamment l'emballage en plastique nécessaire à l'exportation des ciments de la Cimenterie de Ben-Zireg (50 km au nord de Béchar) vers les pays du Sahel".

"La diversification des activités d'impression de cette imprimerie, permettra à l'avenir l'amélioration de sa situation financière et aussi contribuer au développement de la région", a-t-il souligné.

Par ailleurs, à la Direction régionale de l'entreprise de télédiffusion d'Algérie (TDA), le ministre a pris connaissance des projets en cours de réalisations notamment celui portant sur la mise en place des équipements pour la diffusion des programmes des chaînes radiophoniques de la radio algérienne vers les pays du Sahel. "Les opérations réalisées dans le cadre du renforcement et du développement de la télédiffusion dans le pays, nous ont permis la télédiffusion et la radiodiffusion des programmes de nos différentes chaînes de télévisions et radiophoniques vers l'étranger, ce qui constitue une importante réalisation en la matière, car, auparavant, nous n'étions que des récepteurs des programmes des chaînes étrangères", a-t-il indiqué. M. Bouslimani s'est rendu par la suite à la station régionale de la télévision nationale et au siège de la radio locale où il s'est enquis de leurs différentes activités et les conditions de travail des journalistes et des fonctionnaires.

Le ministre de la Communication procédera demain samedi, au cours de la dernière journée de sa visite dans la wilaya, à la clôture des travaux de la quatrième session de formation sur la communication institutionnelle qu'abrite actuellement le Centre national de la formation, de perfectionnement et de recyclage des personnels des collectivités locales, destinée aux représentants de la presse nationale, et les responsables des cellules de communication issus des wilayas du Sud-ouest du pays.

## COUR AFRICAINE DES DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

### Le mandat de la magistrate algérienne Bensaoula Chafika renouvelé

La candidate de l'Algérie, la magistrate Bensaoula Chafika, a été réélue, jeudi, membre de la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples pour un deuxième mandat (2024-2030), lors des travaux de la 42e session du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), qui se déroulent au siège de l'UA à Addis-Abeba (Ethiopie), indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. L'élection de Dr. Bensaoula Chafika intervient après que l'Algérie a présenté sa candidature à un deuxième mandat en sa qualité de magistrate à la Cour africaine des droits de l'homme et des peuples.

"A la clôture du vote, la candidate de

## PRIX INTERNATIONAL D'ALGER DE RÉCITATION DU SAINT CORAN L'Algérienne Chaima Anfal Tebani remporte le premier Prix

La récitante algérienne, Chaima Anfal Tebani a remporté, vendredi à Alger, la première place de la 18e édition du Prix international d'Alger de récitation du Saint Coran et de célébration du patrimoine islamique qui a vu la participation de candidats de 51 Etats représentant le monde arabo-musulman.

L'étudiante Tebani a reçu sa distinction lors d'une cérémonie organisée par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs en l'honneur des lauréats de cette édition ainsi qu'au jury qui a supervisé l'évaluation des participants à ce concours.

La cérémonie de clôture du Prix international d'Alger de récitation du Saint Coran qui a été organisée au Centre international des conférences Abdelatif Rahal (CIC) a vu également la distinction du suédois, Hassan Chaib Mohamed Chafai, qui a remporté le deuxième prix, suivi d'Ablaziz



Mekhlouf Salem Melouga de la Lybie. Par la même, les membres du jury international (Sénégal, Kuwait et

Algérie) qui a supervisé l'évaluation des participants ont été distingués, en présence de nombre de ministres, de représentants du corps diplomatiques en Algérie, de responsables et de cadres de différents secteurs.

Créé en 2004, le Prix international d'Alger de récitation du Coran est ouvert aux récitants du Coran âgés de moins de 25 ans n'ayant pas remporté l'un des trois premiers prix lors des précédentes éditions.

Les récitants professionnels sont interdits de participation à ce concours.

## Le Prix international d'Alger de récitation du Saint Coran reflète l'attachement des Algériens et des musulmans à l'Islam (ministre)

Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs, Youcef Belmehdi a affirmé, vendredi à Alger, que le Prix international d'Alger de récitation du Saint Coran reflète l'attachement de la nation algérienne et musulmane à l'Islam, saluant le soutien du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux érudits et aux récitants du Saint Coran.

Dans une allocution à l'occasion de la cérémonie de clôture de la 18e édition du Prix international d'Alger de récitation du Saint Coran, le ministre a indiqué que cette manifestation religieuse "reflète l'attachement des Algériens et des musulmans à l'Islam". Il a indiqué que ce genre de concours se voulait une réponse aux tentatives attentatoires à la religion musulmane, notamment celles ciblant le Saint coran dont le but est d'altérer l'image de l'Islam.

M. Belmehdi a saisi l'occasion pour saluer l'intérêt accordé par le Président Tebboune aux oulémas et aux récitants

du Coran, de même que les positions de l'Algérie en faveur des causes justes dans le monde, notamment la cause palestinienne. Le ministre a rappelé que la clôture de ce concours religieux coïncidait avec la célébration de Leilat el Isra wal Miraj (Le voyage nocturne et l'ascension du Prophète Mohamed (QLSSSL) et la journée nationale du chahid (samedi), rappelant les sacrifices des chouhadas pour le recouvrement de la souveraineté nationale. Pour rappel, la récitante algérienne, Chaima Anfal Tebani a remporté la première place de la 18e édition du Prix international d'Alger de récitation du Saint Coran et de célébration du patrimoine islamique qui a vu la participation de candidats de 51 Etats représentant le monde arabo-musulman. L'étudiante Tebani a reçu sa distinction lors d'une cérémonie organisée par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs en l'honneur des lauréats de cette édition ainsi qu'au jury qui a supervisé l'évaluation des

participants à ce concours. La cérémonie de clôture du Prix international d'Alger de récitation du Saint Coran qui a été organisée au Centre international des conférences Abdelatif Rahal (CIC), a vu également la distinction du suédois, Hassan Chaib Mohamed Chafai, qui a remporté le deuxième prix, suivi d'Ablaziz Mekhlouf Salem Melouga de la Lybie.

Par la même, les membres du jury international (Sénégal, Kuwait et Algérie) qui a supervisé l'évaluation des participants ont été distingués, en présence de nombre de ministres, de représentants du corps diplomatiques en Algérie, de responsables et de cadres de différents secteurs. Créé en 2004, le Prix international d'Alger de récitation du Coran est ouvert aux récitants du Coran âgés de moins de 25 ans n'ayant pas remporté l'un des trois premiers prix lors des précédentes éditions. Les récitants professionnels sont interdits de participation à ce concours.

## DROITS DE L'HOMME

### CNDH: la Déclaration du 1<sup>er</sup> Novembre, une référence historique pour la lutte des peuples en Afrique

Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH) a affirmé, vendredi, que la Déclaration de la Glorieuse Révolution du 1er novembre 1954 a constitué, par excellence, l'une des principales références historiques pour les luttes des peuples africains pour l'autodétermination.

"Cette journée historique (journée nationale du cha-

hid) se veut une occasion pour nous rappeler que la Déclaration de la Glorieuse Révolution du 1er novembre 1954 constitue, par excellence, l'une des principales références historiques pour les luttes des peuples africains", lit-on dans le communiqué du Conseil.

Ladite Déclaration fut la première à avoir utilisé le pluriel du mot peuple pour amener la France et à travers elle les forces coloniales de manière générale, à reconnaître définitivement le droit des peuples qu'elles occupaient à l'autodétermination.

A cet effet, le CNDH a rappelé que le système africain des droits de l'homme "compte essentiellement, depuis sa création en début des années 1980 sur la charte africaine des droits de l'homme et des peuples et depuis 1987 sur le mécanisme de son application, en l'occurrence la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples".

L'année 1998 a vu la création d'un nouveau mécanisme destiné à enrichir ledit système, à savoir le Tribunal

africain des droits de l'homme et des peuples, et ce à travers l'adoption du protocole indexé à la charte, en vertu duquel a été créé ce tribunal après son entrée en vigueur 7 ans plus tard (25 janvier 2004)".

Le Conseil a également affirmé que le système africain des droits de l'homme se caractérisait par "son adoption des droits des Peuples, outre les droits de l'homme, que la Commission africaine s'emploie à promouvoir et à protéger, au même titre que la Cour, ce qui a permis à cette dernière, le 22 septembre 2022, de rendre une décision appelant tous les Etats membres de l'UA, à trouver une solution permanente à l'occupation du Sahara occidental par le Maroc, et à garantir le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui".

Il a ajouté que l'un des principaux aînés de cette décision stipulait que "la Cour africaine des droits de l'homme et des Peuples affirme explicitement que le droit à l'autodétermination prévu dans l'article 20 de la Charte, fait obligation à tous

Etats signataires à l'effet de prendre des mesures positives pour assurer la réalisation de ce droit, en soutenant les peuples opprimés dans leur lutte pour la liberté.

A cette occasion, le CNDH s'est félicité de l'élection de l'Algérienne Mme Ben Saoula Chafika, au sein de la Cour africaine des droits de l'Homme et des Peuples, à la majorité des voix, ce qui reflète "la reconnaissance du rôle de l'Algérie en tant qu'Etat défenseur des droits de l'Homme (...), un autre acquis pour l'Algérie en la matière au niveau régional".

"Cet acquis s'ajoute à la présence de l'Algérie dans plusieurs tribunes internationales des droits de l'Homme, "ce qui lui permettra d'exercer pleinement son rôle avec les différents moyens juridiques disponibles et dans le plein respect de la légitimité internationale, dans son combat permanent pour défendre les valeurs et principes des droits de l'homme et des peuples à travers le monde et particulièrement en Afrique".

## SIDI BEL-ABBÈS Le guillotiné Abdelkader Boumlik, symbole de la Guerre de libération nationale

Abdelkader Boumlik dit "Si Kouider", chahid exécuté à la guillotine, est l'un des symboles de la glorieuse guerre de libération nationale et restera la "fierté" de la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

Né le 24 novembre 1926 au douar Mehaïd dans la commune de Belarbi (w.

Sidi Bel-Abbès), Abdelkader Boumlik a vécu son enfance dans un milieu pauvre, réussissant néanmoins à obtenir un certificat de fin d'étude primaire (CEP) avant d'abandonner les études pour subvenir aux besoins de sa famille, indique à l'APS Abbès Kouider, chercheur en Histoire.

À l'adolescence, poursuit-il, Abdelkader Boumlik décrocha un emploi dans une briqueterie où il remarqua les conditions de travail de l'ouvrier algérien dans les usines des colons, un facteur ayant ainsi contribué à forger sa personnalité et à aiguïser son esprit patriotique.

Ainsi, il s'engagea dans l'action syndicale en 1949 et adhéra au Mouvement de triomphe des libertés démocratiques (MTLD) en activant au sein de l'Organisation spéciale (OS), selon le chercheur.

Au départ, Abdelkader Boumlik s'était vu confier la mission de distributeur de journaux nationaux et de tracts dénonçant le colonialisme et incitant les travailleurs algériens à revendiquer leurs droits à l'égalité, en plus d'écrire des graffitis pour mobiliser les masses en prévision du déclenchement de la Révolution.

Peu après le déclenchement de la Guerre de libération, Si Aïssa Bouzid, chargé de la mission de coordination entre les régions de Sabra (Tlemcen) et Sidi Bel-Abbès, a rencontré Abdelkader Boumlik à la fin de l'année 1954 pour discuter des voies et moyens d'étendre la révolution dans la région qui connaissait une présence accrue des forces colo-



niales et où le manque d'armes se faisait sentir.

Abdelkader Boumlik a intensifié son action militaire sous le nom de guerre "Si Kouider", menant des opérations fidaïes héroïques sous la houlette du commandement de la révolution dans la région.

Son courage et sa perspicacité lui ont valu en 1955 d'accomplir d'autres missions, notamment celle de tenir des réunions dans sa maison au quartier Campo, qui porte aujourd'hui son nom et dans d'autres lieux secrets.

En un temps court, il parvint à former une cellule de fidaïes qui sema la terreur dans le camp des autorités coloniales.

Il conduisit ainsi onze opérations dont celle de sabotage et de destruction de poteaux téléphoniques et électriciens, d'attentat contre des membres de la police et de l'armée coloniale et leurs agents et d'attaques d'entrepôts et de fermes de colons.

Parmi les opérations fidaïes spectaculaires, le vaillant Si Kouider a chargé le militant Mahdjoub El Ghaouti d'in-

cendier une grande ferme d'un colon dans les environs de Kaid Belarbi.

Le 24 novembre 1955, Boumlik Abdelkader fut arrêté à proximité de sa maison familiale, a rappelé Pr Abbès Kouider soulignant que les forces coloniales ont également arrêté d'autres membres de la cellule fidaïe, à savoir Dalaï Kaddour, Mehadj Benabdellah, Samiria Benabdellah, Kaddour Benamro Hor Abdelkader, le fidaï dit Salah, Djilali Feraou, Hadj Benzineb et Belabbès Salm qui furent incarcérés dans la caserne de la Légion étrangère au centre-ville.

Suite à des interrogatoires et des tortures 20 jours durant, ce groupe de fidaïes a été transféré à la prison de Sidi Bel-Abbès avant de comparaître 7 mois après devant le tribunal militaire d'Oran.

Dans son intervention à l'audience, Abdelkader Boumlik a crânement défendu ses compagnons et sa cause avec courage et habileté, donnant une leçon aux colonisateurs.

"Une peine de 20 ans, je ne crois pas la passer dans les prisons de la France qui ne devra pas rester

aussi longtemps dans mon pays.

Je sortirai inévitablement de la prison d'ici un ou deux ans au plus", disait-il, ajoutant: "Je ne reconnais pas le tribunal de l'ennemi français, qui n'a pas le droit de me poursuivre dans mon pays". Les membres du groupe ont été condamnés pour plusieurs affaires à des peines allant de 5 ans de prison à la réclusion à perpétuité.

Abdelkader Boumlik fut condamné deux fois à 20 ans de prison et, après un appel en cassation le 25 mai 1956, à la peine de mort et fut placé dans une geôle avec son compagnon Hor Abdelkader.

Le 1er décembre 1956, il fut transféré seul vers la cellule 13 réservée aux condamnés à mort.

Un numéro 7046 lui fut attribué.

Le 4 décembre 1956, il fut exécuté.

Dirigé vers la guillotine, il recommanda à ses compagnons de continuer la lutte tout en leur rappelant qu'il a laissé une fille à Sidi Bel-Abbès.

Ses dernières paroles furent "Allah Akbar et vive l'Algérie".

## JIJEL Relance de 5 projets relevant de la DJS et de la DAS, à l'arrêt (wilaya)

Cinq (5) projets à l'arrêt concernant les secteurs de la jeunesse et des sports, de l'action sociale et de la solidarité nationale de la wilaya de Jijel viennent d'être relancés, a-t-on indiqué jeudi auprès de la wilaya.

La même source a souligné que "les efforts des services de la wilaya visant à relancer les projets à l'arrêt depuis 2011, 2012 et 2014, dans plusieurs communes ont été validés par les autorités de tutelle qui ont mis fin à leur gel".

La même source a précisé qu'il s'agit de cinq opérations importantes du secteur de la jeunesse et des sports, ainsi que de l'action sociale et de la solidarité.

Les services de la wilaya citent la réalisation et l'équipement d'un stade de football dans la commune de Chekfa, deux projets de réalisation et d'équipement de deux maisons de jeunes de classe 3, dans les communes d'Ouled Rabah et Chehna, ainsi que la réalisation et l'équipement d'une salle polyvalente dans la commune de Boudira Benyadjiss (extrême Sud de Jijel).

Le secteur de l'action sociale et de la solidarité a bénéficié quant à lui, de la relance de l'étude, la réalisation et l'équipement d'un centre psychopédagogique pour enfants handicapés mentaux, dans la commune d'El Ancer, a-t-on précisé.

A noter que la wilaya de Jijel a bénéficié en 2022, de la relance de trois (3) projets relevant du secteur de la santé, l'étude d'un projet de réalisation d'un hôpital de 240 lits à Taher et la réalisation d'un autre hôpital de 240 lits au chef-lieu de wilaya et un autre de 60 lits dans la région de Belghimouz à El Ancer.

## AIN DEFLA Coup d'envoi de deux projets dans le secteur de l'Hydraulique



Le ministre des Travaux publics, de l'Hydraulique et des infrastructures de base, Lakhdar Rekhroukh a donné jeudi, en fin de l'après midi, à Ain Defla, le coup d'envoi des travaux de réalisation de deux projets, dont une station d'épuration des eaux usées, et un réseau de renforcement d'alimentation en eau potable.

La station d'épuration des eaux usées de la ville de Miliana et de Khemis Miliana pour laquelle une enveloppe financière de 3,5 milliards DA a été allouée, est un projet "important pour la santé publique", a estimé le ministre dans une déclaration après le lancement des travaux, en marge d'une visite de travail qu'il a effectuée à Ain Defla.

Le ministre a instruit les services locaux du secteur des ressources en eau d'inscrire dans le même projet "le traitement tertiaire des eaux usées pour les utiliser dans l'agriculture, d'autant plus que la wilaya est à vocation agricole".

Ce projet permettra la protection de la nappe phréatique du haut Cheliff et la préservation du milieu naturel, ainsi qu'une possibilité d'irriguer les terres agricoles avoisinantes, d'une superficie estimée à près de 8 et 1000 hectares, dont la moitié est réservée à l'arboriculture, affirme la direction locale du secteur.

Par ailleurs, le ministre a donné le coup d'envoi des travaux du projet de renforcement de l'alimentation en eau potable de la commune de Djemâa Ouled Cheikh (sud de la wilaya), à partir d'un forage situé dans la commune de Sidi Lakhdar, pour un délai de réalisation de huit (8) mois et une enveloppe financière de 400 millions DA.

M. Rekhroukh a fait savoir, dans le même contexte, que les doléances des populations relatives au manque d'eau potable dans certaines régions de la wilaya, seront "prises en charge" et les projets à l'arrêt seront "relancés" afin d'"assurer la disponibilité de la ressource hydrique qui sera distribuée d'une manière équitable", a-t-il dit.

Il s'est également déclaré favorable au financement du projet de renforcement et d'extension de l'alimentation en eau potable de la commune de Tacheta Zougagha à partir des champs de captage qui se trouvent à El Abadia, pour un montant de 300 millions DA et qui va desservir une population de près de 500.000 habitants.

Dans la matinée, le ministre avait inauguré un tronçon de 17 km allant de Khemis Miliana jusqu'à Djendel dans la wilaya d'Ain Defla, qui fait partie de la 4e rocade autoroutière sud reliant l'Autoroute est-ouest à la wilaya de Bordj Bou Arreridj sur un linéaire de 262 km.

APS

## BOUIRA

### Lancement d'un projet de réalisation d'une unité de fabrication de câbles électriques à Oued El Bardi

Un projet de réalisation d'une unité de fabrication de câbles électriques a été lancé jeudi par les autorités locales à Oued El Bardi (Sud de Bouira), et ce l'occasion de la célébration de la journée nationale du chahid, a-t-on constaté.

C'est au cours d'une visite dans la commune d'Oued El Bardi que le wali, Abdelkrim Laâmourî a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une unité de fabrication de câbles électriques "La câblerie d'Algérie".

Une fois opérationnelle, cette unité, qui générera 400 postes d'emploi pour les jeunes de la région de Bouira, produira jusqu'à 52.000 tonnes de câbles électriques par an, selon les détails

fournis par le chef du projet lors de cette visite.

"Cette unité couvrira jusqu'à 40 % des besoins locaux et un taux de 60 % sera destiné à l'exportation vers les pays voisins", a expliqué la chargée de communication de la wilaya, Djamilia Nouri.

Au cours de cette même visite, le wali s'est rendu dans la commune d'Ain Bessam (Ouest de Bouira), où il a procédé à la relance d'un projet de réalisation de 166 logement s publics-locatifs (sociaux), inscrit depuis 2011.

À l'arrêt depuis de longs mois en raison de plusieurs contraintes, "ce projet s'inscrit dans le cadre de l'éradication de l'habitat précaire (RHP), et le wali a donné aux réalisateurs un délai d'un

an pour terminer les travaux et livrer le projet", a expliqué Mme Nouri.

Selon la même responsable, des projets de réalisation de près de 3000 logements, toutes formules confondues, ont été relancés à Bouira depuis septembre 2022.

Par ailleurs, et toujours dans le cadre de la même visite, le chef de l'exécutif a inauguré une demi-pension de 200 repas/jour au collège de l'enseignement moyen (CEM) Gherabbi Ali d'Ain Bessam.

Toujours dans le cadre des festivités célébrant la journée nationale du chahid, 128 foyers ont été raccordés jeudi au réseau de gaz naturel dans la localité de Draâ Labadi relevant de la commune de Dechmia.

## COMMERCE

# L'huile de table subventionnée à hauteur de 108 milliards DA entre janvier et novembre 2022 (Rezig)

La subvention de l'huile de table par l'Etat a atteint 108 milliards Da durant les 11 premiers mois de 2022, soit le double du montant enregistré en 2021, a indiqué, jeudi à Alger, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig.

"Ces chiffres faramineux démontrent le champ d'intervention de l'Etat et l'écart pris en charge pour maintenir les prix à la portée des citoyens", a précisé M. Rezig lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, présidée par le vice-président de l'Assemblée, Rabah Belkhir.

Selon les chiffres présentés par le ministre, la valeur des subventions apportées par l'Etat pour maintenir la stabilité des prix de l'huile de table est passée de 852 millions Da en 2019 à 3,205 milliards Da en 2020, puis à 57 milliards Da en 2021, avant d'atteindre 108 milliards Da au cours des 11 premiers mois de 2022.

Cette tendance haussière est due aux répercussions de la pandémie du coronavirus qui a impacté, à l'échelle mondiale, le mouvement des marchandises et les cours des produits alimentaires, dont l'huile brute de Soja, selon les explications fournies par le ministre du Commerce en réponse à une question du député Ali Mounsi (Indépendants) sur les mesures prises pour assurer l'approvision-

nement du marché en matières premières, notamment l'huile de table et le sucre.

Un décret a été promulgué en 2011 à travers lequel l'Etat a plafonné les prix de l'huile de table (Soja) et de sucre blanc raffiné, en vue de prendre en charge l'écart de prix si la facture de production va au-delà du prix plafonné. M. Rezig a, également, tenu à souligner que les agents de contrôle relevant du secteur du Commerce étaient "mobilisés" pour assurer la stabilité des prix codifiés de nombre de produits alimentaires, et lutter contre les pratiques malhonnêtes de certains commerçants qui osent imposer des prix non régulés sur des produits subventionnés notamment le pain, le sucre, l'huile et le lait. Au cours du premier semestre de 2022, quelque 643.929 interventions ont été enregistrées dans le cadre de la lutte contre l'application de prix non régulés sur des produits de grande consommation, dont 216.367 interventions concernant le sucre et l'huile, ayant permis d'établir 12.809 infractions et 110.000 procès-verbaux (PV), outre la saisie

de biens d'une valeur de 281 millions Da, et un montant total de non facturation de l'ordre de 9,6 milliards Da, selon le ministre.

Concernant le Ramadan prochain, toutes les mesures ont été prises pour assurer l'approvisionnement régulier en produits de base, et ce, avec la coordination des ministères du Commerce, de l'Industrie, de l'Agriculture et de l'Intérieur et tous les corps de sécurité.

A la question du député Mohamed Mansouri (RND) sur la hausse des prix de certains produits subventionnés et les matériaux de construction dans certaines wilayas frontalières, le ministre a affirmé que le secteur avait mis en place une série de mesures pour réguler le marché, suivre le plafonnement légal des prix des produits de base et coordonner avec les services de sécurité pour éradiquer la spéculation illicite, notamment à travers le contrôle des dépôts et des chambres froides.

S'agissant des matériaux de construction, M. Rezig a révélé l'ouverture d'une enquête nationale par les services de son départe-



tement, sur la facturation de la hausse des prix notamment du fer, rappelant que les prix de cette matière demeurent soumis aux règles de l'offre et de la demande. En réponse à la question du député Abdelouhab Yagoubi (MSP) sur la décision de fermeture de certains bureaux de consulting juridique et de comptabilité, le ministre a affirmé que cette décision intervenait suite à une enquête qui a relevé plusieurs infractions dont l'exercice d'une profession réglementée sans autorisation. Cette enquête a touché 283 opérateurs économiques en la matière, dont 34 opérateurs étrangers. L'enquête nationale s'est

soldée par l'établissement de 103 contraventions et 108 procès-verbaux de poursuite judiciaire contre les contrevenants, en plus de la fermeture administrative de cinq (5) magasins commerciaux. Après expiration de la sanction de fermeture, ajoute le ministre, les entreprises ont repris leur activité en restant soumises aux procédures de contrôle par les services compétents. Répondant à la question du député Boujelthia Nassir (FLN) sur les marchés de gros dans la wilaya de Chlef, le ministre a affirmé que le renforcement des structures commerciales constituait l'une des priorités du secteur.

## INDUSTRIE DE LA COSMÉTIQUE

## Des marques locales en quête de nouveaux marchés

Profitant de la décision de régulation et de limitation des importations, notamment depuis 2021, l'industrie de la cosmétique en Algérie, dans ses différents créneaux, s'est beaucoup développée ces deux dernières années, avec l'ambition de conquérir de nouveaux marchés, s'accordent à dire les professionnels du secteur.

Des marques nouvelles, aussi bien dans la cosmétique industrielle que celle naturelle ou bio, ont émergé, et d'autres déjà existantes ont consolidé leur activités dans le domaine et beaucoup sont en quête de notoriété et de positionnement sur les marchés locaux et internationaux, selon ces professionnels, réunis au Salon international des cosmétiques, "Cosmetica Algeria 2023", qui se tient du 15 au 18 février à Alger. Le marché de la cosmétique en Algérie "regorge d'opportunités à saisir notamment dans la dermo-cosmétique", estime la directrice technique du laboratoire cosmétique Skin Beauty. "L'essentiel des produits dans la dermo-cosmétique est importé, d'où l'idée de notre laboratoire de fabriquer des crèmes de soin de haute qualité, aux actifs efficaces et à 99% d'origine naturelle, d'extraits végétaux et sans parabène", a-t-elle déclaré. Appuyé par une équipe de jeunes diplômés en sciences de pharmacologie, le laboratoire cosmétique, établi à Batna, a fraîchement entamé son activité (en 2022) aspirant déjà à "remplacer graduellement le produit de luxe importé. C'est un travail de longue haleine qui nécessite beaucoup d'efforts et d'assiduité, mais c'est réalisable", assure sa représentante.

Le laboratoire Ines Cosmetics, présent quant à lui sur le marché depuis 1996, est passé de la production de parfums et déodorants aux soins de la peau et des cheveux, proposant diverses marques de qualité pour femmes et hommes, indique la déléguée commerciale



de la marque. Implanté à Bordj Bou Arréridj, ce laboratoire finalise le lancement de son nouveau produit de soin de visage en partenariat avec une firme cosmétique étrangère, "une manière de conforter ses acquis et d'aller chercher des parts de marché à l'international". A Abusaad cosmétiques, on assure que l'innovation et le respect des normes sont la combinaison de la réussite. L'entreprise est présente sur le marché depuis 2013 proposant des produits cosmétiques et d'hygiène corporelle, de soin capillaire, traitements pour visage, en plus d'une gamme de soins et hygiène pour bébés.

"La marque dont les produits sont aux normes internationales, ne cesse de se développer pour répondre aux exigences de ses clients", affirme la commerciale.

### Des consommateurs de plus en plus exigeants

Devant le stand de la "Maison du Savon", une entreprise spécialisée en cosmétologie et savonnerie naturelle, Yasmine, scrute les produits proposés entre savon naturel, lait corporel, gel douche, savon noir, sérum, crème de gommage, eau de rose et autres.

"C'est très important pour moi

d'utiliser des produits cosmétiques naturels, plus nutritifs et moins agressifs, mais c'est également essentiel de me familiariser avec les ingrédients de ces produits", a-t-elle souligné. Pour des représentants de plusieurs marques de cosmétique, l'engouement croissant pour les produits de beauté, d'hygiène corporelle et de soin de peau va en parallèle avec des consommateurs "de plus en plus exigeants en matière qualité".

La première édition du Salon "Cosmetica Algeria 2023", ouverte mercredi au palais des expositions se poursuit jusqu'à samedi avec la participation d'une centaine d'exposants nationaux et étrangers venus de 12 pays. Outre l'exposition, des conférences et ateliers, abordant les thèmes de l'industrie cosmétique, le marketing, le bien-être au naturel et le make-up, ont été programmés tout au long des quatre jours de cette manifestation économique.

Selon les statistiques du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, 84 entreprises versées dans l'industrie cosmétique ont exporté en 2022, vers 37 pays, divers produits entre matière première et produits finis, pour une valeur totale de 2 millions de dollars.

## TRANSPORTS

## Lancement prochain des projets d'extension du réseau ferroviaire Nord-Sud (Beldjoud)

Le ministre des Transports, Kamel Beldjoud a annoncé, jeudi à Alger, l'entame des préparatifs en vue du lancement des projets d'extension du réseau ferroviaire Nord-Sud. Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) dédiée aux questions orales, M. Beldjoud a précisé qu'après avoir reçu les instructions du Président de la République, les services du ministère des Transports ont procédé immédiatement à la prise de mesures pratiques pour la réalisation des projets ferroviaires sur l'ensemble du territoire, dont des projets sur la trajectoire des wilayas du sud comme Ouargla.

"La réalisation de ces projets d'envergure constitue une des priorités de l'année en cours", a-t-il estimé. A ce propos, M. Beldjoud a fait état d'une étude de faisabilité concernant le projet de la ligne ferroviaire à Ghardaia, d'une longueur linéaire de 170 km, soulignant qu'il constituerait le plus grand axe de la voie ferrée Sud-Est, depuis la gare de Metlili à celle de Ouargla et qui s'étend jusqu'au pôle pétrolier de Hassi Messaoud. S'agissant de la ligne Ouargla-Hassi Messaoud (85 km), le ministre a expliqué que l'étude de faisabilité et les tests topographiques et géotechniques "touchent à leur fin" et le projet "en est à sa dernière étape", à savoir l'élaboration du rapport final. Evoquant le projet de ligne ferroviaire Tougourt-Hassi Messaoud (150 km) qui est un prolongement de la ligne Constantine-Tougourt, le ministre a précisé que les travaux étaient à 62%, relevant l'importance économique de ce projet qui relie le pôle pétrolier aux ports du Nord-Est du pays était également une ligne mixte transportant, à la fois, les passagers et les marchandises.

Il a souligné que les sociétés chargées de la réalisation de ce projet ont rencontré plusieurs difficultés qui ont affecté la cadence des travaux. Dans le cadre de la ligne Nord-Sud, poursuit le ministre, le tronçon reliant Boughezoul à Laghouat sur une distance de 250 km sera ouvert au

cours du premier trimestre de cette année et une autre ligne vers Béchar sera réalisée prochainement. Sur la stratégie du développement du transport ferroviaire au niveau des Hauts-plateaux, M. Beldjoud a affirmé que le taux de réalisation des projets programmés a atteint 95%, soit une distance globale de 1.160 km. A une question sur le projet d'extension de la ligne ferroviaire reliant la ville d'Azazga à la gare de Oued Aïssi dans la wilaya de Tizi Ouzou, le ministre a fait savoir que cette ligne s'étendant sur une distance de 25 km est en phase d'étude de faisabilité, ajoutant que deux propositions sont en cours d'examen concernant l'itinéraire de cette ligne. Le retard de la concrétisation de ce projet est dû aux conditions sanitaires liées à la pandémie de Covid-19 ainsi qu'au manque des moyens financiers pour le relancer, a expliqué M. Beldjoud. A une autre question sur l'extension du tramway de Sétif, le ministre a précisé qu'après la réception en 2018 de la première ligne sur une distance de 15,2 km, dotée de 24 stations, il est proposé d'effectuer une étude approfondie pour la deuxième ligne de 7,5 avec 19 stations km pour la région nord de la ville démantant de l'université "El Hidhab 3" en passant par le centre ville jusqu'à la cité universitaire El Hachemi Hocine. Par ailleurs, le ministre a annoncé l'entrée en service à partir de samedi du tramway de Mostaganem dont l'inauguration aura lieu lors de sa visite à cette wilaya. S'agissant des licences de taxis, M. Beldjoud a affirmé que les services du ministère ont reçu plusieurs demandes de différentes wilayas et s'apprêtent à prendre une décision définitive à cet effet. Le ministre a rappelé également que ses services "œuvrent actuellement à assurer toutes les conditions de réussite" du transport dans le cadre du hadj et de la Omra ainsi que la prochaine saison estivale, soulignant que le programme relatif à ces occasions seront finalisés définitivement en mars prochain.

## PÉTROLE

**Le prix du Brent avoisine les 84 dollars**

Les prix du pétrole ont enregistré vendredi une baisse sur les marchés mondiaux, impactés par la perspective de la remontée des taux de la Réserve fédérale américaine (Fed) pour lutter contre l'inflation.

Le Brent européen pour livraison en mars cédait 1,37% à 83,96 dollars dans les séances matinales et le WTI américain perdait 1,47% à 77,34 dollars. Les prix du pétrole ont perdu quelque 3% sur la semaine. Selon des experts, les marchés pétroliers sont plus nerveux à l'idée que la Fed pourrait remonter ses taux et détruire la demande dans les mois à venir.

D'autres spécialistes ont évoqué également le niveau des réserves commerciales américaines abondantes qui ont aussi pesé sur l'appétit du marché cette semaine.



## UNION AFRICAINE

**ZLECAF... un bloc économique qui cherche à concrétiser l'intégrité continentale**

Les dirigeants africains ambitionnent, à travers leur démarche d'accélération de la cadence de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), d'affranchir pas moins de 90 millions de personnes en Afrique des griefs de la pauvreté, en consolidant le commerce entre les pays du continent et en éliminant les barrières, dans une étape qui vise à augmenter le produit intérieur continental, à environ 450 milliards USD à l'horizon 2035.

L'Union africaine (UA) espère, selon le contenu de son rapport, que la mise en œuvre réussie et efficace de la ZLECAF, qui se veut l'axe principal de son 36e Sommet que la capitale éthiopienne Addis-Abeba abritera, samedi, crée davantage d'emplois qui permettront aux millions d'habitants du continent d'améliorer la qualité de leur vie et de concrétiser le développement durable qui est l'un des objectifs communs autour desquels se réunissent les dirigeants du continent.

L'adoption par l'UA, en 2023, des deux thèmes "accélération de la mise en œuvre de la ZLECAF" et "industrialisation inclusive du continent", devra donner une impulsion concrète à cet objectif inclusif et concrétiser sa mise à profit maximale.

Partant, la ZLECAF représente l'une des solutions qui devront soutenir les réformes économiques et appuyer les engagements politiques dans plusieurs pays du continent, ce qui les érige en une base pour des projections de développement multidimensionnelles sur les peuples africains qui souffrent toujours des guerres, des conflits et de la pauvreté.

De par ses chevauchements avec d'autres secteurs économiques importants, la ZLECAF favorisera la réalisation d'autres objectifs liés à la création d'un environnement commercial stable et sécuritaire permettant aux investisseurs de prendre des engagements à long terme, et au renforcement des liens socio-économiques entre les pays du continent.

Par ailleurs, la ZLECAF pourra contribuer à l'établissement de la paix et de la sécurité, préalables à la croissance économique et au développement durable, en ouvrant des voies de développement, rapides et efficaces, qui diminueraient les tensions pouvant

saboter les efforts consentis en la matière. Ce bloc économique constituerait, une fois mis en œuvre, une opportunité pour l'Afrique de définir de nouvelles conditions et de bénéficier des meilleurs avantages dans sa relation avec les grandes puissances économiques, à travers l'exploitation optimale des capacités que recèlent les pays africains, ce qui fait de la ZLECAF plus qu'un simple accord commercial, notamment qu'elle représente un marché prometteur ayant le potentiel de rassembler plus de 1,2 milliard de personnes. Signé en mars 2018 à Kigali (Rwanda) et entré en vigueur en janvier 2021, l'accord de la Zone de libre-échange continentale africaine a été signé par 54 pays et ratifié par 44 pays.

L'Algérie l'a ratifié officiellement en 2021 et s'est, depuis, déclarée prête à investir les marchés de cette zone de libre-échange, par l'ouverture de postes frontaliers terrestres, le lancement d'une ligne maritime avec la Mauritanie et de nouvelles lignes aériennes vers d'autres capitales africaines, le renforcement de la présence des marchandises algériennes en Afrique de l'ouest et la création de succursales de banques algériennes dans plusieurs pays de la région.

Pour l'Algérie, la création de cette zone de libre-échange africaine est une "réalisation historique" et un "tournant" qui traduit la forte volonté politique des pays du continent en faveur de la mise en œuvre effective de l'Agenda 2063. A ce titre, l'Algérie souligne, à chaque occasion, son engagement en faveur de la pleine activation de la ZLECAF, le parachèvement de la libéralisation des échanges et l'établissement de règles concurrentielles assurant l'équité entre tous les membres.

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, est arrivé vendredi à Addis-Abeba (Ethiopie) pour participer, en tant que représentant du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au 36e Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine, placé sous le thème "Accélération de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF)", avec la participation des dirigeants de 34 pays africains et de 51 délégations.

## ETATS-UNIS

**Plus faible hausse depuis deux ans des prix des importations en janvier**

Les prix des produits importés aux Etats-Unis ont enregistré en janvier leur plus faible hausse depuis deux ans, en raison de la baisse des prix des carburants.

Les prix des importations ont enregistré une hausse de 0,8% par rapport à janvier 2022, la plus faible croissance annuelle depuis décembre 2020, lorsque les prix avaient commencé leur escalade, selon les données publiées vendredi par le département du Travail (BLS).

Et sur un mois seulement, ils sont même en recul pour le septième mois d'affilée, à -0,2%. "La baisse des prix du carburant en janvier a plus que compensé des

prix hors carburant plus élevés", a détaillé le BLS dans son communiqué. Les prix des carburants à l'importation ont ainsi baissé de 4,9% en janvier sur un mois, après une baisse de 4,4% le mois précédent. Mais, hors carburants, les prix des autres importations sont en hausse de 0,8% sur un an. Il s'agit cependant de la plus faible hausse sur 12 mois depuis août 2020. Et les prix des produits importés de Chine ont diminué de 0,4%, soit la plus forte baisse mensuelle depuis novembre 2016, entraînée par une baisse de 2,3% de l'indice des prix de la fabrication d'équipements de communication.

Quant aux produits exportés

par les Etats-Unis, leurs prix sont repartis à la hausse le mois dernier, pour la première fois depuis juin, à +0,8%, a encore indiqué vendredi le BLS. "La hausse des prix non agricoles a plus que compensé la baisse des prix agricoles", souligne le communiqué.

Fournitures et matériaux industriels, biens d'équipement et de consommation, et automobiles, se sont vendus plus cher le mois dernier. Les prix des voitures exportées par les Etats-Unis ont même connu leur plus forte hausse depuis 1989. Mais sur un an, cependant, la hausse des produits exportés est la plus faible depuis décembre 2020, +2,3%.

## EUROPE

**Le prix du gaz repasse sous 50 euros le mwh**

Le prix du gaz sur le marché européen a reculé vendredi sous le seuil de 50 euros le mégawattheure, près de sept fois moins qu'à son plus haut niveau enregistré il y a un an et demi.

Le contrat à terme du TTF néerlandais, qui fait référence sur le marché européen, s'échangeait pour moins de 50 euros vendredi matin pour la première fois depuis septembre 2021. Selon des analystes, les prix du gaz ont baissé en raison des températures "anormalement élevées" qui limitent l'utilisation du chauffage et d'une compétition pour le gaz naturel liquide (GNL).

## FRANCE

**L'inflation en hausse en janvier, à 6%**

La hausse des prix à la consommation en France s'est établie en janvier à 6% sur un an, alimentée par la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation qui pénalise le pouvoir d'achat, a indiqué vendredi l'Institut français de la statistique (Insee) confirmant sa première estimation.

Après avoir atteint 5,9% sur un an en décembre, cette légère accélération en janvier s'explique par l'augmentation des prix des produits pétroliers avec la fin de la ristourne généralisée à la pompe, ainsi que celle des prix du gaz, dans la limite d'un plafond de 15% décidé par le gouvernement pour les tarifs réglementés, a détaillé l'Insee.

Ainsi, en janvier, les prix de l'énergie ont bondi de 16,3%, tandis que ceux de l'alimentation se sont envolés de 13,3%, pesant sur la consommation des ménages. Pour l'alimentation, les hausses touchent tant les fruits et poissons

frais, que le pain, le lait, le fromage, les oeufs, la viande, le sucre ou encore les boissons.

A l'inverse, la hausse des prix des produits manufacturés et des services

ralentit sur un an, à respectivement 4,5% et 2,6%. L'inflation sous-jacente, qui exclut les éléments les plus volatils comme l'énergie et certains produits alimentaires, et permet ainsi de déceler une tendance de fond de l'évolution des prix, s'est élevée à 5,6% sur un an en janvier, après 5,3% en décembre.

L'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), utilisé pour les comparaisons à l'échelle européenne, s'est établi à 7% sur un an en janvier.

Début février, l'Insee avait estimé que la hausse des prix à la consommation demeurerait sur "un plateau" autour de 6% sur un an en février, avant de refluer progressivement à 5% en juin.

**Les réservations de logements neufs en baisse de 15 % en 2022**

Les réservations de logements neufs auprès des promoteurs immobiliers ont dégringolé en France en 2022, selon les statistiques provisoires du ministère de la Transition écologique publiées vendredi. En 2022, les particuliers ont réservé quelque 110.000 logements auprès des promoteurs. Soit 15% de moins qu'en 2021, quand ils en avaient réservé plus de 130.000. Plus inquiétant, la baisse des réservations s'est accentuée de trimestre en trimestre. Entre octobre et décembre 2022, quelque 22.500 logements ont été réservés par les particuliers, soit à peine plus que pendant le confinement du printemps 2020. Signe que la panne plutôt des acquéreurs que des promoteurs, les mises en vente s'infléchissent moins vite, avec quelques 110.000 logements mis sur le marché dans l'année, soit une baisse de "seulement" 6%. La hausse rapide des taux d'intérêt,

conjuguée à la réglementation sur le taux d'usure qui interdit aux banques de prêter au-delà d'un certain taux, a pu y contribuer, certains acquéreurs ayant dû renoncer à leur projet faute d'accès au crédit. Au quatrième trimestre 2022, le nombre d'annulations de réservations a ainsi grimpé de 15,8% par rapport à 2021. Les chiffres des ventes en bloc, c'est-à-dire des ventes d'un immeuble entier à un même acheteur, sont tout aussi mauvais, avec moins de 40.000 logements réservés dans l'année, soit une baisse de 20%. En cause, la baisse des réservations par les bailleurs sociaux, dont les capacités financières ont été affectées par la flambée des prix de l'énergie et surtout par la hausse des taux d'intérêt, qui a alourdi leur dette. La chute des ventes en bloc est particulièrement marquée dans les zones les plus tendues, où le logement manque le plus.

## ESPAGNE

**La dette publique s'établit à plus de 1500 milliards d'euros fin 2022**

La dette publique de l'Espagne s'est établie fin décembre à 1.503 milliards d'euros, représentant 113,1% du produit intérieur brut (PIB), a précisé vendredi la Banque d'Espagne dans un communiqué.

Mesurée selon les critères de Maastricht, la dette de l'ensemble des administrations publiques espagnoles a progressé de 5,3% en un an, selon la banque centrale. Mais rapportée au PIB espagnol, elle a reculé de plus de 5 points de pourcentage, passant de 118,3% en 2021 à 113,1% en 2022, a ajouté l'organisme monétaire. Ce résultat dépasse les prévisions du gouvernement espagnol qui s'était engagé auprès de ses partenaires européens à ramener la dette à 115,2% du PIB, après un pic à 125,7% atteint durant la pandémie de Covid-19, en raison de l'explosion des dépenses sociales. Le reflux de la dette publique espagnole rapportée au PIB s'explique principalement par la croissance économique, qui a atteint 5,5% l'an dernier en Espagne, contre 3,2% dans l'ensemble de la zone euro.

## CHLEF

## Arrestation de deux personnes et saisie de plus de 6.100 comprimés psychotropes

Deux personnes ont été arrêtées et une quantité de 6.161 comprimés psychotropes a été saisie par les éléments de la Brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la sûreté de wilaya de Chlef, a-t-on appris vendredi auprès de cette institution sécuritaire.

Interpellés dans le cadre de la lutte contre le trafic de drogue et de stupéfiants, les deux mis en cause dans cette affaire, sont âgés de 25 et 35, a précisé la cellule de communication et des relations publiques de la Sûreté de wilaya qui a signalé que les deux individus actaient au sein d'un réseau criminel spécialisé dans le transport, le stockage et le trafic de psychotropes.

Les deux suspects ont été mis hors d'état de nuire suite à l'exploitation de renseignements faisant état de la présence d'individus qui s'apprêtaient à transporter et à écouler des psychotropes.

Les investigations menées dans le cadre de cette affaire, se sont soldées par l'arrestation d'un suspect à bord d'un véhicule dans lequel une quantité de 6.161 comprimés hallucinogènes dissimulés dans la bouteille de Gaz de pétrole liquéfié (GPL, Sirghaz) de la voiture a été découverte, a-t-on ajouté de même source.

Poursuivant leur enquête, les éléments de la BMPJ ont réussi à interpellier le second suspect, a souligné la cellule de communication qui a indiqué qu'une procédure judiciaire a été engagée contre les mis en cause dans cette affaire pour "détection et stockage illicite de psychotropes en perspective de les écouler au sein d'un réseau national de crime organisé".

## BATNA

## Saisie de deux armes à feu et des munitions

Les éléments de la sûreté de wilaya de Batna ont procédé à la saisie de deux (2) armes à feu et dix (10) cartouches et récupéré un autobus objet d'un vol dans deux opérations distinctes, a indiqué jeudi un communiqué de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

La première opération a permis de mettre fin à une série de vols à main armée commis par un individu qui a fait l'objet d'une enquête approfondie par les éléments du commissariat du 11ème arrondissement de Batna, le malfaiteur ayant été identifié et arrêté.

Le communiqué a précisé que les enquêteurs, munis d'un mandat de perquisition, ont procédé à la fouille dans le domicile du suspect, sis à la cité Kechida, route de Hamla, à Batna, où ils ont saisi deux armes à feu de fabrication artisanale, et dix cartouches de 16 mm.

La deuxième opération, concerne la récupération d'un bus qui a fait l'objet d'un vol lors de son stationnement à la cité Lembarkia, à Batna.

Une enquête a été ouverte par les services de wilaya de la police judiciaire, dès le signalement du vol et le dépôt d'une plainte.

Au terme des investigations, le bus a été trouvé dans une wilaya voisine, et l'auteur du vol, âgé de 25 ans, a été arrêté et présenté devant le procureur de la République.

## GUELMA

## 60 associations représentées dans une session de formation sur les compétences sociales

Des adhérents de 60 associations locales prennent part jeudi à Guelma à une session de formation portant sur le renforcement des compétences sociales en matière de gestion administrative et financière encadrée par l'Observatoire national de la société civile.

Cette session qui se poursuivra jusqu'à samedi, s'inscrit dans le cadre de la nouvelle approche de l'Observatoire, en matière de dynamisation et de renforcement des capacités des associations par la formation, a indiqué, en ouverture de la session à la Maison de jeunes Mohamed Youcef, le représentant de l'Observatoire national de la société civile,

Boualem Hadjer, précisant que de telles sessions seront généralisées à l'ensemble du pays. Boualem Hadjer a considéré que la formation des associations dans les différentes matières prévues par les ateliers de cette session, permettra d'acquérir des compétences indispensables pour atteindre les objectifs qu'elles se fixent aux plans local et national, que ce soit dans le domaine de la planification, celui de l'application ou de l'évaluation dans le cadre de la démocratie participative et le dialogue national.

Pour Souad Takida, membre de l'Observatoire national de la société civile,

cette session permet la mise sur rail d'un programme de formation programmé par l'Observatoire portant sur deux axes, à savoir "l'administration et la gestion financière des associations" et "la gestion des projets des associations". De leur côté, Redha Fayçal, directeur de la jeunesse et des sports, et Ali Benbakha de l'office des établissements de la jeunesse de la wilaya de Guelma, ont estimé que le secteur de la jeunesse et des sports a mobilisé tous les moyens matériels et humains pour assurer la bonne marche de cette session de formation qui, ont-ils affirmé, fait l'objet de l'attention de la wali de Guelma

Mme Houria Aggoune. Les participants à cette session se sont félicités de cette initiative, à l'instar de Messaoud Rahli représentant l'association de la mechta "Sebâa Ayoun" de la commune d'Aïn Sendal. Il a considéré que ce stage permettra à l'association de "faire entendre le message des zones d'ombre et d'ouvrir la voie au dialogue avec les autorités locales". Les participants à cette session qui se déroule du 16 au 18 février 2023 sont répartis sur deux ateliers, "l'administration et la gestion de l'association" et "l'administration des projets".

APS

## JUSTICE

## L'affaire de l'assassinat de l'avocat Djamel Eddine Chaoui à Skikda: 7 personnes placées en détention préventive (communiqué)

Sept (7) personnes ont été placées en détention préventive après leur audition par le juge instructeur chargé de l'affaire de l'assassinat de l'avocat Djamel Eddine Chaoui, a indiqué jeudi un communiqué du procureur général près la cour de justice de Skikda, précisant que les premiers éléments de l'enquête indiquent que le mobile du crime était le vol et n'a pas de lien avec la profession d'avocat de la victime ni avec sa qualité de président d'Assemblée populaire communale.

L'enquête préliminaire a conduit à l'interpellation de huit personnes impliquées dans l'affaire dont B.R., B.A.

et D.F. poursuivis pour "constitution d'une association de malfaiteurs en vue de préparer des homicides, enlèvement et la séquestration d'une personne", selon le communiqué.

Ces trois prévenus ont été poursuivis pour "homicide volontaire avec préméditation et guet-apens, vol aggravé par les circonstances de la nuit, le recours à la violence, avec utilisation d'un véhicule pour faciliter la fuite, crime d'incendie volontaire du véhicule inoccupé d'autrui et délit de possession d'armes et de munitions de la catégorie 4", selon le communiqué. Ces actes sont punis par le code pénal, la loi 15/20 relative à la prévention et la lutte contre l'enlèvement et l'ordonnance 97/06 relative aux matériels de guerre, armes et munitions.

Ch.M., Ch.S. et Gh.B. ont été poursuivis pour "constitution d'une association de malfaiteurs en vue de préparer des crimes, crime de participation au vol aggravé par les circonstances de la nuit, recours à la violence, avec utilisation d'un véhicule pour faciliter la fuite et le délit de non-dénonciation de crime qui sont des actes punis par les articles 176, 177 alinéa1, 181, 350, 353 et 42 du code



pénal, est-il indiqué. B.M. et K.A. ont été poursuivis pour crime "de non-dénonciation d'un crime sanctionné par l'article 181 du code pénal". Le communiqué a ajouté que le juge-instructeur, après audition en première comparution, a ordonné de placer B.R., B.A., D.F. Ch.M., Ch.S., Gh.B. et B.M. en détention préventive et de placer K.A. sous contrôle judiciaire.

Selon la même source, les données préliminaires de l'enquête montrent

que le mobile du crime est le vol et n'a pas de lien avec la profession d'avocat de la victime, ni avec sa qualité de président de l'APC d'Essebt.

A rappeler que selon le premier communiqué du procureur général près le tribunal de Skikda, en date du 22 janvier passé, les services de la Gendarmerie nationale de la commune d'Essebt (Est de Skikda) ont été informés de la disparition du nommé Chaoui Djamel Eddine, avocat et président de l'APC d'Essebt.

## ORAN

## La Coordination de la citoyenneté durable décerne le prix du "Citoyen distingué" à un exploitant agricole

La Coordination de la citoyenneté durable d'Oran a décerné le prix du "Citoyen distingué" pour l'année 2023 à l'exploitant agricole Bekhtaoui Saïd lors d'une rencontre organisée jeudi au centre culturel Seghir-Benali au chef-lieu de la wilaya.

Cette rencontre intervient dans le cadre des célébrations du 60e anniversaire de l'indépendance, de la Journée nationale du chahid et de la fête nationale de la ville (20 février).

Le prix a été décerné en hommage à la contribution de cet investisseur dans le domaine du développement agricole, notamment de la filière olive et de la production d'huile d'olive, a indiqué à l'APS le président de la coordination, Ghennoun Mohamed.



Ce prix, créé il y a quatre ans, est décerné à tout citoyen qui a persévéré pour promouvoir la ville d'Oran, qu'il soit actif dans les domaines social, économique, culturel ou sportif et qui présente un projet qui a une valeur ajoutée, selon la même source.

Au cours de cette rencontre,

M. Bekhtaoui, également président de l'Association nationale pour la promotion de l'huile d'olive, a présenté un exposé sur "L'huile d'olive algérienne", dans lequel il a mis l'accent sur la réalité et les perspectives de développement de ce produit au niveau national. D'autre part, la

Coordination de la citoyenneté durable a préparé un programme d'action pour l'année 2023 qui comprend une série de rencontres traitant de plusieurs sujets, dont "la diversité biologique", "l'industrie de recyclage", "les start-up" et autres.

Cette coordination a été créée en 2019.

Elle a à son actif l'organisation de nombreuses activités, dont la promotion du jardin Ibn Ben Badis d'Oran, en plus de rencontres traitant des sujets économiques et sportifs.

Elle a également contribué aux efforts de la lutte et la prévention contre la pandémie du Coronavirus, notamment par la distribution de masques de protection, ainsi que des campagnes de plantation d'arbres.



## SÉISME EN TURQUIE Le bilan s'élève à 39.672 morts (ministre de l'Intérieur)

Le ministre turc de l'Intérieur, Suleyman Soyulu, a annoncé que le dernier bilan des victimes des séismes de Kahramanmaraş s'élève désormais à 39.672 décès.

Le ministre de l'Intérieur qui s'est exprimé en direct vendredi sur la chaîne de télévision CNN Türk, afin de donner des détails sur le déroulement des travaux de recherche et sauvetage sur le terrain, a indiqué que le bilan des séismes "s'aggrave un peu plus chaque heure", ajoutant que "jusqu'à maintenant, on dénombre 39.672 décès".

Un précédent bilan a fait état de 38.044 morts.

Un séisme d'une magnitude de 7,7 sur l'échelle de Richter, a secoué la Turquie et la



Syrie, lundi 6 février à l'aube, suivi d'un autre tremblement de terre quelques heures plus tard, d'une magnitude de 7,6.

Les secousses ont causé d'énormes pertes humaines et des dégâts matériels importants dans les deux pays.

## Trois survivants retrouvés treize jours après le séisme (médias)

Trois personnes ont été retrouvées samedi vivantes sous les débris d'un immeuble effondré à Hatay (sud), treize jours après le puissant séisme qui a frappé le 6 février la Turquie et la Syrie faisant plus de 40.000 morts.

Un de ces trois survivants est toutefois décédé dans les minutes suivant son sauvetage,

a indiqué la chaîne privée turque NTV. Les deux autres personnes, dont un enfant, tirés des débris 296 heures après le séisme, ont été transférées à l'hôpital.

L'âge et l'identité des rescapés sont pour l'instant inconnus. Les survivants ont été extraits des débris par des équipes de secours turques et

kirghizes, selon les médias turcs. Un autre rescapé, un homme âgé de 45 ans, avait été retrouvé vendredi soir, 278 heures après le séisme dans la province de Hatay, à proximité de la frontière syrienne, qui abrite notamment la ville d'Antakya complètement ravagée. Le dernier bilan officiel du séisme de magnitude 7,8 qui a

frappé la Turquie est de 39.672 morts. Les chances de survie semblent désormais plus faibles autour de l'épicentre du séisme plus au nord, dans les régions montagneuses où Mme Kahramanmaraş, et même enneigées d'Elbistan et Adiyaman, où le thermomètre est descendu la nuit jusqu'à -15 C, selon des médias.

## Une famille syrienne rescapée du séisme meurt dans un incendie

Une famille de sept Syriens, dont cinq enfants, rescapée du séisme qui a touché le sud de la Turquie, a trouvé la mort vendredi dans l'incendie de la maison où elle s'était réfugiée au centre du pays, ont rapporté les médias turcs.

Selon l'agence de presse DHA, la famille avait fui le district particulièrement affecté de Nurdagi, dans la province de Gaziantep

(sud-est) et était hébergée par des proches en périphérie de Konya.

L'incendie, qui s'est déclaré aux alentours de 03H00 du matin, est dû au poêle qui chauffait la petite maison en pisé où la famille dormait.

Des images diffusées par DHA ont montré la maison en grande partie détruite par les flammes, au milieu d'un terrain enneigé.

Les sept personnes décédées sont un couple et ses cinq enfants âgés de 13, 8, 6 et 4 ans, a rapporté l'agence de presse Anadolu. Cinq autres personnes de la même famille ont été blessées dans l'incendie.

Le bilan du séisme de magnitude 7,8 qui a frappé la Turquie et la Syrie le 6 février a dépassé les 41.000 morts, selon les derniers bilans officiels.

## BULGARIE

### 18 migrants retrouvés morts dans un camion

Dix-huit migrants ont été retrouvés morts dans un camion vendredi en Bulgarie, pays des Balkans confronté ces derniers mois à un afflux inédit depuis la crise migratoire de 2015.

"Selon les premiers éléments, le véhicule transportait illégalement une quarantaine

de migrants cachés sous des fagots de bois", a annoncé le ministère de l'Intérieur.

La cause de leur mort est inconnue à ce stade mais la piste de l'accident de la route a été exclue.

La police a été informée par des habitants de la présence d'un camion abandonné près

du village de Lokorsko, à une vingtaine de kilomètres de la capitale Sofia.

Les passeurs qui ont pris la fuite sont activement recherchés, a précisé le ministère, tandis que les occupants blessés ont été transportés à l'hôpital.

Porte d'entrée dans l'Union européenne (UE), la Bulgarie a

observé l'an dernier une recrudescence de l'immigration clandestine sur son territoire, malgré la présence d'une clôture en barbelés de 234 km le long de la frontière avec la Turquie.

Ce drame fait écho à la découverte en 2019 des corps de 39 Vietnamiens dans un camion frigorifique près de Londres.

## CORNE DE L'AFRIQUE

### Des efforts humanitaires soutenus sont nécessaires de toute urgence (agences)

Des efforts humanitaires soutenus sont nécessaires de toute urgence pour lutter contre la grave sécheresse qui ravage la région de la Corne de l'Afrique, ont déclaré les agences météorologiques et les partenaires humanitaires.

"Il est impératif (...) d'agir maintenant pour atténuer la crise qui s'aggrave", ont déclaré les agences, notamment l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Programme alimentaire mondial (PAM) et l'Organisation météorologique mondiale (OMM), dans une alerte commune publiée jeudi soir à Nairobi, la capitale du Kenya.

Les agences ont indiqué que la Corne de l'Afrique était confrontée à une sécheresse record de trois ans, avec des impacts humanitaires catastrophiques, avertissant que l'occurrence d'une autre mauvaise saison des pluies entre mars et mai 2023, comme le prévoient certaines agences météorologiques, aurait des conséquences dévastatrices pour les populations. Selon les agences, les

besoins humanitaires resteront élevés en 2023, quelles que soient les performances saisonnières, ce qui nécessitera des niveaux d'assistance élevés pour prévenir toute détérioration supplémentaire et sauver des vies.

Les agences ont estimé que les modèles actuels montraient une probabilité supérieure à 50% de formation d'un événement El Nino au cours du second semestre de 2023, bien que les prévisions très précoces comportent une incertitude considérable.

"Si un El Nino se matérialise, il pourrait entraîner des pluies réduites sur les hauts plateaux de l'Éthiopie, de l'ouest du Kenya, de certaines parties du Soudan du Sud et du Soudan vers la fin de la saison en juin-septembre, suivies de pluies abondantes sur les zones actuellement touchées par la sécheresse dans la Corne de l'Afrique entre octobre et décembre", ont déclaré les agences.

Celles-ci ont jugé qu'il était très tôt pour spéculer sur les performances de ces

dernières saisons des pluies, mais que de fortes précipitations sur une courte période pourraient ajouter des chocs supplémentaires tels que des crues soudaines et des maladies hydriques aux communautés qui souffrent déjà de trois années de sécheresse.

## TUNISIE

### 191 tentatives d'émigration irrégulière déjouées depuis janvier

La Direction générale de la Garde nationale tunisienne a indiqué que ses unités navales avaient réussi, depuis le début de l'année à déjouer 191 tentatives d'émigration clandestine au large de la côte tunisienne vers l'Italie. Dans un communiqué diffusé jeudi, le ministère tunisien de l'Intérieur a précisé que ces opérations s'inscri-

vaient dans le cadre de la lutte contre la criminalité maritime et de la protection des vies humaines. Le phénomène de l'émigration clandestine a enregistré une augmentation significative du 1er au 13 février en raison de l'amélioration des conditions météorologiques, avec 74 tentatives interceptées et 1.991 personnes secourues,

d'après le ministère. Sur le bilan des opérations contre la migration clandestine en 2022, un total de 2.406 tentatives d'émigration irrégulière ont été déjouées, au cours desquelles 38.713 personnes, dont plus de 11.000 Tunisiens, ont été secourues, a fait savoir le ministère.

APS

## ETATS UNIS

### Six morts par balle dans une petite ville du sud (médias)

Six personnes ont été tuées vendredi par un tireur dans un magasin et plusieurs maisons d'une petite ville du Mississippi, dans le sud des Etats-Unis, a annoncé le bureau du shérif local cité par des médias américains.

Le suspect a ouvert le feu dans un magasin d'Arkabutla, localité d'un peu moins de 300 habitants, où il a tué un homme, avant de se rendre dans une maison à proximité et de tirer sur une femme, a affirmé Brad Lance, shérif du comté de Tate, cité par WREG3 TV, une chaîne locale affiliée à CBS. M. Lance a indiqué que le tireur était ensuite allé dans une autre maison et avait tiré sur deux autres personnes, les tuant également.

La série meurtrière s'est interrompue après qu'un agent du bureau du shérif a aperçu une voiture correspondant à la description de celle du suspect et a engagé une poursuite.

Celle-ci s'est terminée dans l'allée d'une maison où le suspect a été appréhendé.

Aux alentours de cette maison, les agents ont découvert une personne décédée dans une voiture, et une autre sur la route, portant le bilan à six morts. "Nous pensons qu'il a agi seul", a déclaré dans un tweet le gouverneur du Mississippi, Tate Reeves, demandant de "prier pour les victimes de cet acte de violence tragique, et leurs familles". La chaîne Memphis Actions News 5 a identifié le suspect comme étant Richard Dale Crum, un homme de 52 ans, qui a été inculpé pour meurtre. "Son mobile n'est pas connu", a affirmé le gouverneur Reeves.

## NOUVELLE ZÉLANDE

### Le cyclone fait une 8<sup>e</sup> victime

Une huitième personne, une enfant de deux ans, est décédée en Nouvelle-Zélande après le passage lundi du cyclone Gabrielle qui a provoqué l'évacuation de 10.000 personnes et fait quelque 3.000 disparus, ont annoncé vendredi les autorités. La police a confirmé ce huitième décès dû à la tempête, indiquant que la victime semble "avoir été prise dans les eaux de crue".

Dans un message publié sur Facebook, la famille de la fillette a relaté une scène d'horreur, survenue dans leur logement de la région de Hawke's Bay, la plus durement touchée.

"L'eau stagnait à environ 10 centimètres du plafond de notre maison" après être "montée extrêmement rapidement et violemment", a écrit jeudi Ella Louise Collins, la mère.

La famille de quatre personnes a tenté de se réfugier sur le toit du voisin, avant d'être bloquée par ce que Mme Collins a décrit comme "un torrent d'eau qui a failli tous nous noyer".

Sa fille de deux ans, Ivy, n'a pas survécu. "Elle est morte très rapidement", emportée par les flots, peut-on lire dans la publication.

Le Premier ministre Chris Hipkins a visité la région de Hawke's Bay vendredi, déclarant que "tout le pays" compatissait avec les communautés touchées. "Il y a des gens qui sont dans un état très, très précaire", a-t-il constaté. Environ 10.000 personnes ont été déplacées, des villes entières sont toujours privées d'électricité et d'eau potable, selon des données du gouvernement local. Les autorités ont également indiqué que 62.000 foyers dans tout le pays sont toujours privés d'électricité. L'armée a déployé ces derniers jours des hélicoptères pour acheminer vivres et produits de première nécessité aux zones isolées.

Face à l'ampleur de la tâche, Chris Hipkins a aussi dit accepter finalement les offres d'aide internationale, après les avoir initialement écartées.

## BÉNI-ABBÈS Près de 150 interventions chirurgicales en pédiatrie et ophtalmologie au profit des malades

Près de 150 consultations et interventions chirurgicales gratuites, en pédiatrie et ophtalmologie, seront initiées au profit des malades de la wilaya de Béni-Abbès dans le cadre des journées médico-chirurgicales lancées, depuis lundi, par l'association humanitaire et culturelle "Tadjemi" de la commune d'El-Ateuf (Ghardaïa), a-t-on appris jeudi des organisateurs.

Menées en coordination avec la direction locale de la santé (DS) et l'établissement public hospitalier (EPH) de la daïra de Karzaz, ces journées (13-18 fév) encadrées par un corps médical spécialisé issu de différentes structures médicales du pays, et par un corps paramédical de l'EPH de Karzaz, profitent aux enfants et malades manifestant des maladies ophtalmologiques en fonction du programme de l'association "Tadjemi", a indiqué son président Mohamed Benyoucef.

Cette action solidaire, usant des moyens et équipements médicaux des plus modernes à la satisfaction des malades, s'assigne comme objectifs la prise en charge médicale des malades nécessitant des interventions chirurgicales et leur épargner le déplacement vers d'autres structures médicales lointaines pour les motifs de soins, a-t-il expliqué.

L'action a été favorablement accueillie par les malades de Béni-Abbès et des autres régions voisines ayant rallié l'EPH de Karzaz, à l'instar du père d'enfant malade qui n'a pas manqué de louer cette initiative et d'exprimer sa "satisfaction" de voir son enfant bénéficier, sur place, de consultations et opérations chirurgicales gratuites, avant d'émettre le souhait de continuer de pareilles initiatives de solidarité au profit des wilayas et régions lointaines.

L'association entend, à travers ses campagnes médicales gratuites, prodiguer leurs services et soins aux catégories sociales vulnérables, notamment celles des régions enclavées et des zones d'ombre, dans le cadre de l'ancrage et la consécration des valeurs de solidarité, d'entraide et de raffermissement des principes et de la dimension humanitaires, ont indiqué les organisateurs.

## OUARGLA Achèvement de l'étude du projet de réalisation du CHU (wilaya)

L'étude relative au projet de réalisation d'un Centre hospitalo-universitaire (CHU) à Ouargla a été achevée, a-t-on appris mercredi auprès de la wilaya.

L'étude relative à la réalisation de cette structure hospitalière "qui constituera un acquis important pour le secteur de la santé" dans la région a été présentée par le bureau d'études en charge de l'opération, lors d'une récente rencontre organisée au siège de la wilaya, en présence des membres de l'exécutif, des élus locaux et des représentants de différentes institutions publiques, a-t-on indiqué.

Occupant une superficie globale de 30 hectares, ce projet dispose d'une capacité de 410 lits, répartis entre le service Mère-Enfant (60 lits), la chirurgie (140), les consultations médicales (120), les urgences (90), ainsi que 50 logements d'astreinte, selon la fiche technique.

Le futur CHU sera concrétisé selon les normes internationales et se dotera d'équipements médicaux de pointe.

S'agissant de l'impact social, cet hôpital générera plus de 1.500 emplois, toutes catégories confondues.

Une fois réalisée, cette structure de santé, à vocation régionale, permettra d'atténuer les contraintes de déplacements coûteux vers d'autres structures de santé.

## BILAN DE LA PANDEMIE DU COVID-19

### Un nouveau cas et aucun décès

Un nouveau cas confirmé de coronavirus (Covid-19) enregistré, et aucun décès n'a été déploré, alors qu'une guérison a été recensée ces dernières 24 heures en Algérie, a indiqué hier le ministère de la Santé dans un communiqué.

Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 271.425 cas, celui des décès demeure inchangé (6.881), tandis que celui des patients guéris passe à 182.783 cas.

En outre, aucun patient n'est actuellement en soins intensifs, note la même source.

Le ministère de la Santé rappelle, par la même occasion, la nécessité de maintenir la vigilance, en respectant les règles d'hygiène, la distanciation physique et le port du masque.

## MÉDICAMENTS IMPORTÉS

### Toutes les mesures prises pour résoudre le problème des perturbations (ministre)

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Ali Aoun, a indiqué, jeudi à Alger, que toutes les mesures nécessaires ont été prises pour résoudre le problème de certains médicaments importés qui connaissent des perturbations sur le marché à cause d'importateurs ayant failli à leurs engagements.

"Nous avons 6 classes thérapeutiques sous tension.

Pour les 10 classes en rupture ou qui connaissent des perturbations, toutes les mesures nécessaires ont été prises.

La situation devrait rentrer dans l'ordre dans environ une semaine", a-t-il annoncé lors d'une conférence de presse animée en marge de sa visite à la 17ème édition du Salon international de la pharmacie en Algérie "SIPHAL 2023", ouvert mercredi au Palais des expositions.

M. Aoun a souligné qu'il s'agissait "de produits qui ont été commandés par des importateurs ayant failli à leurs engagements".

A ce titre, le ministre a expliqué que son département œuvrait à sensibiliser au maximum les partenaires



quant à l'obligation d'honorer leurs engagements, tout en avertissant que "dorénavant, ce genre de manquement sera sévèrement sanctionné", notamment en appliquant les dispositions contenues dans la loi de finances 2023 qui prévoit des sanctions financières à l'encontre des opérateurs qui ne respectent pas leurs engagements, en matière de production ou d'importation de médicaments.

"Chaque partenaire ayant

bénéficié de programmes d'importation devra prendre ses responsabilités et respecter les délais qui lui sont impartis", a insisté M. Aoun, rappelant que "tout retard dans la production, la distribution ou la commercialisation des médicaments impactera au final le malade algérien qui a droit au respect total".

Evoquant la production locale des médicaments, le ministre a fait savoir que le marché national "ne peut

être satisfait que par une production locale conforme aux normes et pratiques internationales", citant en exemple la production locale d'insuline qui ambitionne de couvrir "une grande partie des besoins du marché local en 2024".

Le ministre a également avancé qu'un laboratoire local comptait produire la matière première du Paracétamol et projetait aussi de produire les cristaux d'insuline.

## CARDIOLOGIE

### Rythmologie: une formation sur la stimulation cardiaque, avant la fin 2023

La Société algérienne de Rythmologie lancera, sous l'égide de la Faculté de médecine (Alger), une formation sur stimulation cardiaque avant fin de l'année en cours, a indiqué, vendredi à Oran, le président de la Société, Mohamed Tahmi. "Cette formation concerne la stimulation cardiaque, une branche de la rythmologie, qui est une sur-spécialité en cardiologie", a indiqué M. Tahmi en marge de la 2ème Journée nationale de la société algérienne de Cardiologie, tenue vendredi à Oran.

Cette formation d'une année s'adressera à des cardiologues et vise à acquérir les bases théoriques et pratiques néces-

saires à la discussion des indications, à l'implantation et à la surveillance des stimulateurs cardiaques, a-t-il précisé.

Cette 2ème Journée nationale de la Société algérienne de cardiologie porte, cette année, sur la Fibrillation atriale (FA) également appelée fibrillation auriculaire, un trouble du rythme cardiaque, a-t-on expliqué.

Il s'agit d'un trouble qui provoque des palpitations et parfois de l'asthénie, une intolérance à l'effort, une dyspnée. Des conférences animées par des spécialistes de différents établissements de santé du pays sur différentes thématiques, comme "la fibrillation atriale de

la définition au diagnostic: nouveaux outils diagnostic et intérêt du dépistage", "la prise en charge globale de la fibrillation atriale; gestion des comorbidités", "Premier épisode de fibrillation atriale quoi faire?", ont été au programme.

Deux sessions d'ateliers ont été également animées dans le cadre de cette journée, autour de quatre thématiques, à savoir "Contrôle du rythme en pratique.

MERINAL", "Gestion de anticoagulation", "La fibrillation atriale et les dispositifs cardiaques implantables", "la lecture Holter ECG".

## ORAN

### Un millier de paramédicaux à la 13ème journée des soins infirmiers

Pas moins de 1.070 paramédicaux prennent part à la deuxième session de la 13ème journée nationale des soins infirmiers, ouverte jeudi à Oran, autour du thème "Hygiène hospitalière et la gestion des services des urgences".

La directrice de la formation au ministère de la Santé, Lynda Khoualed qui a présidé la cérémonie d'ouverture, a indiqué que 200 paramédicaux de la wilaya d'Oran prennent part à cette formation en mode présentiel et plus de 870 de dif-

férentes wilayas de l'ouest du pays y participent en visioconférence. Cette journée est la deuxième du genre après une première tenue à Sétif.

Elle sera suivie prochainement par deux autres prévues à Ouargla et Alger, a expliqué Mme Khoualed, signalant que ces journées entrent dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle en matière de formation continue et de consolidation des compétences des personnels infirmiers et paramédicaux en vue

d'améliorer les soins prodigués aux malades.

Il s'agit d'une formation visant à consolider les compétences des infirmiers en matière de prévention des infections nosocomiales et de gestion des soins, notamment aux urgences", a-t-elle encore souligné.

Comportant plusieurs interventions animées par des spécialistes en matière d'hygiène hospitalière, cette formation vise à rappeler les règles et orientations nationales dans le

domaine de l'hygiène environnementale dans les établissements de santé publics et privés.

Le directeur de la santé et de la population de la wilaya d'Oran, Hadj Boutouaf, a indiqué, pour sa part, que cette formation aborde deux volets, ceux de l'hygiène hospitalière et de la gestion des urgences, estimant qu'il s'agit de deux piliers parmi les plus importants pour une prise en charge qualitative du patient.

## COVID-19

## Une infection passée protège aussi bien qu'un vaccin, selon une étude

L'être humain est aussi bien protégé contre le Covid quand il a été infecté auparavant par le virus que s'il a été vacciné, conclut vendredi l'une des plus vastes études sur ce sujet crucial pour la gestion de l'épidémie.

"Même si une infection donne une protection qui diminue au fil du temps, le niveau de celle-ci (...) semble aussi durable, voire plus que celui conféré par la vaccination", conclut ce travail publié dans la revue *The Lancet*.

Cette comparaison se base sur les vaccins à ARN messager de Pfizer/BioNTech et Moderna, qui sont parmi les plus efficaces contre le Covid et constituent les fers de lance des campagnes de vaccination de nombreux pays occidentaux.

Le sujet n'est pas neuf et beaucoup d'études ont déjà tenté de comparer les risques

d'attraper à nouveau le Covid, selon que l'on soit vacciné ou que l'on ait déjà été infecté.

Mais le travail publié dans *The Lancet* est d'une ampleur sans précédent: il compile une soixantaine d'études pré-existantes, avec un recul de plusieurs années qui prend notamment en compte l'émergence fin 2021 du variant Omicron.

Ce dernier s'est révélé beaucoup plus contagieux que ses prédécesseurs et capable d'infecter de nombreuses personnes vaccinées, sans pour autant que celles-ci courent un risque élevé de forme grave. L'étude du

Lancet conclut qu'il en va de même en cas d'infection passée au coronavirus: la protection est plutôt faible contre une réinfection à Omicron, mais solide contre une forme grave. Ces résultats ne veulent pas dire qu'il est indifférent de se faire vacciner ou d'être infecté pour acquérir une première immunité: il est en effet bien plus risqué de tomber malade, notamment chez les plus âgés.

Toutefois, cette étude donne une vision plus précise de ce que l'on peut attendre au sein de la population du développement d'une immunité "hybride", au fur et à

mesure que de plus en plus d'individus auront à la fois été vaccinés et malades au moins une fois.

"A long terme, la plupart des infections frapperont des personnes bien protégées contre les formes graves, à la suite d'une infection précédente, de la vaccination ou des deux", ont souligné des chercheurs, non impliqués dans l'étude, dans un commentaire aussi publié par *The Lancet*.

Ces résultats laissent donc espérer que les futures vagues de Covid se traduiront par de faibles niveaux d'hospitalisations, concluent-ils.

## GRIPPE

## Résultats intermédiaires mitigés pour le vaccin à ARN messager de Moderna

L'entreprise américaine Moderna a annoncé jeudi des résultats intermédiaires mitigés pour son vaccin contre la grippe utilisant la technologie de l'ARN messager, la même que pour son vaccin contre le Covid-19.

Ces résultats d'essais cliniques (phase 3) ne révèlent pas encore l'efficacité du vaccin, mais livrent des données sur la réponse immunitaire déclenchée par une injection.

Pour les sous-types de la grippe A dits H1N1 et H3N2, les plus répandus, la réponse immunitaire déclenchée par le vaccin de Moderna s'est révélée supérieure à d'autres vaccins déjà autorisés, mais pas contre les lignées Yamagata et Victoria de la grippe B.

Dans les échanges électroniques postérieurs à la clôture de Wall Street, l'action Moderna perdait près de 6%.

Les essais ont été conduits sur plus de 6.000 adultes en Argentine, Australie,

Colombie, au Panama et aux Philippines. Les participants ont reçu soit une dose du vaccin de Moderna (mRNA-1010), soit un vaccin déjà autorisé.

"Même si nous n'avons pas réussi la non-infériorité pour les souches de la grippe B, qui sont plus fréquentes chez les jeunes, nous avons déjà mis à jour le vaccin", a déclaré dans un communiqué Stephen Hoge, le président de Moderna.

"Nous pensons que cela pourrait améliorer la réponse immunitaire contre la grippe B, et chercherons à rapidement confirmer ces améliorations dans un essai clinique à venir, grâce à l'agilité de notre plateforme ARNm." Le vaccin a été en général bien toléré, selon la compagnie.

Les actuels vaccins contre la grippe utilisent des virus inactivés ayant perdu leur capacité de déclencher une infection, tout en provoquant une réponse du système immunitaire.

Mais la souche utilisée doit être sélectionnée des mois à l'avance, et leur efficacité est comprise entre 40 et 60%.

La technologie à ARN messager fonctionne différemment et doit notamment permettre de développer et d'adapter le vaccin plus rapidement.

L'Organisation mondiale de la santé estime que la grippe est responsable d'environ 3 à 5 millions de cas de maladies graves chaque année, et de 290.000 à 650.000 décès. Elle touche notamment les personnes âgées.

Moderna n'a pour l'instant qu'un seul produit commercialisé, son vaccin contre le Covid-19. L'entreprise travaille également sur des vaccins combinés, à la fois contre la grippe, le Covid-19, mais aussi le VRS (virus respiratoire syncytial).

Le géant pharmaceutique américain Pfizer et son partenaire allemand BioNTech ont eux aussi lancé des essais pour un vaccin à ARN messager combiné contre la grippe et le Covid-19.

Moderna n'a pour l'instant qu'un seul produit commercialisé, son vaccin contre le Covid-19. L'entreprise travaille également sur des vaccins combinés, à la fois contre la grippe, le Covid-19, mais aussi le VRS (virus respiratoire syncytial).

Le géant pharmaceutique américain Pfizer et son partenaire allemand BioNTech ont eux aussi lancé des essais pour un vaccin à ARN messager combiné contre la grippe et le Covid-19.

Le géant pharmaceutique américain Pfizer et son partenaire allemand BioNTech ont eux aussi lancé des essais pour un vaccin à ARN messager combiné contre la grippe et le Covid-19.

Le géant pharmaceutique américain Pfizer et son partenaire allemand BioNTech ont eux aussi lancé des essais pour un vaccin à ARN messager combiné contre la grippe et le Covid-19.

Le géant pharmaceutique américain Pfizer et son partenaire allemand BioNTech ont eux aussi lancé des essais pour un vaccin à ARN messager combiné contre la grippe et le Covid-19.

Le géant pharmaceutique américain Pfizer et son partenaire allemand BioNTech ont eux aussi lancé des essais pour un vaccin à ARN messager combiné contre la grippe et le Covid-19.

Le géant pharmaceutique américain Pfizer et son partenaire allemand BioNTech ont eux aussi lancé des essais pour un vaccin à ARN messager combiné contre la grippe et le Covid-19.

Le géant pharmaceutique américain Pfizer et son partenaire allemand BioNTech ont eux aussi lancé des essais pour un vaccin à ARN messager combiné contre la grippe et le Covid-19.

AFRIQUE AUSTRALE  
Plus de 33 millions d'enfants vaccinés contre le poliovirus sauvage (OMS)

Plus de 33 millions d'enfants ont été vaccinés contre le poliovirus dans cinq pays d'Afrique australe et 80 millions doses de vaccins ont été administrées au cours de l'année dernière, a annoncé vendredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dans un communiqué.

Au total neuf cas de poliovirus sauvage ont été notifiés jusqu'à présent, dont un au Malawi et huit au Mozambique voisin depuis la déclaration de l'épidémie le 17 février 2022 au Malawi.

Le dernier cas confirmé à ce jour remonte au mois d'août 2022 au Mozambique.

Le poliovirus sauvage détecté au Malawi et au Mozambique est originaire du Pakistan, l'un des deux derniers pays endémiques.

La riposte concertée d'urgence lancée après l'épidémie de 2022 a permis d'accroître la protection des enfants grâce à la vaccination au Malawi, au Mozambique, en République-Unie de Tanzanie, en Zambie et au Zimbabwe.

Les pays ont aussi intensifié la surveillance de la maladie et la mobilisation des communautés pour aider à trouver des cas et à arrêter la propagation du virus.

Jusqu'à présent, 19 cycles de vaccination ont été effectués dans les zones les plus à risque et au moins cinq cycles de vaccination sont prévus en 2023 dans les cinq pays, alors que plus de 33 millions d'enfants ont été vaccinés contre le virus.

"Les pays d'Afrique australe ont consenti des efforts considérables pour renforcer la détection de la poliomyélite, interrompre efficacement la circulation du virus et s'assurer que les enfants vivent sans risque de subir une paralysie irréversible", a déclaré Matshidiso Moeti, directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique.

En plus, plus de dix nouveaux sites de surveillance environnementale ont été créés au cours de l'année écoulée dans les pays touchés, avec l'appui de l'OMS.

Les sites totalement opérationnels jouent un rôle essentiel dans les efforts de détection du poliovirus circulant "silencieusement" dans les eaux usées.

La polio est une maladie hautement infectieuse et touche les enfants non vaccinés ou insuffisamment vaccinés.

Au Malawi et au Mozambique, elle a paralysé des enfants de moins de 15 ans.

Il n'existe pas de traitement contre la polio qui ne peut être évitée que par la vaccination.

Les enfants du monde entier restent exposés au risque de poliovirus sauvage de type 1 tant que le virus n'est pas éradiqué dans les dernières zones où il circule encore.

Malgré la circulation du poliovirus sauvage de type 1 et des variants du poliovirus, des progrès considérables ont été réalisés.

Depuis 1988, date de la création de l'Initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (IMEP), les cas de poliomyélite ont chuté de 99 % par rapport à un total annuel estimé à 350 000.

## ETATS UNIS

## Les disparités raciales chez les diabétiques corrélées à un risque d'hyperglycémie plus élevé (étude)

Les Américains d'origine mexicaine et les Noirs non hispaniques souffrant de diabète présentent le plus grand nombre de cas d'hyperglycémie grave aux Etats-Unis, révèle une étude récemment publiée dans le *Journal of the American Medical Association*.

Elle s'est appuyée sur les

données de l'Enquête nationale américaine sur la santé et la nutrition auprès de 2.482 adultes pour réaliser une analyse transversale en série, basée sur la population.

L'étude a révélé que parmi les adultes actuellement diagnostiqués comme diabétiques et recevant de l'insuline, les

personnes s'identifiant comme Américains d'origine mexicaine ou Noirs non hispaniques présentaient la plus forte prévalence d'hyperglycémie sévère.

Ces deux groupes démographiques chez qui l'on a prescrit de l'insuline avaient respectivement 2,29 et 2,48 fois

plus de chances de présenter une hyperglycémie sévère que les Blancs non hispaniques, souligne l'étude.

Cette tendance suggère que les disparités raciales peuvent jouer un rôle dans les résultats actuels du diabète et qu'elles pourraient même s'accroître, selon l'étude.

## FRANCE

## Lactalis mis en examen dans l'enquête sur la contamination aux salmonelles

Lactalis, numéro un du lait en France, a été mis en examen jeudi dans l'enquête sur la contamination aux salmonelles de laits infantiles qui avait touché des dizaines de nourrissons fin 2017. Lactalis et la société Celia Laiterie de Craon ont été mises en examen pour tromperie aggravée, blessures involontaires et inexécution de mesures de retrait et rappel, et placés sous contrôle judiciaire avec un cautionnement de 300.000 euros chacune, selon un communiqué du groupe, des informations confirmées par une source judiciaire.

"C'est l'étape marque le début de l'instruction judiciaire dans laquelle Lactalis s'engagera pleinement et en toute transparence", assure l'entreprise, pour qui "l'enjeu de cette procédure est de permettre la manifestation de la vérité scientifique dans ce dossier industriel complexe".

Au total, plusieurs dizaines de nourrissons identifiés avaient été atteints de salmonellose en France fin 2017 après avoir consommé un produit pour enfant, essentiellement de marque Milumel ou Picot, sorti de l'usine de Craon, dans l'ouest de la France.

Santé publique France avait recensé 36 nourrissons ayant consommé, en France, du lait produit par Lactalis "dans les

trois jours précédant la date de début de leurs symptômes".

Les salmonelloses sont des intoxications alimentaires, qui vont de la gastroentérite bénigne à des infections plus graves, notamment pour les jeunes enfants, les personnes âgées ou affaiblies. Le processus de retrait avait été chaotique et de nombreux dysfonctionnements ayant mené à la contamination avaient été mis au jour.

Après plusieurs semaines de crise, le groupe, réputé pour sa culture du secret, avait retiré mi-janvier 2018 la totalité de ses laits infantiles produits dans l'usine incriminée, dont la production avait dû être suspendue pendant plus de six mois.

L'entreprise avait affirmé que la contamination s'expliquait par des "travaux réalisés courant 3<sup>e</sup> semestre 2017".

Mais le site avait déjà subi une contamination à la salmonelle en 2005.

L'Institut Pasteur avait ensuite annoncé être arrivé à la conclusion que la bactérie présente à Craon avait subsisté entre 2005 et 2017.

Ces mises en examen "prouvent l'existence d'éléments graves et concordants dans ce dossier", a réagi auprès de l'AFP Me Jade Dousselin, qui défend l'Association pour la santé des

enfants, ex-Association des familles de victimes du lait contaminé aux salmonelles (AFVLCS).

Pour l'avocate, "il s'agit d'un premier pas vers une condamnation des responsables dans ce scandale sanitaire d'ampleur".

"Après Lactalis, Buitoni, et Nestlé (Kinder), il nous faut mettre fin aux dérives dangereuses des géants de l'agroalimentaire qui n'hésitent pas à mettre en péril notre santé et celle de nos enfants pour leurs seuls profits", a estimé de son côté Quentin Guillemin, président de l'AFVLCS.

"Foodwatch demande justice pour les bébés contaminés mais aussi des sanctions exemplaires et dissuasives afin de mettre fin au climat d'impunité" dans lequel évoluent les entreprises alimentaires, a déclaré pour sa part Ingrid Kragl, porte-parole de l'ONG qui avait porté plainte.

Selon une expertise rendue en octobre 2022 et versée au dossier, dont l'AFP a eu connaissance, "l'entreprise a manqué de vigilance, voire de clairvoyance vis-à-vis des signaux négatifs répétés qui alertaient sur une perte de sécurité de la fabrication".



## BURKINA FASO Médecins sans frontières suspend ses activités après l'assassinat de deux de ses employés

Médecins sans frontières (MSF) a annoncé la suspension de ses activités au Burkina Faso, après l'assassinat de deux de ses employés, "pour analyser les risques auxquels sont actuellement exposées ses équipes", ont rapporté samedi des médias.

"A la suite de l'attaque au cours de laquelle deux employés MSF ont été tués le 8 février dernier dans la région de la Boucle du Mouhoun, nous suspendons l'ensemble de nos activités dans le pays", a annoncé Médecins sans frontières (MSF) dans un communiqué.

"Dans toutes les localités où MSF appuie et fournit de l'aide médicale et humanitaire, seules les urgences vitales seront assurées pour une durée indéterminée", a précisé l'ONG.

Cette décision fait suite à la mort mercredi 8 février, de deux de ses employés burkinabés tués par "des hommes armés" qui avaient "pris pour



cible" un "véhicule de Médecins sans frontières, clairement identifié".

Le véhicule, qui transportait une équipe médicale de quatre personnes, se trouvait sur la route entre Dédougou et Tougan, au nord-ouest du

pays. "Cette mesure, nécessaire au temps du deuil, est essentielle pour analyser les risques auxquels sont actuellement exposées nos équipes", a expliqué l'ONG.

"Il s'agit aussi de réaffirmer la nature inacceptable de cette

attaque contre des collègues circulant dans un véhicule MSF clairement identifié dans le cadre de leur mission médicale", a indiqué MSF, dont la présidente a dénoncé une "attaque délibérée et intentionnelle" contre son convoi.

## RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Les dirigeants d'Afrique de l'Est appellent au "retrait de tous les groupes armés"

Les chefs d'Etats de plusieurs pays d'Afrique de l'Est ont appelé vendredi à un "retrait de tous les groupes armés" d'ici le 30 mars dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), en proie à des violences, a annoncé la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC) sur Twitter.

Cette réunion des chefs d'Etats de la

Communauté de l'Afrique de l'Est, constituée de sept pays, s'est notamment tenue en présence des présidents de RDC Félix Tshisekedi et du Rwanda Paul Kagame, à Addis Abeba, la capitale de l'Ethiopie, à la veille d'un sommet de l'Union africaine.

Les dirigeants ont appelé à un "retrait de tous les groupes armés" ainsi que le retour des personnes déplacées en raison

du conflit. Le 4 février, lors d'une précédente réunion de chefs d'Etat, l'EAC avait appelé à un "cessez-le-feu immédiat de toutes les parties" et à un retrait de tous les groupes armés, "y compris les étrangers".

Mais les combats se sont poursuivis. De nombreux groupes armés sévissent dans l'est de la RDC depuis des décennies, dont beaucoup ont un héritage de guerres régionales qui ont éclaté dans les années 1990-2000.

Dans la province congolaise du Nord-Kivu, le M23 ("Mouvement du 23 mars") s'est emparé depuis novembre 2021 de larges territoires riches en minerais, et continue d'avancer malgré une feuille de route pour la paix conclue à Luanda, en Angola, en juillet 2022.

Si la RDC accuse le Rwanda de soutenir le M23, ce qui est corroboré par des experts de l'ONU et les pays occidentaux, Kigali s'en défend.

Outre les présidents de RDC et du Rwanda, étaient présents lors de ce mini-sommet les chefs d'Etat kényan William Ruto, tanzanien Samia Suluhu Hassan et burundais Evariste Ndayishimiye.

## AFRIQUE DU SUD Début d'exercices navals avec la Russie et la Chine

L'armée sud-africaine se préparait vendredi au large de ses côtes dans l'océan Indien à des exercices navals avec la Russie et la Chine.

"La frégate russe est arrivée à Durban. Le bateau chinois arrivera plus tard. Nous sommes en phase de préparation, la manœuvre principale aura lieu le 22 février", a indiqué une source militaire.

L'Afrique du Sud avait annoncé le mois dernier des exercices conjoints avec les marines russe et chinoise "dans le but de partager des compétences et des connaissances opérationnelles".

Les opérations impliquant plus de 350 militaires sud-africains doivent se poursuivre jusqu'au 27 février au large de Durban (sud-est), plus grand port d'Afrique australe, et de Richards Bay quelque 180 km plus au nord.

## CENTRAFRIQUE Deux personnes tuées par des hommes armés dans le nord-ouest du pays

Un agent des douanes centrafricaines et un civil ont été tués vendredi soir par des hommes armés non identifiés dans le nord-ouest de la République centrafricaine (RCA), ont annoncé samedi plusieurs sources locales.

"Un lieutenant des douanes centrafricaines au nom de Prosper Houlihotou et un civil ont été égorgés dans la matinée de ce vendredi au village Liya, situé à environ 50 km de la ville de Paoua, chef-lieu de la préfecture de Lim-Pendé (nord-ouest)", a précisé Thierry Agouda, commissaire de la police de Paoua.

"Les deux victimes ont quitté vendredi matin la ville de Paoua pour la destination de Bangui (capitale du pays). Ils ont été interceptés en moto (...) par les assaillants qui les ont égorgés avant de les jeter sur la route", a expliqué M. Agouda.

Cette information est également confirmée par le préfet par intérim de Paoua, Martin Kossi.

Selon un député local, les attaquants sont identifiés comme les éléments rebelles de "3R" (Retour, Réclamation et Réhabilitation), un groupe rebelle créé fin 2015 initialement pour assurer la protection de la communauté peule contre les attaques de s'anti-balaka.

## Plusieurs terroristes de Boko Haram signalés au nord-est du pays

Plusieurs terroristes du groupe Boko Haram se sont installés ces derniers jours au nord-est de la République, a indiqué samedi la présidence de la République centrafricaine dans un communiqué.

"En Centrafrique, nous avons à faire à une rébellion hétéroclite composée à 98% de criminels de Boko Haram", a annoncé le ministre conseiller spécial à la présidence centrafricaine, Sébastien Wenezou, dans un communiqué.

Selon le communiqué, ces terroristes sont entrés "sur une distance de plus de 100 kilomètres" au nord-est de la RCA "avec armes et munitions".

Les terroristes signalés au nord-est de la RCA "se dirigent directement par la route nationale Gounda - Ndélé" et vont continuer sur la capitale Bangui "s'ils ne sont pas stoppés" par l'armée centrafricaine et ses alliés, a-t-il alerté.

Le conseiller à la présidence centrafricaine a précisé qu'il a tenu un point de presse à Bangui pour faire le point sur l'attaque terroriste contre une position des Forces armées centrafricaines (FACA) au nord du pays le 14 février dernier.

Mardi, "un violent combat entre les FACA et la rébellion de la Coalition des patriotes pour le changement (CPC)" a eu lieu dans le village de Sikidiri au nord-est du pays et "les ennemis ont réussi à infliger des pertes considérables dans le camp des FACA", a précisé le communiqué.

Selon la même source, plusieurs éléments de l'armée centrafricaine ont été faits prisonniers par le mouvement rebelle de la CPC et les otages "ont été transportés vers la frontière entre le Tchad et la RCA".

Les décès enregistrés par l'armée centrafricaine lors de ces combats "s'expliquent par le fait que les FACA ne sont pas nombreux dans la zone attaquée : moins de 80 éléments et moins armés contre 400 rebelles armés", a relevé la présidence centrafricaine.

Dans un deuxième communiqué, le chef d'état-major de l'armée centrafricaine, le général Zéphirin Mamadou, a appelé la communauté internationale à "tout mettre en œuvre pour libérer les otages".

Léonard Mbele, préfet du département de la Vakaga où se trouve le village de Sikidiri, a expliqué que l'armée centrafricaine a lancé le 17 février à l'aube, une offensive pour déloger les rebelles de Sikidiri.

"Les combats sont toujours en cours mais nos forces sont déterminées à déloger les rebelles du village qu'ils occupent depuis le 14 février", a indiqué Mbele.

APS

## SOMALIE Cinq terroristes Shebab tués dans une frappe américaine

L'armée américaine a annoncé avoir tué cinq terroristes Shebab lors d'une frappe dans une région reculée de Somalie, ont rapporté samedi des médias. "L'opération menée près de Bacadweyne a été conduite à la demande du gouvernement somalien, la frappe a tué cinq terroristes Shebab", a précisé le commandement militaire américain pour l'Afrique dans un communiqué.

Début février, les chefs d'Etats de la Corne de l'Afrique avaient annoncé leur volonté de donner une "impulsion finale" pour "libérer complètement" la Somalie des terroristes Shebab. L'armée somalienne, avec des milices locales, a repris ces derniers mois le contrôle de parties du territoire, aidée par des frappes aériennes américaines et celles de l'Union africaine. Mais le groupe terroriste, qui combat le gouvernement depuis 2007, reste solidement implanté dans de vastes zones rurales et mène des attaques meurtrières en Somalie et au Kenya voisin.

## Plus de 60.000 Somaliens ont fui les affrontements vers l'Ethiopie (HCR)

Plus de 60.000 Somaliens, principalement des femmes et des enfants, ont fui vers la région éthiopienne du Somali (l'une des dix régions du pays) ces dernières semaines, suite aux affrontements entre les forces de sécurité et les chefs de clan à Las Anod, dans le nord de la Somalie, a annoncé vendredi l'agence des Nations Unies pour les réfugiés, le HCR. Le HCR a déclaré que plus de 185.000 personnes avaient été déplacées de la ville de Las Anod et de ses environs depuis le début du mois de février.

Il a exhorté toutes les parties à respecter la sécurité des civils et a appelé à un soutien financier supplémentaire pour répondre aux besoins de ces nouveaux déplacés.

Avec des options limitées, de nombreuses familles de réfugiés nouvellement arrivées ont dû s'abriter dans des écoles et d'autres bâtiments publics tandis que d'autres n'ont actuellement d'autre choix que de dormir dehors", a déclaré le HCR dans un communiqué, ajoutant que beaucoup de déplacés avaient un besoin urgent en nourriture en eau et en installations sanitaires, ainsi que d'un soutien approprié pour les personnes ayant des besoins spécifiques.

Plus de la moitié des 60.000 Somaliens qui ont fui les affrontements et l'insécurité dans la ville de Las Anod sont arrivés en Ethiopie au début de la semaine, a indiqué le HCR.

Selon l'agence onusienne, les personnes qui fuient les affrontements sont épuisées et traumatisées. Elles ont déclaré avoir dû vendre leurs biens pour payer le transport afin de se mettre en sécurité, tandis que beaucoup d'entre elles ont perdu des êtres chers dans les affrontements ou ont été séparées de membres de leurs familles pendant la fuite. L'ONU a déclaré que les combats avaient eu une incidence sur les opérations humanitaires, avec des difficultés d'accès accrues, en particulier dans les sites de personnes déplacées à l'intérieur du pays.

## PALESTINE

**Des pêcheurs Palestiniens ciblés par des tirs de l'armée sioniste à Ghaza**

Des bateaux de pêcheurs palestiniens ont été ciblés vendredi par des tirs de la marine de l'occupation sioniste au large de la bande de Ghaza, outre des attaques contre des bergers, a rapporté l'agence de presse palestinienne, Wafa.

Selon Wafa, des vedettes de la marine sioniste, ont utilisé des mitrailleuses et des bombes à gaz lacrymogène pour attaquer des embarcations des pêcheurs palestiniens qui naviguaient au niveau des zones des Oasis, Soudania et Beit Lahya au nord de l'enclave palestinienne, les forçant à quitter les lieux.

Aucun blessé n'a été déploré. Les pêcheurs palestiniens sont quotidiennement ciblés par des mitrailleuses lourdes, des obus et des canons à eau depuis notamment 2007, dans le but de limiter leur activité, qui est pourtant une source vitale de revenus pour des milliers de familles palestiniennes.

Selon le ministère palestinien de l'Agriculture environ 40.000 palestiniens vivent de la pêche.

Au centre de l'enclave palestinienne, des tirs sionistes ont également ciblé plusieurs bergers palestiniens, les poussant à quitter les lieux, selon Wafa.

Ce n'est pas la première fois que les bergers et les agriculteurs sont soumis à de telles attaques de la part des forces d'occupation sioniste qui agressent et harcèlent quotidiennement les Palestiniens le long de la barrière érigée par l'occupation dans l'enclave.



## SYRIE

**Au moins 53 morts dans une attaque attribuée à Daech**

Au moins 53 civils ont été tués vendredi dans une attaque attribuée au groupe terroriste autoproclamé

"Etat islamique" (Daech/EI) dans le centre de la Syrie, a annoncé la télévision d'Etat.

"Cinquante-trois personnes qui ramassaient des truffes ont été tuées lors d'une attaque des terroristes de Daech (acronyme de l'EI en arabe, NDLR), au sud-est de la ville de Sokhné, dans l'est de la province de Homs", a indiqué la télévision d'Etat syrienne.

Parmi les tués, se trouvent sept militaires, a affirmé le directeur de l'hôpital de Palmyre, Walid Audi, où ont été amenés les corps des victimes, cité par la radio progouvernementale syrienne, Cham FM.

Cette attaque intervient quelques jours après une agression similaire survenue samedi dans la même région ayant fait 16 morts.

Les victimes ramassées dans des truffes, une soixantaine de personnes avaient été enlevées lors de cette première attaque.

## PAKISTAN

**7 morts dont 3 assaillants dans l'attaque contre un complexe de police**

L'attaque menée vendredi soir par un commando suicide des talibans pakistanais contre un important complexe de police à Karachi a fait sept morts, parmi lesquels les trois assaillants, a-t-on indiqué de source officielle. "Quatre personnes ont été tuées dans l'attaque, ce qui inclut deux policiers, un ranger (paramilitaire) et un agent d'entretien", a déclaré à l'AFP Murtaza Wahab Siddiqui, le porte-parole du gouvernement de la province du Sindh. "L'opération s'est conclue par la mort des trois terroristes", a-t-il ajouté. Des hommes armés ont tenté vendredi soir de prendre d'assaut un bâtiment dans un important complexe de police à Karachi, la plus grande ville du Pakistan et sa capitale économique et financière. "Le nombre d'assaillants n'est pas encore connu avec précision", avait auparavant déclaré le ministre de l'information pour la province de Sindh, Sharjeel Inam Memon, à la télévision locale Geo TV. Des ambulances et des véhicules de police se ruaièrent sur le site de l'attaque, un complexe constitué de plusieurs bâtiments officiels de la police et de résidences pour les policiers et leurs familles, selon des médias.

## FIDJI

**L'ancien Premier ministre Frank Bainimarama suspendu du parlement**

L'ancien Premier ministre des Fidji Frank Bainimarama, l'auteur du sanglant coup d'Etat de 2006, a été suspendu vendredi pour trois ans du parlement, ont rapporté les médias.

Frank Bainimarama a gouverné son pays de 2006 jusqu'aux élections législatives de décembre dernier remportées de justesse par Sitiveni Rabuka, qui a alors pris la tête du gouvernement.

En tant que chef de l'opposition, M. Bainimarama s'en est pris à son successeur et à ses ministres dans une intervention lundi au parlement.

Il a également accusé le président de la République des Fidji Wiliame Katonivere d'avoir failli à sa tâche de protéger la Constitution, qui selon lui est "presque quotidiennement" bafouée par le nouveau gouvernement.

"En tant que commandant en chef, il (M. Katonivere) n'a pas fourni aux forces armées d'orientations adéquates", a-t-il

déclaré. Le discours de M. Bainimarama a donné lieu à une plainte pour infraction aux procédures parlementaires déposée auprès du président du parlement.

Le ministre de l'Intérieur Pio Tikotikodu a accusé M. Bainimarama d'avoir dénigré le chef de l'Etat et adressé à l'armée un "appel sédi tieux et irrespectueux".

Vendredi, le parlement a voté la suspension jusqu'en février 2026 de M. Bainimarama, qui est désormais interdit d'entrée dans les locaux du parlement et doit présenter des excuses écrites au président des Fidji.

En janvier, l'armée a adressé un avertissement au nouveau gouvernement, exprimant "son inquiétude croissante" en ce qui concerne l'envergure et la rapidité des réformes mises en oeuvre par M. Rabuka.

Ce dernier a promis de réviser la Constitution de son pays, adoptée en 2016 et qui accorde à l'armée de vastes prérogatives dans la sphère politique.

## PÉROU

**Le Congrès approuve la mise en accusation de l'ex-président Castillo**

Le Congrès péruvien a validé vendredi le recours constitutionnel intenté contre l'ancien président Pedro Castillo et deux anciens ministres pour les crimes présumés d'organisation criminelle, de trafic d'influence et de collusion. Après plus de quatre heures de débat, les parlementaires ont approuvé le document final par 59 voix pour, 23 contre et trois abstentions.

Ce vote permettra à la procureure générale Patricia Benavides, qui a déposé ce recours constitutionnel en octobre 2022, de formaliser son enquête et d'engager une procédure pénale contre M. Castillo.

Lors de la même session, les élus ont aussi approuvé les rapports finaux recommandant l'inculpation des ex-ministres des Transports et des Communications, Juan Silva Meza, et du Logement, de la Construction et de l'Assainissement, Geiner Alvarado Lopez, pour organisation criminelle présumée.

Au cours de la séance, l'avocat de M. Castillo, Eduardo Pachas, qui y a participé virtuellement, a réitéré que son client niait ces accusations de corruption et d'organisation criminelle, demandant qu'il soit autorisé à présenter sa défense en personne.

L'ancien président est en détention préventive pour 18 mois dans la prison de Babadillo à Lima, alors qu'il fait l'objet d'une enquête pour "rébellion" présumée après avoir tenté de dissoudre le Congrès le 7 décembre.

## NICARAGUA

**L'ONU inquiète après que plus de 300 dissidents ont été déchus de leur nationalité**

L'ONU a fait part vendredi de sa profonde inquiétude après que plus de 300 dissidents ont été récemment déchus de leur nationalité au Nicaragua, avertissant que cela était contraire au droit international.

"Les récentes réformes législatives au Nicaragua permettant la déchéance de nationalité pour des motifs arbitraires vont à l'encontre des obligations du Nicaragua en vertu du droit international et régional des droits de l'homme", a estimé dans un communiqué le HCR, l'agence des Nations Unies pour les réfugiés.

"Le droit international interdit la privation arbitraire de nationalité, y compris pour des motifs raciaux, ethniques, religieux ou politiques", a-t-il ajouté.

Mercredi, un tribunal de ce pays d'Amérique centrale a qualifié 94 personnalités de l'opposition vivant en exil, dont l'écrivain et ancien vice-président Sergio Ramirez, de "traîtres à la Nation" et les a déchues de leur nationalité.

En dehors de M. Ramirez, qui fut vice-président de l'actuel chef d'Etat, Daniel Ortega, dans les années 1980 et vit en exil en Espagne, cette mesure judiciaire concerne en particulier l'évêque catholique Silvio José Baez, les ex-guérilleros sandinistes Luis Carrion et Monica Baltodan, l'écrivain Gioconda Belli et la militante des droits de l'homme Vilma Nuñez.

La liste des personnes sanctionnées comprend en outre des responsables politiques de différentes formations d'opposition, d'anciens fonctionnaires et des journalistes.

La semaine dernière, le gouvernement nicaraguayen avait libéré et expulsé dans la foulée vers les Etats-Unis 222 prisonniers également déchus de leur nationalité et de leurs droits civiques.

APS

**ALLEMAGNE  
Huit aéroports paralysés par une grève de personnels**

Huit aéroports allemands, dont les plateformes très fréquentées de Francfort et de Munich, sont paralysés vendredi en raison d'une grève de personnels dans un contexte de négociations tendues sur les salaires, selon des médias. A l'aéroport de Francfort, le plus important du pays, "la situation est très calme, il n'y a quasiment aucun voyageur dans les halls" alors qu'une douzaine de mouvements d'avions sont prévus ce vendredi, contre un millier en temps normal, a indiqué le porte-parole de l'opérateur Fraport, Dieter Hulick, cité par les médias. Il ne devait pas non plus y avoir de vol jusqu'à samedi 01h00 du matin à l'aéroport de Munich, ce qui concerne plus de 700 décollages et atterrissages, a indiqué pour sa part, le porte-parole de l'opérateur de l'aéroport, Corinna Born. Les vols pour les urgences médicales, techniques et autres vols pour la Conférence de Munich sur la sécurité, qui s'ouvre vendredi, ne sont pas concernés. Le débrayage a été organisé pour entraîner "de fortes répercussions, principalement sur les vols intérieurs, allant des retards aux annulations, voire à l'arrêt partiel du trafic", selon un communiqué mercredi du syndicat allemand des services Verdi à l'origine du mouvement.

"Les travailleurs mettent conjointement la pression sur leurs employeurs car les négociations n'ont jusqu'à présent donné aucun résultat", a déclaré Christine Behle, vice-présidente de Verdi, dans un communiqué, relayé par des médias. Le syndicat Verdi mène actuellement des négociations de branche pour les travailleurs du secteur public, le personnel au sol des aéroports et le personnel de sécurité aérienne, afin de réclamer de meilleurs salaires compensant la perte de pouvoir d'achat liée à l'inflation élevée. L'arrêt de travail d'une journée touche les aéroports des villes de Brême, Dortmund, Francfort, Hambourg, Hanovre, Munich, Stuttgart et Leipzig.

# JOURNÉE NATIONALE DU CHAHID "Safir Ettarab": l'Orchestre des artistes martyrs de la Révolution

L'Orchestre historique d'Ali Maâchi, "Safir Ettarab" (l'ambassadeur de la chanson), militant de la cause nationale, dont certains de ses musiciens tomberont au champ d'honneur, s'était formé pour mettre en avant le principe de la différence culturelle, dans un contexte colonial des plus rudes.

A l'instar de plusieurs autres orchestres algériens résolus, durant la Guerre de libération nationale, à faire la promotion des cadences et des modes algériens, les musiciens de "Safir Ettarab", constitué au début des années 1950, se sont exclusivement réservés à l'interprétation des nouvelles chansons de Ali Maâchi, favorables à une Algérie algérienne, indépendante et souveraine.

Après la diffusion sur les ondes de Radio-Alger de plusieurs nouvelles pièces célébrant la Patrie, l'orchestre enregistré en 1956, "Angham El Djazaïr", chef d'œuvre d'Ali Maâchi qui allait consacrer son militantisme artistique ainsi que celui des membres de son orchestre.

D'une quinzaine de minutes, "Angham El Djazaïr", reprise après l'indépendance par Noura et Cherif Kortbi, enchaîne dans sa richesse lyrique et mélodique, les principaux genres qui caractérisent le patrimoine



musical algérien, pour se poser et de manière ferme et catégorique comme "un déni à toutes les velléités coloniales de dépersonnalisation et de déculturation".

Une des nombreuses tâches auxquelles s'était assigné l'orchestre "Safir Ettarab" consistait à intervenir au début et à la fin d'un meeting de sensibilisation populaire, afin de rassembler les foules et protéger les orateurs, souvent objets de mandats d'arrêt. Au déclenchement de la Guerre de libé-

ration nationale, les membres de l'orchestre "Safir Ettarab" et leur directeur artistique vont rejoindre la lutte armée, accueillis par le "réseau de l'ALN-FLN", dont Mokhtar Okacha (1930-1958) et Larbi Hachemi Oued El Garde (1934-1959) qui tomberont au champ d'honneur, armes à la main. Mostefa Belarbi (1933-1994), le violoniste de la troupe, fut, quant à lui, mis en prison en 1957 et atrocement torturé, alors que le tout jeune percussionniste Zekri Moulay (1939-2005), Mekki Benaouda ainsi que Abdeslem Mustapha (disparu en 2022) avaient, entre temps, rejoint le maquis.

Parmi les chansons d'Ali Maâchi, enregistrées et exécutées par l'Orchestre "Safir Ettarab", "El Babour", "Taht samae El Dja-zaïr", "Ya dak el youm ki net'fek'rek ma nez'sach", "Ya salam aala el banet", "Essayf wassal", "Mazal aâlik en'khemmem", ou encore, "W'sayet el goumri".

"Safir Ettarab" exprimait de manière intense la singularité de la personnalité autochtone et sa fierté d'appartenir à la Patrie algérienne.

Les œuvres qu'il interprétait expriment, entre autre thématiques, l'amour de la Patrie, l'espoir et la volonté du peuple à s'affirmer à un moment crucial de son histoire glorieuse, marquée par la guerre de libération.

Après avoir découvert des armes et des explosifs dans leurs domiciles, Ali Maâchi et deux de ses compagnons, dont Mohamed Djahlane sont enlevés par les soldats de l'armée coloniale, torturés, puis exécutés le 8 juin 1958, avant d'être pendus et leurs corps exposés sur la place publique de la ville de Tiaret.

## CINÉMA Début de tournage du film "Souika" de la vieille ville de Constantine

La place du musée des arts et des expressions culturelles traditionnelles Palais Hadj Ahmed Bey de Constantine, a abrité hier jeudi, le début de tournage du film historique "Souika" qui met en lumière une période vécue par la ville de Constantine durant la colonisation et illustre le militantisme de la vieille médina.

Le film montre des scènes tirées de faits réels, écrit et réalisé par Amar Mohsene qui retrace les coutumes dans la vieille cité et raconte les épreuves du combat durant la guerre de libération nationale, l'histoire se situe entre le premier jour du mois de Ramadhan et la veille de l'Aïd de l'année 1958.

Amar Mohsene a déclaré à l'APS que le scénario rapporte des faits réels mêlé à des personnages tirés de l'imagination et illustrant des scènes typiques de l'époque, notamment les épreuves vécues par la population durant ces années de combat pour l'indépendance, par sa famille ou par ses voisins, précisant que le chahid Daoudi Slimane dit Hamlaoui apparaît dans ce film.

Le wali de Constantine Abdelkhalik Sayouda a assisté au tournage des premières images du film "Souika", il a déclaré à cette occasion qu'il apporte son soutien à ce film qui illustre l'héroïsme de la ville des

ponts qui fut un bastion de la résistance contre le colonialisme. Pour sa part, Samir Guennez directeur de la production à la télévision Algérienne a souligné que la reprise de tournage du film "Souika" est prévue dès la deuxième semaine qui suivra l'Aïd El Fitr de cette année, il a précisé que le film offre des opportunités de participation à des jeunes talents des théâtres régionaux. Le comédien Hakim Dekkar qui interprète le rôle d' "El Hadi" dans le film, a déclaré que l'histoire mêle la fiction et la réalité pour présenter une peinture du quartier de la "Souika" qui fut le cœur battant de la ville de Constantine.

## THÉÂTRE La générale de la pièce de théâtre "Naker lahsane" présentée à Alger

La générale de la pièce de théâtre "Naker lahsane" (l'ingrat), une tragi-comédie qui traite de l'éternelle dualité entre le monde des idées et celui des choses, a été présentée, jeudi à Alger, devant un public relativement nombreux.

Accueilli au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (TNA), le spectacle a été mis en scène par Youcef Taouint sur une réécriture de sa plume, tirée de l'idée du spectacle, "Le chant des cygnes", étude dramatique en un seul acte de l'écrivain, dramaturge russe, d'Anton Pavlovitch Tchekhov (1860-1904).

D'une durée de 60 mn, "Naker lahsane" raconte l'histoire de "Louz", un poète dramaturge et metteur en scène sans ressources, vivant dans l'errance, campé par Kamel Kacimi, et son frère "El Bahri", être impitoyable et autoritaire, directeur d'un théâtre et vivant dans son "costume de responsable intrinsèque", interprété par Mohamed Khelifi. "El Bahri" interdit à son frère de passer la nuit au théâtre durant sa période de précarité, une situation "inadmissible" qui va susciter l'intervention de "Ammar Draham", le gardien, incarné par Fethenour Ham-mouch, qui volera au secours de Louz, en l'hébergeant clandestinement dans l'une des loges du théâtre, à la condition de lui rédiger ses échanges épistolaires, propices à l'expression de son lyrisme amoureux, qu'il voue à sa bien aimée.

Rendu par Aouf Zoheir, "Wathiq", un autre pensionnaire de "Ammar Draham",

faisant face à une adversité rude et disproportionnée de la vie, va s'avérer être un tout autre personnage que celui qu'il a laissé entendre en apparence.

Dans des échanges ascendants et soteuus, les comédiens ont bien porté la densité du texte, occupant tous les espaces de la scène dans une trame exigeante d'un jeu empreint de plusieurs référents académiques, entre burlesque, psychodrame, comédie noire et vaudeville, ainsi qu'une partie chorégraphie signée par le grand Slimane Habès, régulant une rixe entre les deux frères.

La scénographie minimaliste et concluante, œuvre Mohamed Bordjane, était faite d'un éclairage varié, entre latéral, individuel et d'ensemble, ainsi que deux longs pantalons, avec deux entrées suggérant l'accès à des espaces différents du théâtre, meublés d'un lit et de quelques accessoires. Choix judicieux du metteur en scène, le montage de la bande son, fait d'un mélange hétérogène de pièces entre chants chaâbis et musiques occidentales qui ont aidé à la création d'atmosphères mélancoliques, sur fond de tourments et de nostalgie.

Version revisitée et améliorée d'un spectacle déjà monté en 2013, la pièce de théâtre "Naker lahsane", est produite par le Mouvement théâtral de Koléa (MTK), qui compte à son actif, depuis sa création en 1995 par Youcef Taouint, plusieurs distinctions nationales.

## TIZI-OUZOU Le Théâtre régional célèbre la Journée nationale du chahid

Le public du Théâtre régional de Tizi-Ouzou (TRTO) Kateb Yacine, était au rendez-vous vendredi, à l'occasion de la célébration de la Journée nationale du chahid, avec le spectacle "A la vie, à la mort" de l'association "Le Akouas" de Médéa.

Inspirée de la pièce "132 ans" de Abderrahmane Kaki, le spectacle, d'une heure et 15 minutes, produit en 2022, est un réquisitoire contre la condition coloniale imposée au peuple algérien qui a payé un prix fort pour s'en libérer.

Le personnage principal de la pièce, Si Ahmed, ancien moudjahid, récolte du comportement de jeunes supporters foulant aux pieds un maillot frappé de l'emblème nationale, leur administre un cours d'Histoire relatant cette lutte.

A travers des tableaux artistiques qui peignent des scènes de souffrance et de lutte Si Ahmed relate la souffrance et la lutte à mort du peuple algérien durant la Guerre de libération nationale.

"La présentation de ce spectacle participe au travail de préservation de l'Histoire et de la mémoire nationales et leur transmission aux jeunes générations par tous les moyens, y compris artistiques" dira, Hocine Heddou, directeur du TRTO, qui annonce d'autres spectacles dans le cadre du soixante-naire de l'indépendance.

APS

## PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
WILAYA DE SÉTIF  
DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE DE LA SOLIDARITÉ  
CITÉ HACÈNE BELKHIRED 750 LOGEMENTS SÉTIF  
TÉL : 036.61.92.64 / NIF : 000219015002263  
**AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT NATIONAL  
AVEC EXIGENCE DES CAPACITES MINIMALES  
N° : 01/2023**

Direction De L'action Sociale Et De Solidarité lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales pour :

- PROJET: Réhabilitation et Réfection du Centre Psychopédagogique a el Eulma
- LOT : TCE
- Les entreprises ou groupe d'entreprise possédant un certificat de qualification suivante peuvent participer à l'appel d'offre :
- 01\* qualification en Bâtiment comme activité principale catégorie trois (03) ou plus
- En cas de groupement le présent qualification catégorie trois (03) ou plus
- 02\* Les entreprises qualification catégorie deux (02) ou plus en Bâtiment comme activité principale.
- 02\* condition des soumissionnaires ont déjà réalisé un projet similaire de montant 20 000 000.00 DA et plus.
- Les dossiers de soumission sont à retirer auprès de la Direction De L'action Sociale Et De La Solidarité Sise Cité Hacène Belkhired 750 Logements Sétif. Tél : (036) 61.92.64
- Les offres doivent comporter un "dossier de candidature" et une "offre technique" et une "offre financière" chaque offre est insérée dans une enveloppe fermée, cachetée et séparée indiquant le nom de la société et la référence et l'objet de l'appel d'offre ainsi que la mention "dossier de candidature" ou une "offre technique" ou une "offre financière" selon le cas. Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention suivante :
- " A NE PAS OUVRIR SAUF PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET DU JUGEMENT DES OFFRES "
- APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCES MINIMAL N° : 01/2023
- \*Sujet de l'appel d'offre \*
- \*A- la première dite dossier de candidature
- Déclaration de candidature dûment renseignée et signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Déclaration de profité dûment renseignée et signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Déclaration du sous traitant dûment renseignée et signée et cachetée par le soumissionnaire.
- les statuts pour les sociétés.
- Copie de certificat de qualification en cours de validité.
- Bilans financiers des 03 dernières années d'exercice (2019-2020-2022)
- Références professionnelles dûment justifiées (attestation de bonne exécution contient des projets similaires des travaux même nature, signée par le maître de l'ouvrage) direction publics
- Liste des moyens humains à utiliser pour le projet (Attestation d'affiliation au niveau CNAS - Attestation dans la spécialité (pour l'encaдрement).
- Listes des moyens matériels fixe dûment justifiée par (Huissier de justice ou rapport d'expert de l'année en cours) et

- pour le matériel roulant (jointe des cartes grises et d'assurances en cours de validité)
- Copie de Casier judiciaire moins de 03 mois en cours de validité.
- Extrait role en cours de validité apuré ou avec échecancier de 03 mois en cours de validité portant le mot Non Includ dans la carte nationale pour les auteurs d'infractions frauduleuses.
- Mise jour (CNAS - CASNOS - CACORATH) en cours de validité.
- Copie de l'attestation de dépôt légale des comptes sociaux pour les personnes morales (SPA- SNC-SARL-EURL) année 2020.
- Copie de Numéro Identification Fiscale (NIF).
- Copie de registre de commerce électronique.

Art 69 du décret présidentiel N°15/247 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics - les documents justificatifs justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché public, qui Doit les fournir dans un délai minimum de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et en tous état de cause avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché.

- B- La seconde dite offre technique contenant :
  - La déclaration à soumettre dûment renseignée et signée et cachetée par le soumissionnaire.
  - Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite " lu et accepté "

Agenda technique justificatif.

- C- la seconde dite offre financière contenant :
  - 1. La lettre de soumission dûment renseignée et signée et cachetée par le soumissionnaire.
  - 2. Le bordereau des prix unitaires "BPU" dûment remplis et signés et cachetés par le soumissionnaire.
  - 3. Le devis qualificatif et estimatif dûment remplis et signés et cachetés par le soumissionnaire.

- \* La durée de préparation des offres est fixée de (15) jours à partir de la 1ere réunion des journaux national ou BOMOP).
- \* L'offre sera déposée au bureau équipement au siège de la Direction de L'Action Sociale Et De La Solidarité Sise Cité Hacène Belkhired 750 Logements - Sétif - au dernier jour de la durée de préparation des offres du (08:00H jusqu'à 14:00H), et l'ouverture des plis sera au même jour 14:00H. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le (dépôt des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à (08:00H jusqu'à 14:00H), et l'ouverture des plis sera au même jour à 14:00 h.
- \* La validité de l'offre est égale à la durée de préparation des offres augmentée de (03) Mois).
- \* Le service contractant se réserve le droit de proroger le délai des préparations des offres pour motif ou circonstances exceptionnelles.
- \* Les soumissionnaires peuvent assister à l'ouverture des plis.

APS

## INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

## Des dizaines de pays exhortent à réguler l'utilisation militaire de l'IA

Plusieurs dizaines de pays, dont les Etats-Unis et la Chine, ont exhorté jeudi à réguler le développement et l'utilisation de l'intelligence artificielle (IA) dans le domaine militaire, évoquant les risques de "conséquences non souhaitées".

"Il y a des inquiétudes dans le monde entier concernant l'utilisation de l'IA dans le domaine militaire et le manque potentiel de fiabilité des systèmes d'IA", souligne un appel à l'action publié à l'issue de la première conférence internationale sur le sujet qui s'est déroulée à La Haye, aux Pays-Bas.

Le texte, signé par plus de 60 pays, évoque également des préoccupations relatives à "la question de l'implication humaine ainsi que le manque de clarté en ce qui concerne la responsabilité" et les "conséquences involontaires potentielles". Militairement, l'IA est déjà utilisée pour la reconnaissance, la surveillance et l'analyse de situations et pourrait à l'avenir être capable de choisir

des cibles de manière autonome, avec notamment des essais de drones et un usage dans les systèmes de commandement et de contrôle nucléaire.

"Ne laissez jamais l'humain échapper à la responsabilité qu'il doit assumer, ne la confiez jamais, jamais à l'IA", a souligné lors d'une table ronde le général Jrg Vollmer, ancien commandant supérieur de l'OTAN. La conférence, organisée par les Pays-Bas et la Corée du sud, appelé REAIM (IA responsable dans le domaine militaire), a rassemblé 2.000 délégués, aussi issus d'entreprises technologiques et de la société civile.

Bien que les experts aient estimé qu'un traité réglementant l'utilisation de l'IA, à

l'image des accords internationaux sur les armes chimiques et nucléaires, était encore loin, les participants ont convenu qu'il était urgent d'établir des lignes directrices.

Ils ont également annoncé la création d'une commission mondiale sur l'IA, notamment pour clarifier la définition de la technologie dans le domaine militaire et déterminer son utilisation responsable.

"Avec les cadres et la législation appropriés mis en place, l'utilisation de l'IA rendra nos processus opérationnels et logistiques plus simples et plus efficaces", a déclaré le ministre néerlandaise de la défense Kajsa Ollongren dans un communiqué, soulignant que la technologie permet également "de



prendre des décisions plus rapides et mieux informées".

## ETATS UNIS

## Tesla rappelle plus de 360.000 véhicules pour des problèmes d'aide à la conduite

Tesla a procédé jeudi au rappel de 362.758 voitures après avoir identifié des dysfonctionnements de son logiciel d'aide à la conduite, qui peuvent amener le véhicule à agir de façon potentiellement dangereuse aux intersections.

Le rappel porte sur tous les modèles de la gamme, S, X, Y et le modèle 3 équipés du logiciel FSD (Full Self-Driving) ou prévus pour le recevoir, mais sur des périodes de fabrication différentes, remontant, pour certains, jusqu'à 2016.

Le FSD, qui est en phase de test, est un logiciel dit de niveau 2, qui relève davantage de l'assistance à

la conduite que de la conduite autonome.

Selon l'avis publié par l'Agence américaine de la sécurité routière (NHTSA), les défauts du logiciel, lorsqu'il est activé, peuvent amener le véhicule à continuer tout droit lorsqu'il s'est mis dans une voie de déviation qui oblige théoriquement à tourner.

Une voiture dont le logiciel FSD est enclenché peut aussi traverser une intersection dotée de panneaux "stop" sans observer un arrêt complet, ou passer un carrefour avec des feux oranges fixes sans ralentir.

Selon l'Agence, les véhicules concernés peuvent également "ne pas réagir suffisamment à des changements signalés de limites de vitesse" ou ne pas intervenir lorsqu'un conducteur dépasse la vitesse maximum autorisée. Pour remédier à ces défauts, Tesla prévoit de procéder à une mise à jour du logiciel, à sa charge, est-il indiqué dans l'avis. Ce rappel ne nécessite pas de ramener son véhicule à un point de contrôle Tesla. "Le terme «rappel» pour qualifier une mise à jour du logiciel est anachronique et simplement erroné", a tweeté Elon Musk, en réaction à

l'annonce. En juin 2022, la NHTSA avait publié un rapport mentionnant que des Tesla équipées d'un logiciel d'assistance à la conduite, actif à un moment ou un autre durant les 30 secondes précédentes, avaient été impliquées dans 273 accidents de la route aux Etats-Unis. Le ministère américain de la Justice a ouvert une enquête sur les systèmes d'aide à la conduite de Tesla, selon un document publié, fin janvier, par le régulateur boursier, la SEC. Dans le document, Tesla avait rappelé que le FSD et l'autre logiciel, dit "Autopilot", étaient "conçus pour être utilisés

par un conducteur vigilant dont les mains sont sur le volant et qui est prêt à reprendre le contrôle à tout moment". Mais depuis plusieurs années, le patron du constructeur, Elon Musk, a régulièrement été beaucoup plus loin dans ses déclarations.

Dès 2019, il promettait ainsi la mise en service, dans l'année, d'un véhicule capable d'assurer une conduite totalement autonome, sans aucune intervention d'un passager. Aucun véhicule de la gamme n'est, à ce jour, équipé d'un tel logiciel.

APS

## PUBLICITÉ

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

وزارة الصحة  
MINISTRE DE LA SANTE  
الوكالة الوطنية للدم  
Agence Nationale du Sang

رقم التعريف الجبائي: 411016000150030



**Avis de prorogation de délai de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°01 / 2023**  
« Acquisition d'équipements au profit des CTS (Centre de Transfusion Sanguine) de l'ANS »

En application des dispositions de l'article 66 du décret présidentiel n° N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'Agence Nationale du Sang informe l'ensemble des candidats ayant retiré le cahier des charges de l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°01 / 2023 « Acquisition d'équipements au profit des CTS (Centre de Transfusion Sanguine) de l'ANS », paru dans les deux quotidiens nationaux الاخبارية et DECA NEWS en date du 01/02/2023 et le BOMOP, que la date et l'heure limite de dépôt des offres prévues initialement le 15/02/2023 à 12 heures, est prorogée de huit (08) jours.

A cet effet, la date de dépôt des offres est fixée au 22/02/2023 avant 12h00.

## RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Adrar  
Daïra d'Adrar  
Commune d'Adrar

Service des programmes  
Service des commissions  
N.I.F : 098401015013837

**AVIS N° 02/2023**  
**PORTANT L'ATTRIBUTION PROVISOIRE**  
**DE L'AVIS D'APPEL**  
**D'OFFRES OUVERT N° 28/2022**

Conformément à l'article N° 65 du décret présidentiel N° 247/2015 de la 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics modifié et complété.

Vu le procès-verbal de réunion de la commission d'évaluation des offres N° 80/2022 du 11/12/2022. Le Président de l'Assemblée Populaire Communale d'Adrar annonce l'attribution provisoire de projet: ETUDE SUIVI ET REALISATION DES ANNEXES COMMUNALES A MERAGGEN BAYZONE TILLANE

PROJET	NOM DE SOUSMISSIONNAIRE ET NIE	PROJET	MONTANT DE L'OFFRE	DELAJ	RAISONS ET CRITERE DE CHOIX
ETUDE SUIVI ET REALISATION DES ANNEXES COMMUNALES A MERAGGEN BAYZONE TILLANE	GUELLIL MOUSSA 199101010062347	ETUDE SUIVI ET REALISATION DES ANNEXES COMMUNALES A MERAGGEN BAYZONE TILLANE	1.190.388.00	60 jours	Moins disant

Conformément à l'article 82 du décret sus-cité, les soumissionnaires qui contestent le choix du service contractant peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la commune dans un délai de (10) dix jours à compter de la date de la première publication de cet avis dans le BOMOP ou sur d'autres organes de la presse. Les soumissionnaires qui souhaitent consulter les résultats détaillés de l'évaluation technique et financière peuvent se rapprocher du bureau des marchés - service des programmes de la commune, dans un délai de (03) trois jours à compter de la date de la première publication de cet avis sur le BOMOP ou sur d'autres organes de la presse.



# Programme de la soirée

**TF1 21:10**



**Ant-Man**

En 1989, Hank Pym, brillant savant, entre en conflit avec le SHIELD et refuse de livrer sa formule révolutionnaire de miniaturisation. De nos jours, Scott Lang, tout juste sorti de prison, se retrouve embarqué par ses anciens complices dans le cambriolage de la maison de Hank Pym. Le scientifique voit dans le cambrioleur un allié potentiel dans son combat contre l'arrogant Darren Cross, qui veut s'approprier sa formule. Pym s'arrange pour que Lang entre en possession de son costume aux capacités de miniaturisations.

**france 2 21:10**

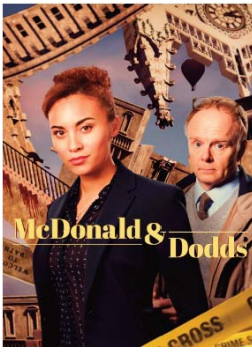


**Les vétos**

En plein cœur du Morvan, Nico, vétérinaire, est toujours en train de courir, pressé de satisfaire ses clients, d'aider des agriculteurs en difficulté, tout en tentant de préserver sa vie de famille avec sa femme Nath et leurs deux turbulents garçons. Mais tout est bouleversé quand son associé Michel, qui veut prendre une retraite bien méritée, lui annonce qu'il a trouvé une remplaçante : Alexandra, originaire du village, qui termine ses études d'épidémiologie à Paris. Seulement, Alexandra, de passage dans la région, n'a aucune intention d'y rester.

**france 3 21:10**

**McDonald & Dodds Saison 2 Episode 2**



Le temps d'un weekend, Angela fête son anniversaire lors d'une escapade avec ses amis. Lors d'une soirée arrosée en discothèque, elle se lie d'amitié avec un groupe de jeunes rugbymen. Les filles sont invitées par les sportifs à poursuivre la soirée dans un luxueux domaine. Angela y fricote avec Dominique Aubert, la nouvelle recrue du club, dont le corps sera retrouvé quelques heures plus tard, gisant sur les rails d'un tunnel ferroviaire à proximité de la maison... La police arrive pour enquêter. La jeune Doreen, pour sa part, est fascinée par les maquettes construites par le propriétaire des lieux.

**CANAL+ 21:00**

**Rugby : Top 14 Saison 2022 Bordeaux-Bègles / Clermont-Auvergne**



Pour conserver leur place dans le top 6, Zack Holmes et les Girondins vont devoir faire le plein de points au stade Chaban-Delmas en cette deuxième partie de saison. Devant son public, l'UBB affronte des Clermontois peu à l'aise à l'extérieur. Les "Jaunards" ont perdu sept de leurs huit rencontres disputées loin de leur base. Après leur élimination en coupe d'Europe, les Auvergnats vont toutefois essayer de profiter d'un calendrier allégé pour prendre de précieux points en déplacement et s'éloigner ainsi du bas du tableau. Maxime Lamothe et les siens doivent livrer un match sérieux pour ne pas se faire surprendre à domicile.

**6 21:10**



**Capital**

Avec son million de vacanciers annuels par an, Center Parcs, c'est le champion des vacances au vert. Mais la crise sanitaire du Covid a grandement fragilisé l'enseigne de villages vacances née en 1968 au Pays Bas. Après avoir frôlé la banqueroute, la marque a décidé de se réinventer, proposant de multiples nouveautés à ses clients. Né dans les livres de J.K Rowling en 1997, Harry Potter, l'apprenti sorcier de Poudlard est quant à lui devenu la star de huit films et surtout, de milliers de produits dérivés. Un succès qui a permis à l'auteur des romans initiaux et à la société Warner Bros, détentrice de la licence, de faire fortune.

## Jeux

### Samourai-Sudoku n°2752

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

5			3	8	6		
3	1		9	8	2	5	
9							
8	4						
	7		5		3		
					4	6	
						3	
7	3		4	2		8	1
	6	5	3			9	

7				4	6	1			
4	2			5	8		7	3	
9									
5	6								
	4			3				8	
								2	1
									4
2	3		6	8				9	5
			5	1	4				3

				8	5	
				6		
				4	3	

4			2	3	1		7		4			7	9	5		
2	7		1	8	6	9			5	7		4	9	1	8	
9									9							
4	3								2	3						
	9		5		2					5		7		6		
						8	3							9	4	
							7								9	
1	5		7	3					6	9		8	1		3	2
	2	6	5				3			8	4	9				7

Horizontalement :  
1 - Procédé de détection  
2 - Plaque qui limite la vue - Armée féodale  
3 - Fixé par des cordages - Messagère des dieux  
4 - Porteur de mortier - Pronom masculin - Biddasse aux U.S.  
5 - Hurler comme un cerf - Il permet de faire une scène  
6 - Partie de lustre - Déplorée  
7 - Blindées - Riches décorations  
8 - Illumination - Remarque abrégée - Parfum de raki  
9 - Particulière au pays  
10 - Temps de règne - Coupure de vers

Verticalement :  
A - Energisante  
B - Immatériel - Levée qui rapporte  
C - Il fait hausser le ton - Titre religieux  
D - Rivière bretonne - Babiole  
E - Vieux philosophes - Symbole chimique  
F - Point de la rose - Cas à traiter de suite  
G - Sélection - Volcan antarctique  
H - Deviens propriétaire - Déchiffré  
I - Petite partie d'archipel - Il grossit le Rhin  
J - Appel désespéré - Mollesse  
K - Cité bourguignonne - Soulager  
L - Gaine - Cros d'étableur

*"J'ai vu plus loin que les autres parce que je me suis juché sur les épaules de géants."*



Isaac Newton

### Mots croisés n°2752

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											



Mots fléchés géants de force 1 à 3 n°1452

innovante ↓	champion ↓	sorte de graine court-circuit ↓	en cet endroit ↓	jailit expérimenteras ↓	se développer ↓	ancien chapeau ↓
impolie ↓	mâcherai ↓		enlizeras ↓			ajaira ↓
sons harmonieux tireurs d'avirons ↓				fera des ravages en tenue d'Ève ↓	période chaude ambitionnerais ↓	
il vaut le titane chat familier ↓		rien brosser vivement ↓	dépôts de vapeur cancère ↓		fleur bulbeuse il réduit la liste ↓	un ton sous mi illusion ↓
affuble pot pour pâtes ↓		sonnera le tocsin chimérique ↓		acide unités agraires ↓		formel ↓
masque de mariée ↓	appuieras travailleraient ↓		argon de formule vieilles capacités ↓	relations ethnies ↓	point de vue déloquement ↓	irrationnelles ↓
conjugué ↓	épuiseras communication ↓					appris téléphone ↓
réalité ↓			pillage ↓		qâteau breton calibrais ↓	
légumi-neuses ↓		mais oui coûteux ↓	concrète roues à gorge ↓	servitude culture de céréales ↓		
doctrine réservée fanfaronnerez ↓				agence spatiale important ↓	posse-sif ↓	fera rire ↓
durée de vie ↓		égorgea fruit de durs travaux ↓	enchâs-seras convaincu ↓		fleuve débutant enchanté ↓	sillons ↓
réprimandant ↓	obtenus c'est le gallium ↓		chauffeur de Ramsès sous si ↓	brosse en soies forme de ferrure ↓	parasite intestinal ↓	
imposera ↓				conversa ↓		

Solution

Sudoku n°2752

4	5	7	2	1	3	8	6	9
3	1	6	7	9	8	4	2	5
9	2	8	5	4	6	3	1	7
8	4	1	6	3	9	5	7	2
6	7	2	1	5	4	9	3	8
5	9	3	8	7	2	1	4	6
1	8	4	9	6	7	2	5	3
7	3	9	4	2	5	6	8	1
2	6	5	3	8	1	7	9	4
1	3	7	8	6	5	4	2	9
9	4	6	1	2	7	3	8	5
5	2	8	4	9	3	1	6	7
6	4	8	9	7	2	3	1	5
2	7	5	3	1	8	4	6	9
9	1	3	4	6	5	8	7	2
4	3	1	8	2	7	5	9	6
8	9	7	6	5	3	1	2	4
5	6	2	1	4	9	7	8	3
3	8	4	2	9	1	6	5	7
1	5	9	7	3	6	2	4	8
7	2	6	5	8	4	9	3	1

Mots Croisés n°2752

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1	R	A	D	I	E	S	T	H	E	S	I	E
2	O	E	I	L	L	E	R	E	O	S	T	
3	B	R	E	L	E		I	R	I	S		U
4	O	I	S	E	A	U	I	L	G	I		
5	R	E				T	R	E	T	T	E	A
6	A	N				R	E	G	R	E	T	T
7	T					M	I	S	E	E	S	O
8	I	D	E			E	N	B			A	N
9	V	E	R	N	A	C	U	L	A	I	R	E
10	E	R	E			C	E	S	U	R	E	S

Grille géante n°1452

•	C	•	R	•	E	•	S	•	I	•	F	•	M	•	P
I	R	R	E	U	S	•	E	C	T	U	S	•	U	S	T
R	A	M	E	U	R	•	S	E	V	I	R	•	R	U	R
T	I	N	E	N	A	•	B	A	N	T	E	•	R	A	I
M	I	N	E	R	A	•	L	E	R	A	•	S	A	V	I
V	E	T	R	I	N	•	E	R	A	•	A	•	S	U	R
T	E	R	R	I	D	•	E	R	A	•	A	•	S	U	R
V	O	I	L	L	E	•	R	E	O	S	•	I	S	U	R
J	U	M	E	R	A	•	S	E	V	I	R	•	F	A	N
E	R	S	O	T	I	•	R	E	S	•	F	•	A	N	E
C	R	A	N	E	R	•	S	E	U	•	S	•	A	M	U
C	R	A	G	E	•	S	A	I	G	N	•	A	•	M	U
F	I	E	R	S	•	S	E	R	T	•	R	•	A	I	E
E	N	G	U	E	•	U	L	E	N	•	D	•	E	V	A
E	T	A	X	E	•	R	A	•	D	•	E	•	V	A	

## CYCLISME/1<sup>ER</sup> TOUR NATIONAL D'OUUM EL BOUAGHI Près de 50 cyclistes sur la ligne de départ

Quarante sept (47) cyclistes représentant 20 wilayas ont pris part samedi à la première édition du tour national Oum El Bouaghi-Macomades organisé à l'occasion de la Journée nationale du chahid.

Le coup d'envoi de cette course conjointement organisée par la direction de la jeunesse et des sports et la fédération algérienne de cyclisme (FAC) a été donné près du cimetière des chouhada par le wali d'Oum El Bouaghi, Samir Nefla.

Cette course qui met en lice des coureurs des catégories juniors et séniors se déroule sur un circuit de 150 km allant de la

ville d'Oum El Bouaghi en passant par Guelif et le barrage d'Ouerkiss puis Touizline, Ain Diss, Ain Babouch, Ksar Sbihi et Ain Beida puis retour à Oum El Bouaghi, a précisé à l'APS le président de la ligue de cyclisme, Rafik Hadji. C'est la première manifestation organisée par cette ligue depuis sa création en décembre 2022, selon la même source qui a précisé que cette instance compte quatre

clubs activant à Ain M'lila, Ain Beida et Oum El Bouaghi.

La célébration de la Journée nationale du chahid a donné lieu en outre à l'organisation d'un tournoi d'haltérophilie à la salle omnisports d'Ain Beida et au championnat de wilaya de Koshiki Karatedo (benjamins et benjamins) au complexe de proximité Khelaifia Rebei de la ville d'Oum El Bouaghi.



## CYCLISME/TOUR D'ANDALOUSIE (4<sup>E</sup> ÉTAPE) 3<sup>e</sup> victoire d'étape pour Pogacar

Tadej Pogacar s'est imposé pour la troisième fois en quatre étapes au Tour d'Andalousie samedi entre Olvera et Iznajar en se débarrassant d'Enric Mas dans le final et renforce ainsi sa première place au général.

Le Slovène de la formation UAE, flanqué de l'Espagnol, s'est extirpé du peloton à une douzaine de kilomètres du but pour rattraper et dépasser le Français Pavel Sivakov, dernier survivant de l'échappée du jour. Rejoignant par certains autres cadors à trois kilomètres de l'arrivée, Pogacar et Mas se sont livrés un mano a mano à deux dans les derniers hectomètres et c'est finalement le Slovène qui l'a emporté d'un

souffle. Depuis qu'il a fait sa rentrée à Jaen, Pogacar a levé les bras quatre fois sur cinq occasions. Il a seulement laissé son équipier belge Tim Wellens prendre la troisième étape vendredi à Alcalá de los Gazules. Il a ainsi atteint, à seulement 24 ans, la barre des 50 victoires dans sa carrière. Au général, il compte une minute et quatorze secondes d'avance sur le Basque Mikel Landa, revenu à la deuxième place samedi. Dimanche, la cinquième et dernière étape, entre Otura et Alhaurin de la Torre, présente un profil accidenté en début de journée puis un final plat.

## HAND/CHAMPIONNAT DE L'EXCELLENCE (DAMES) Le dur apprentissage de l'Amical du handball oranais

L'Amicale du handball oranais est en train de faire des débuts très difficiles dans le championnat de l'Excellence (dames) un palier où cette équipe évolue pour la première fois de son histoire.

En effet, les handballeuses oranaises se sont inclinées, vendredi, pour la sixième fois de rang depuis le début de cette saison. Une autre défaite sur un score lourd, cette fois-ci face au MC Alger (59-13). Un score qui reflète les difficultés énormes éprouvées par la formation, que préside l'ancien pivot international, Mustapha Doubala, pour s'adapter au rythme du premier étage du handball féminin algérien. Avant cette rencontre, l'Amicale a été également éliminée par le HBC El Biar, un autre gros bras du championnat de l'Excellence, sur le score sans appel de

55-14. L'enchaînement des défaites du seul représentant du handball féminin oranais parmi l'élite traduit tout simplement les difficultés rencontrées par cette équipe dans son apprentissage. D'ailleurs, après six journées de compétition, l'Amicale occupe la huitième et dernière place de son groupe A, dont les commandes sont partagées par le MCA et le HBCE, avec zéro pointillé, après avoir perdu tous ses matchs précédents.

Une position qui ne surprend nullement les spécialistes du jeu à sept dans la capitale de l'Ouest du pays, y compris le président du club, Mustapha Doubala, l'un des membres de la génération dorée de la petite balle algérienne dans les années 1980.

Pour tout ce beau monde, l'indisponibilité des moyens finan-

ciers et pédagogiques sont pour beaucoup dans le déclin du deuxième sport populaire dans l'Oranie.

Et même si la capitale de l'Ouest vient de s'offrir des infrastructures sportives de taille à l'occasion de la 19e édition des Jeux méditerranéens qu'elle a abrités l'été dernier, il n'en demeure pas moins qu'elles ne sont pas encore accessibles d'une manière efficiente, regrette-t-on de même source. Il faut dire que l'autre club d'Oran évoluant dans le championnat de l'Excellence (hommes), en l'occurrence, le MCO, n'est pas non plus mieux nanti, puisqu'il a perdu, lui aussi, tous ses matchs depuis le début de cette saison et vit une situation très délicate, le mettant d'ores et déjà aux portes du purgatoire.

## TENNIS/TOURNOI INTERNATIONAL ITF JUNIORS Coup d'envoi des épreuves à Hydra

Le coup d'envoi du tournoi international ITF Juniors "J-30", a été donné samedi, au Tennis club d'Hydra (Alger), en présence de 91 participants (48 garçons et 43 filles) issus de 20 pays. Il s'agit de l'Algérie, de la Tunisie, de la Palestine, du Brésil, de la Tunisie, de la Palestine, du Brésil, de la Bulgarie, du Canada, de la République tchèque, de la France, de l'Espagne, de l'Allemagne, de l'Inde, de l'Italie, de la Libye, du Maroc, de la Pologne, du Portugal, de la Roumanie, de la Russie, de l'Ukraine et des Etats-Unis. Les qualifications de ce rendez-vous tennistique se dérouleront samedi et dimanche, alors que les tableaux finaux (simple et double) débiteront lundi.

"Nous sommes très heureux d'organiser

cette sixième édition classée en grade 5, après deux ans d'arrêt causés par le Covid-19. Dieu merci que la compétition internationale est de retour à Hydra en de très bonnes conditions", a indiqué à l'APS, le président du club Hydra Amel Chabeb (HAC), Salah Bouzidani.

Et d'enchaîner : "Organiser un tel événement ne sera que bénéfique pour nos jeunes joueurs. Il s'agit d'une occasion pour les joueurs algériens juniors d'améliorer, soit leur ranking international (classement, NDLR) soit de l'intégrer et se mesurer à l'univers du tennis mondial".

Lors de ce rendez-vous international juniors, l'Algérie est représentée par 38

athlètes dont 17 filles. Selon Bouzidani, le nombre de participants qui a dépassé la barre de 90 athlètes est "très satisfaisant".

"Sincèrement, je suis très satisfait des chiffres du tournoi. Outre l'aspect sportif, ce rendez-vous permettra d'encourager le volet touristique pour notre pays", a précisé Bouzidani, directeur du tournoi.

Les deux tableaux (simple et double) sont dirigés par Amine Mohat, juge-arbitre international algérien. Cette compétition inscrite au calendrier de la Fédération internationale de tennis (ITF), est organisée par le club Hydra Amel Chabeb (HAC), sous l'égide de la Fédération algérienne de tennis (FAT).

## ATHLÉTISME - CHAMPIONS DU MONDE DE CROSS Chebet (dames) et Kiplimo (messieurs) sacrés

La favorite éthiopienne Letesenbet Gidey, alors qu'elle était sur le point de l'emporter, s'est effondrée à l'approche de la ligne d'arrivée, permettant à la Kényane Beatrice Chebet d'être sacrée championne du monde de cross samedi à Bathurst (Australie). Chebet (22 ans) a triomphé devant l'Éthiopienne Tsigie Gebreselama et une autre Kényane, Agnes Jebet Ngetich. Gidey (24 ans), détentrice des records du monde du 5,000 m, du 10.000 m et du semi-marathon, avait la course en main avant de s'écrouler à quelques dizaines de mètres de l'arrivée. Relevée par des membres de son équipe, elle a franchi la ligne en quatrième position avant d'être disqualifiée. Dans la course masculine, l'Ougandais Jacob Kiplimo (22 ans), médaillé de bronze olympique du 10.000 m, a été sacré devant l'Éthiopien Berihu Aregawi et un autre Ougandais, le champion olympique du 5,000 m Joshua Cheptegei. Le Kenya a dominé le relais par équipes mixte devant l'Éthiopie et l'Australie.

## TAEKWONDO - COUPE DU PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION INTERNATIONALE L'Algérie assure deux médailles de bronze

Les taekwondistes algériens Hani Tebib et Saïdi Atoui se sont qualifiés en demi-finale de la coupe du président de la Fédération internationale de la discipline (Zone Afrique) qui se déroule au Caire, assurant déjà à la sélection

algérienne deux médailles de bronze. Le champion algérien, Hani Tebib, a assuré la médaille de bronze dans la catégorie des moins de 74 kg, après un parcours très remarqué, puisqu'il a surclassé les représentants d'Égypte

et de Jordanie, pour le compte des 8es et des quarts de finale, avant d'atteindre les demi-finales. Quant à son compatriote, Saïdi Atoui, engagé dans la catégorie des moins de 58 kg, il a battu ses concurrents égyptiens et libyens, pour atteindre

les demi-finales. Inscrite au calendrier de l'instance internationale, la Coupe du Président de la Fédération Internationale de Taekwondo, classée G2, enregistre la participation de 339 athlètes de 35 pays.

## PARA-CYCLISME - CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2023 - COURSE EN LIGNE MESSIEURS

### L'Algérie Zinedine Merabet en Or

Le coureur algérien Zinedine Merabet a décroché la médaille d'or dans la course en ligne (seniors/messieurs) des Championnats d'Afrique 2023 de para-cyclisme, disputée vendredi, dans la capitale ghanéenne, Accra. Une course entièrement dominée par l'Algérie, puisque derrière Merabaet, c'est son compatriote Aymen Djaber qui a pris la deuxième place, s'adjudgeant par la même occasion la médaille d'argent.

Cette course s'est déroulée sur un circuit fermé de trois kilomètres, dans la ville d'Accra, que les coureurs ont parcouru douze fois, pour une distance totale de 36 kilomètres.

## NBA

### Les Bucks enchaînent une 12<sup>e</sup> victoire, mais Giannis se blesse

Les Bucks étaient plus soucieux de connaître la gravité de l'entorse du poignet droit, dont a été victime Giannis Antetokounmpo, que de célébrer leur 12e victoire d'affilée, aisément remportée à Chicago (112-100), jeudi en NBA. Le double MVP (2019, 2020) s'est blessé, après avoir heurté le poteau du panier en tentant de contrer un tir de l'arrière des Bulls Coby White. On jouait le deuxième quart-temps et il n'a eu d'autre choix que de regagner le vestiaire en se tenant le poignet. En neuf minutes de jeu, Antetokounmpo a réussi 2 points, 7 rebonds et 3 trois offrandes, dont une qui a fait de lui le meilleur passeur de l'histoire des Bucks. Quelques minutes plus tard, un premier diagnostic tombait : entorse, sans plus de précision de la part des Bucks. Reste à connaître désormais l'état de ses ligaments pour mesurer la durée d'une probable indisponibilité à venir, qui pourrait dans l'immédiat se traduire par un forfait au All-Star Game prévu dimanche à Salt Lake City. Sans son leader, le champion 2021 a pu compter sur Brook Lopez dans un grand soir, puisque le pivot a été ultra-dominant à l'intérieur (33 pts, à 13/18 aux tirs, 7 rbd, 4 contres). Jevon Carter a été au relais (22 pts), bien inspiré car Jrue Holiday a été moins en réussite que d'habitude (15 pts, 9 passes). Milwaukee recolle à une victoire de différence du leader Boston. Chicago demeure 11e après cette sixième défaite consécutive, deux rangs derrière Washington, vainqueur de Minnesota (114-106) après un come-back tonitruant.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION (GR.A/ 2<sup>E</sup>J) AL-AKHDAR LIBYEN - USMA

## Les "Rouge et Noir" pour confirmer à Benghazi

L'USM Alger, représentant algérien en Coupe de la Confédération africaine de football, se rendra à Benghazi pour affronter dimanche les Libyens d'Al-Akhdar (17h00), avec l'intention de confirmer leur excellent début de compétition, à l'occasion de la 2<sup>e</sup> journée (Gr.A) de la phase de poules.



Vainqueur à domicile lors de la journée inaugurale face au FC St-Eloi Lupopo de la RD Congo (3-0), le club algérien aura à cœur de préserver cette dynamique, et d'enchaîner avec un autre succès, qui devrait lui permettre de se positionner idéalement en vue de la qualification aux quarts de finale.

Toutefois, l'USMA est appelée à puiser dans ses ressources pour ne pas rater cette sortie, trois jours après la cruelle élimination sur le terrain du pensionnaire d'inter-régions l'IRB Maghnia (2-2, aux t.a.b : 4-5), en mise à jour des 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie. Conscient de l'importance de ce match face au représentant libyen, l'entraîneur usmiste Abdelhak Benchikha a tenu à remobiliser son groupe, en axant son travail notamment sur l'aspect psychologique à vantage de rallier la Libye.

Sur le plan de l'effectif, le club phare de Soustara va bénéficier de l'ensemble de ses joueurs, à l'exception de l'attaquant Aymen Mahious, forfait pour cause de blessure à l'ischio-jambier de la cuisse. En revanche, la formation d'Al-Akhdar, sèchement battu lors de la 1<sup>re</sup> journée sur le terrain des Sud-

africains de Marumo Gallants (4-1), tentera de relever la tête et se racheter devant son public, pour éviter un autre faux-pas qui compromettrait sérieusement ses chances de qualification.

En championnat libyen, Al-Akhdar pointe à la 5<sup>e</sup> place (Gr.A) au tableau avec 13 points en 9 matchs joués, à six longueurs du leader Al-Ahly Benghazi qui compte 19 unités.

Les coéquipiers de l'attaquant Salem Belaïd restent sur une mauvaise série de trois matchs sans victoire, toutes

compétitions confondues, d'où l'importance de rectifier le tir face à une équipe de l'USMA qui jouera pour la gagne. Sur le plan des statistiques, Al-Akhdar est la 8<sup>e</sup> pire équipe à domicile du championnat libyen avec un bilan de 6 points pris sur 12 possibles. Dans l'autre match de cette poule A, les Congolais de St-Eloi Lupopo recevront au stade de Ndola (Zambie) les Sud-Africains de Marumo Gallants (14h00), avec l'intention de s'imposer et se relancer dans la course à la qualification.

### LE PROGRAMME

#### Groupe A :

FC St-Eloi Lupopo (RD Congo) - Marumo Gallants (Afrique du Sud) 14h00  
Al-Akhdar SC (Libye) - USM Alger (ALG) 17h00

#### Groupe B :

Rivers United (Nigeria) - ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire) 17h00  
Motema Pembe (RD Congo) - Diablos Noirs (Congo) 20h00

#### Groupe C :

Future FC (Egypte) - Pyramids FC

(Egypte) 17h00  
FAR Rabat (Maroc) - ASKO Kara (Togo) - 20h00

#### Groupe D :

Young Africans (Tanzanie) - TP Mazembe (RD Congo) 17h00  
Real Bamako (Mali) - US Monastir (Tunisie) 17h00

**NB :** les deux premiers de chaque poule se qualifient pour les quarts de finale.

### LIGUE DES CHAMPIONS (GR.A/ 2<sup>E</sup>J) La JSK bat le WAC (1-0)

La JS Kabylie s'est imposée face au Wydad Casablanca 1-0 (mi-temps : 0-0), en match disputé vendredi soir au stade olympique du 5-juillet d'Alger, comptant pour la 2<sup>e</sup> journée (Gr.A) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football. Après une première période équilibrée, la JSK est revenue avec des intentions plus offensives, ce qui lui a permis de trouver la faille en fin de match, sur une reprise de tête signée le capitaine Badreddine Souyad (87<sup>e</sup>), suite à un corner botté par Kouceila Boualia. Lors de la 1<sup>re</sup> journée, les "Canaris" sont allés tenir en échec à Luanda les Angolais de Petro Atlético (0-0). À l'issue de ce résultat, la JSK s'empare provisoirement de la tête du classement avec 4 points, devant Petro Atlético d'Angola (1 point), alors que l'AS Vita Club (RD Congo) et le WAC ferment la marche avec 0 point, les deux derniers comptent un match en moins. L'autre match du groupe (A) opposera samedi au stade de Brazzaville l'AS Vita Club (RD Congo) au Petro Atlético d'Angola (17h00). Les deux premiers du groupe se qualifient en quarts de finale de l'épreuve.

#### Le point après JSK-WAC (1-0)

Le point du groupe A après le match JS Kabylie - WA Casablanca 1-0 (mi-temps : 0-0), disputé vendredi soir au stade du 5-juillet d'Alger, comptant pour la 2<sup>e</sup> journée de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, devant se poursuivre samedi :

JS Kabylie - WA Casablanca 1-0

Classement :	Pts	J
1. JS Kabylie	4	2
2. Petro Atlético	1	1
3. AS Vita Club	--	--
4. WA Casablanca	0	1

#### Déjà jouées :

Petro Atlético - JS Kabylie 0-0

WA Casablanca - AS Vita Club (reporté au 3 mars)

#### Reste à jouer :

3<sup>e</sup> journée (24-25 février 2023) :

AS Vita Club - JS Kabylie

WA Casablanca - Petro Atlético

#### 4<sup>e</sup> journée (7 mars 2023) :

JS Kabylie - AS Vita Club

Petro Atlético - WA Casablanca

#### 5<sup>e</sup> journée (17-18 mars 2023) :

AS Vita Club - WA Casablanca

JS Kabylie - Petro Atlético

#### 6<sup>e</sup> et dernière journée (31 mars - 1<sup>er</sup> avril 2023) :

WA Casablanca - JS Kabylie

Petro Atlético - AS Vita Club.

**Note :** les deux premiers se qualifient en quarts de finale.

## Al-Merreikh et le Zamalek se neutralisent 0-0

La formation soudanaise d'Al-Merreikh et l'équipe égyptienne du Zamalek ont fait match nul (0-0) vendredi à Khartoum, en match de la 2<sup>e</sup> journée du groupe D de la Ligue des champions d'Afrique de football. Le Zamalek et Al-Merreikh empochent à la faveur de ce nul leur premier point dans la compétition, après leur défaite sur le même score (1-0) face respectivement au CR Belouizdad et l'ES Tunis lors de la première journée disputée le week-end dernier. L'autre rencontre de la deuxième journée du groupe D entre le CRB et l'EST se déroulera samedi (20h00) au stade 5 juillet (Alger). Les deux premiers du groupe se qualifient pour les quarts de finale.

### CAN U17 (PRÉPARATION)

## La sélection nationale s'incline devant le MC Alger U19 (4-2)

La sélection nationale U17 de football s'est inclinée face à l'équipe des U19 du MC Alger (2-4), dans un match d'application joué jeudi, par les protégés du sélectionneur Arezki Remmane, en stage de préparation à Roulba qui s'étalera jusqu'au 20 février dans le cadre de son programme préparatoire en prévision de la Coupe d'Afrique des nations CAN-U17, prévue en Algérie.

Au-delà du résultat technique, le match contre les U19 du MCA, constituait un test pour les U17 joueurs qui devaient appliquer ce qu'ils ont répété comme exercices durant la semaine. Le sélectionneur national voulait tester un plan de jeu fait de sortie de balle et de possession au lieu d'un jeu long. Par moment cela a fonctionné, avant que les joueurs ne commettent quelques erreurs offrant ainsi des opportunités aux Mouloudéens qui ne trouvaient pas mieux pour planter coup sur coup deux buts à l'infortuné Hammache. En plus du gardien de but de

Montréal, la sélection algérienne s'est présentée avec les Yakoubi, Badani, Nemer, Benidder, Zeghadi, Benali (...), Ziad et Yazid Issam.

L'équipe nationale a tenté, tant bien que mal, de revenir dans le match. C'est ce que fera, juste à quelques minutes de la mi-temps, Benali qui saura profiter d'un coup de pied arrêté pour réceptionner le cuir et l'envoyer en pleine lucarne.

Dans la seconde partie, le match gagne en intensité, surtout avec l'incorporation d'autres joueurs à l'instar d'Abdelmoudjib, Chagra et le 2<sup>e</sup> gardien de but qui ont permis aux Verts de reprendre les choses en main et parvenir, grâce à un coup franc magistralement botté par Badani à égaliser (2-2). Néanmoins, les erreurs défensives seront de nouveau commises ce qui en profitera au MCA U19 pour rajouter deux autres buts. Les tentatives des poulaîns de Remmane de revenir dans le match vont toutes échouer et la partie sera sifflée

sur cet avantage de (4-2) pour le MCA avec une sélection algérienne appelée à cogiter sur ces imperfections à régler lors des prochaines séances d'entraînement.

La sélection nationale des U17 devrait disputer un second match test face aux U21 du NA Hussein-Dey, dimanche sur le terrain annexe du stade Nelson Mandela à Baraki.

Il est à signaler que contrairement au stage de janvier, le sélectionneur national a profité de la date Fifa pour faire appel à un nombre important de joueurs évoluant à l'étranger, notamment, en France, au Canada, en Espagne et en Egypte. Le sélectionneur national a cependant dû se passer des services du gardien Samy Merzouk (Lille OSC/France) et du milieu de terrain Yanis Delavau (FC Nancy/France), retenus par leurs clubs pour disputer la Coupe Gambardella (France), et l'attaquant Moslim Anatof (Académie de la FAF), laissé poursuivre ses soins.

Il est à rappeler que la sé-

lection nationale U17 prépare la Coupe d'Afrique des Nations U17, qui se déroulera du 29 avril au 19 mai prochains en Algérie, et aura pour adversaires, le Sénégal, le Congo et la Somalie.

### CHAMPIONNAT D'ANGLETERRE

## Mahrez élu joueur PFA du mois de janvier

L'international algérien de Manchester City Riyad Mahrez a été élu par les supporters, Joueur du mois de janvier de l'Association des footballeurs professionnels "PFA", à indiqué vendredi, le leader du championnat d'Angleterre de football. Mahrez a devancé le duo de Newcastle composé de Nick Pope et Dan Burn, ainsi que Bukayo Saka (Arsenal), Solly March (Brighton) et Marcus Rashford (Manchester United). L'ailier algérien a inscrit trois buts et délivré deux passes décisives lors des trois victoires de City sur ses cinq matchs de Premier League, au cours du premier mois de 2023. Il a été impliqué sur cinq buts, c'est plus que tout autre joueur de Premier League. Son but à Chelsea s'est avéré être décisif contre l'équipe de Graham Potter, tandis que ses deux réalisations lors de la rencontre à domicile contre Tottenham Hotspur ont été cruciales pour renverser le match. Il a également offert des buts à Erling Haaland lors des victoires contre les Wolves et les Spurs. Cette nouvelle distinction vient de nouveau récompenser la forme éclatante de l'international algérien, déjà élu joueur Etihad du mois de janvier. Son superbe coup franc, en FA Cup contre Chelsea, lui a également permis d'inscrire le but Nissan du mois. Il était également en course pour le titre de joueur du mois en Premier League, une récompense qui a finalement été attribuée à Marcus Rashford. Mahrez succède à son coéquipier Erling Haaland, qui avait été élu joueur PFA du mois de décembre.

## LIGUE 1 MOBILIS (17E J)

## Le MCA et l'ESS pour relever la tête après la désillusion de "Dame Coupe"

Le MC Alger et l'ES Sétif, éliminés sans gloire en Coupe d'Algérie de football, tenteront de relever la tête en championnat, en rendant visite respectivement à Biskra et à Larbaâ, à l'occasion de la suite de la 17e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, dimanche.

Le "Doyen" (3e, 26 pts) éliminé dès les 1/32es de finale "Dame Coupe" mardi sur le terrain du NC Magra (2-0), effectuera un déplacement périlleux du côté des "Zibans" pour défier l'USB (9e, 21 pts), dont la victoire est impérative pour rejoindre éventuellement la première partie du tableau.

L'élimination du Mouloudia n'a pas été sans conséquences, puisque la direction a décidé aussitôt de se séparer, à l'amiable, de son entraîneur tunisien Faouzi Benzarti. Un bon résultat à Biskra permettra aux Algérois de se racheter et surtout préserver leurs chances de jouer le podium, qui demeure le dernier objectif encore en cours cette saison. L'ES Sétif (3e, 26 pts), n'est pas en reste, puisqu'elle a également quitté l'épreuve populaire, en s'inclinant mardi en 1/16es de finale à la maison face à la JS Saoura (0-1, a.p.). Les Sétifiens affronteront une équipe du RC Arbaâ (12e, 19 pts), qui lutte pour son maintien, et qui reste sur une mauvaise série de cinq matchs sans victoire, dont quatre trois revers de rang.

Si l'Entente partira légèrement favorite sur papier, il n'en demeure pas moins que les coéquipiers d'Ahmed Zaouche auront à cœur de renouer avec la victoire, et amorcer leur mission de sauvetage.

Le NC Magra (10e, 20 pts), auréolé de sa qualification aux 1/16es de finale de la Coupe d'Algérie, recevra le MC Oran (5e, 25 pts),



avec l'intention de confirmer son réveil et surtout de faire un pas vers le maintien. De son côté, la formation oranaise, sur une courbe ascendante après trois victoires de suite, se rendra à l'Est pour décrocher un bon résultat qui devrait leur permettre de se rapprocher un peu plus du podium. Le stade du 20-août 1955 de Béchar abritera le derby du sud entre la JS Saoura (5e, 25 pts) et le MCE El-Bayadh (12e, 19 pts), dans un duel des extrêmes qui devrait revenir, à priori, aux locaux, pratiquement intraitables sur leur pelouse.

Les gars de Béchar bénéficieront de la

faveur des pronostics, face à une équipe du MCEB qui souffle le chaud et le froid, et qui sera appelé à sortir le grand jeu pour contre-carrier la JSS requinquée par sa belle qualification en coupe d'Algérie.

En ouverture de cette 17e journée, l'ASO Chlef s'est imposée largement vendredi à domicile face à la lanterne rouge HB Chelghoum-Laïd (4-0). Les matchs : USM Alger-USM Khenchela, CS Constantine-JS Kabylie, et CR Belouizdad-Paradou AC, sont reportés à une date ultérieure, en raison de l'engagement du CRB, la JSK, et l'USMA ce week-end en compétitions interclubs de la CAF.

## Le programme

## Dimanche 19 février :

NC Magra - MC Oran 15h00  
RC Arbaâ - ES Sétif 15h00  
US Biskra - MC Alger 18h00  
JS Saoura - MC El-Bayadh 17h00

## Déjà jouée :

ASO Chlef - HCB Chelghoum-Laïd 4-0

## Reportées :

USM Alger-USM Khenchela  
CS Constantine-JS Kabylie  
CR Belouizdad-Paradou AC

Classement :	Pts	J
1). CR Belouizdad	37	15
2). CS Constantine	30	16
3). ES Sétif	26	16
--). MC Alger	26	16
5). JS Saoura	25	16
--). USM Alger	25	15
--). MC Oran	25	16
8). USM Khenchela	24	16
9). US Biskra	21	16
10). NC Magra	20	16
--). ASO Chlef	20	16
12). MC El-Bayadh	19	15
--). RC Arbaâ	19	16
14). Paradou AC	16	16
15). JS Kabylie	12	15
16). HBC-Laïd	1	16

## LIGUE 2 (GR. CENTRE-OUEST - 18E J)

## Statut quo en tête du classement, le NAHD remporte le derby

L'ES Ben Aknoun et la JSM Tiaret, vainqueurs à domicile devant le SKAF Khemis Miliana (4-1) et le MC Saïda (1-0), ont conservé leur fauteuil de leader de la poule Centre-Ouest de la Ligue 2 de football amateur, à l'occasion de la 18e journée disputée vendredi, alors que le NA Hussein-Dey a battu le RC Kouba (1-0) dans le derby des banlieusards pour le maintien.

À la faveur de cette nouvelle victoire, la JSMT est désormais sur une série de huit matchs sans défaites (7 victoire, 1 nul) et reste au coude à coude avec l'ESBA, qui enchaîne avec un deuxième succès de rang portant sa série d'invincibilité à cinq matchs (4 victoires, 1 nul). Derrière le duo de tête, le SC Mecheria (3e, 28 pts) s'est largement imposée contre la lanterne rouge le RC Relizane (4-0), alors que l'ES Mostaganem (4e, 37 pts) a battu l'O Médéa (11e, 19 pts).

Dans le milieu de tableau, le MCB Oued Sly (5e, 32 pts) est revenu avec les trois points de la victoire de son dépla-

cement chez le CR Témouchent (2-1), alors que l'ASM Oran (9e, 24 pts) a décroché une sixième victoire consécutive, en s'imposant (2-1) contre le WA Boufarik (8e, 25 pts).

Cette 18e journée a également été marquée par la bonne opération du NA Hussein-Dey, qui se hisse au 10e rang avec 22 points, en s'adjudgeant le derby des banlieusards contre le RC Kouba, qui concède en revanche une sixième défaite consécutive et se retrouve dans une position délicate dans sa lutte pour le maintien en Ligue 2.

Dans l'autre duel des mal classés, le WA Tlemcen et le GC Mascara ont fait match nul (2-2), et restent scotchés au 14e rang avec 14 points. La 18e journée se poursuivra, samedi (14h00), avec plusieurs affiches de haut de tableau dans la poule Centre-Est, dont le choc opposant l'AS Khroub, leader avec 32 points, à son dauphin le MO Constantine (31 pts), dans une confrontation ouverte à tous les pronostics.

Si les "Mocistes" visent un sixième

succès de rang qui leur permettraient de se hisser en tête du classement, les Khroubis, leaders indéboulonnables depuis le début de saison, auront à cœur d'asseoir leur suprématie dans le jardin du MOC, le stade Benabdelmalek.

Autre duel de haut de tableau à suivre lors de cette journée, celui opposant, l'US Souf, deuxième ex aequo avec le MOC, à l'E Sour Ghozlane (5e, 29 pts). En cas de victoire l'USS, qui reste sur une série sept matchs sans défaite (3 victoire, 4 nuls), aspire à prendre la tête du classement.

Pour sa part, le NRB Telegma (4e, 30 pts) recevra à huis clos la JSM Skikda (15e, 12 pts) dans une rencontre qui s'annonce à l'avantage des locaux, également concernés par la course à l'accession. Cette troisième journée de la phase retour sera également marquée par le derby entre le CA Batna (8e, 22 pts) et l'US Chaouia (14e, 19 pts) et le duel des mal classés entre l'AS Ain M'vila et HAMRA Annaba, qui se jouera à huis clos.

## (Gr. Centre-Ouest - 18e J)

JSM Tiaret - MC Saïda	1-0	
CR Témouchent - MCB O.Sly	1-2	
ASM Oran - WA Boufarik	2-1	
WA Tlemcen - GC Mascara	2-2	
NA Hussein-Dey - RC Kouba	1-0	
SC Mecheria - RC Relizane	4-0	
ES Mostaganem - O Médéa	3-1	
ES B.Aknoun - SKAF Kh.Miliana	4-1	
<b>Classement :</b>	<b>Pts</b>	<b>J</b>
1. ES Ben-Aknoun	40	18
--. JSM Tiaret	40	18
3. SC Mecheria	38	18
4. ES Mostaganem	37	18
5. MCBO Sly	32	18
6. CR Témouchent	28	18
7. SKAF Kh. Miliana	26	18
8. WA Boufarik	25	18
9. ASM Oran	24	18
10. NA Hussein-Dey	22	18
11. O Médéa	19	18
--. MC Saïda	19	18
13. RC Kouba	15	18
14. GC Mascara	14	18
--. WA Tlemcen	14	18
16. RC Relizane	1	18

## CHAN-SCOLAIRE

## 15 équipes à la phase éliminatoire à Dar Es salaam (Tanzanie)

Quinze (15) équipes scolaires de huit associations membres de la CAF participent aux qualifications zonales du Championnat Scolaire Africain de Football, prévus à Dar Es salaam en Tanzanie du 17 au 19 février, a annoncé le Conseil des associations de football d'Afrique de l'Est et du Centre (CE-CFA) sur le site de la Confédération africaine de football (CAF).

Le tournoi qualificatif zonal destiné aux écoles du continent se déroule en trois phases : nationale, zonale et continentale. Les écoles participantes se disputent un billet pour la première édition du Championnat Scolaire Africain de Football, qui aura lieu en avril 2023.

Il s'agit dans la catégorie des filles de: Fountain Gate Dodoma Se-

condary (Tanzanie), Royal Giant High School (Ouganda), El Hilla Al Jadida (Soudan), Kiramuruzi Modern Primary School (Rwanda), Awaro Secondary School (Ethiopie), CEM Baulous (Djibouti) et ECOFO Ruseno (Burundi). Dans la catégorie des garçons, la Benjamin William Mkapa High School (Tanzanie), l'Amus College School (Ouganda), Al Jeel Algenina (Soudan), l'Ecole Secondaire Sumba (Rwanda), Libya 1 Primary School (Sud Soudan),

ECOFO Gasanda (Burundi), Gedla Roble Secondary School (Ethiopie) et CEM Baulous (Djibouti) qui ont été les premiers à arriver dans la capitale tanzanienne. Les vainqueurs des qualifications zonales de la CECAFA recevront 100 000 USD, tandis que

les seconds recevront 75 000 USD et les médaillés de bronze 50 000 USD.

Le Programme Scolaire Africain est un projet de développement axé sur le football scolaire et organisé par le biais du Championnat scolaire africain de football. L'objectif est d'accroître l'impact social du football et de donner aux pays participants les moyens d'administrer le football par le biais de programmes de formation. En marge du tournoi, il y aura plusieurs ateliers et sessions de formation sur la protection de l'enfant, ainsi que d'autres sessions axées sur les jeunes reporters, l'arbitrage et le coaching. L'objectif est d'aider les jeunes à avoir plusieurs options dans le football.

APS

## ALGER

## La sélection algérienne féminine poursuit son stage

L'équipe nationale féminine de football poursuit son stage au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa (Alger), en présence de toutes les joueuses convoquées par le sélectionneur national, Farid Benstiti, indique samedi la Fédération algérienne (FAF). Le sélectionneur a mis en place un programme bien étudié pour parvenir à évaluer son groupe afin de préparer le noyau de la sélection pour les mois et échéances à venir. La sélection nationale avait effectué jeudi et vendredi deux séances d'entraînement au CTN de Sidi Moussa où les camarades de Lina Boubezari, secrétaire du club suédois de Lidköping FC, ont redoublé d'efforts à l'entraînement en étalant chacune ses qualités techniques, toutes mises au service du collectif. Pour cette journée de samedi, le staff technique national a programmé une première joute amicale d'application face à l'ASE Alger Centre au niveau du terrain annexe du stade Nelson Mandela de Baraki. Un match qui permettra au sélectionneur national de se faire une première idée sur son groupe, en attendant une seconde confrontation, prévue mardi face au CS Constantine qui bouclera le premier stage des Vertes pour cette année 2023. Trente-deux (32) joueuses dont 19 évoluant à l'étranger ont été convoquées pour le premier regroupement de l'année de la sélection nationale féminine qui se poursuivra jusqu'au 22 février, en prévision des prochaines échéances internationales.

**MAN UTD  
une offre de  
rachat du Qatar !**

C'était attendu, c'est désormais officiel. Le Qatar, par l'intermédiaire d'un consortium dirigé par le cheikh Jassim Bin Hamad Al Thani, a transmis ce vendredi une offre pour le rachat de Manchester United. "Le cheikh Jassim ben Hamad Al Thani a confirmé aujourd'hui son offre de rachat de Manchester United", peut-on lire dans un communiqué. Son montant n'a pas filtré mais pourrait se situer autour de 4,5 milliards d'euros.

**BAYERN  
Mané va  
retrouver  
le groupe**

Victime d'une grave blessure au péroné en novembre dernier, Sadio Mané (30 ans, 14 matchs et 6 buts en Bundesliga cette saison) va bientôt reprendre la compétition avec le Bayern Munich. L'entraîneur Julian Nagelsmann a annoncé son retour imminent lors des séances collectives.

"Il reprendra l'entraînement collectif dimanche, a indiqué le coach bavarois en conférence de presse. Il est de retour en pleine forme et peut pleinement participer à l'entraînement. En théorie, il pourrait rejouer après une semaine d'entraînement collectif."

**JUVENTUS  
Di Maria attend  
un signe**

Bientôt en fin de contrat à la Juventus Turin, Angel Di Maria (35 ans, 13 matchs et 3 buts en Serie A cette saison) se verrait bien prolonger. Mais pour le moment, le club turinois n'a entamé aucune discussion avec l'ailier argentin.

"Je suis heureux à la Juve, mais le club a quelques problèmes donc on ne parle pas de prolongation ces derniers temps, a confié l'ancien Parisien à ESPN. Mais comme je n'ai pas parlé avec la Juventus, je n'ai pas non plus discuté avec d'autres clubs. Pour l'instant, je ne pense qu'à jouer et à montrer ce que je vaudrais à chaque match. Ensuite on verra ce qui arrivera."

Dans cet entretien, le champion du monde a annoncé qu'il souhaitait rester en Europe pour se donner des chances de disputer la Copa America 2024.

**REAL MADRID  
Tchouaméni  
forfait contre  
Osasuna**

Initialement annoncé dans le groupe convoqué par Carlo Ancelotti pour le déplacement du Real Madrid sur la pelouse d'Osasuna ce samedi (21h) en championnat, le milieu de terrain Aurélien Tchouaméni (23 ans, 26 matchs toutes compétitions cette saison) est finalement forfait pour cette rencontre.

L'international français est victime d'un état grippal et laisse sa place à Mario Martín, annonce la Casa Blanca dans un communiqué.

**PSG  
Neymar se voit rester**

Poussé vers la sortie l'été dernier, Neymar (31 ans, 19 matchs et 12 buts en L1 cette saison) pourrait retrouver ce statut d'indésirable au terme de la saison. L'attaquant du Paris Saint-Germain fait déjà l'objet de discussions entre le président Nasser Al-Khelaifi et le propriétaire de Chelsea Todd Boehly. Les deux hommes ont évoqué un possible transfert au mercato estival.

Mais encore faudrait-il que le joueur accepte de partir. Selon L'Equipe, Neymar se voit pour le moment rester malgré le contexte difficile dans la capitale française. Rappelons que le PSG et sa star sont liés jusqu'en 2027.

**O LYON  
Une alerte  
pour Tolisso**

L'Olympique Lyonnais s'inquiète pour Corentin Tolisso (28 ans, 18 matchs en L1 cette saison). En jambe en première période contre Auxerre (1-2) et passeur décisif sur le but de Moussa Dembélé, le milieu de terrain a été remplacé à la 66e minute par Thiago Mendes en raison d'une "petite alerte" physique selon Franck Passi, présent sur le banc lyonnais en l'absence de Laurent Blanc, victime d'une pneumopathie. Reste à savoir si l'ancien joueur du Bayern Munich pourra tenir sa place contre Angers dans une semaine. Déjà privés d'Alexandre Lacazette, touché aux ischio-jambiers, les Gones croisent les doigts...



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

**DK NEWS**

Edité par la SARL  
**DK NEWS**

Gérant  
**Mourad Cherbal**  
Directeur de publication  
**Smâil Oulebsir**

Directeur de la rédaction  
**Smâil Oulebsir**

**RÉDACTION ADMINISTRATION**

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.47.97»  
FAX : 023.38.47.95 EMAIL : contact@dknews-dz.com - SITE : http://www.dknews-dz.com

**PUBLICITE** : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger TÉL. : 023.38.48.00  
FAX : 023.38.47.95 / **E-MAIL** : contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION** : S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - TÉL : 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - FAX : 021.73.95.59 / 021.73.99.19

## SOMMET DE L'UNION AFRICAINE

# L'optimisme est de mise en Libye en dépit de la crise (Président de la République)

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, vendredi, qu'en dépit de la situation de crise qui prévaut en Libye, l'optimisme demeure de mise concernant le règlement de la situation, au regard de "la volonté sincère", affichée par les parties libyennes qui œuvrent à faire prévaloir l'intérêt suprême de ce pays.

Dans son allocution lors de la réunion de haut niveau de l'Union africaine (UA) sur la Libye, à la veille de la tenue du 36<sup>e</sup> Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA, lue en son nom par le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, le président de la République a indiqué que "l'étape dangereuse d'instabilité politique et sécuritaire, le blocage des processus de négociations et la scission institutionnelle, ont mis à l'épreuve tous les acquis remportés dans le processus de règlement de la crise dans ce pays voisin, au vu des répercussions graves sur la sécurité et la stabilité des pays voisins et de la région du Sahel".

"En dépit des inquiétudes concernant la situation de crise, l'optimisme demeure de mise au regard de la bonne volonté affichée par les parties libyennes pour surmonter les épreuves et faire prévaloir l'intérêt suprême de la patrie", a soutenu le

Président Tebboune, formant le vœu de voir "la conjugaison des efforts africains et internationaux laisser un impact sur le terrain, à travers la relance du processus de règlement pacifique entre les belligérants libyens". Le Président de la République a salué, dans ce sens, les efforts "intenses et inlassables" consentis en faveur de la réconciliation en Libye, saluant "la nouvelle dynamique lancée récemment pour activer le processus de dialogue inter-libyen et lancer les initiatives de dialogue entre les frères libyens visant à rapprocher les vues, établir la confiance mutuelle et élargir les consensus". Parmi ces pas positifs, il a cité "le retour du Comité militaire mixte 5+5 aux réunions après une longue interruption, pour le suivi de l'application des décisions convenues concernant le retrait des mercenaires et des combattants étrangers, le cessez-le-feu et

l'échange de prisonniers", a-t-il poursuivi. Il a souligné, à ce propos, que "l'Algérie a, de tout temps, exprimé son rejet de la logique de force", rappelant son appel incessant "à faire prévaloir le dialogue et la réconciliation entre toutes les composantes du peuple libyen", outre "la condamnation des ingérences étrangères dans les affaires internes de ce pays frère et l'implication de plusieurs parties étrangères dans la violation de l'interdiction d'importation d'armes". L'Algérie réitère son appel aux parties étrangères pour le respect de la souveraineté de la Libye, de son intégrité territoriale et de la souveraineté de ses décisions, mue en cela par sa conviction que "la solution durable, globale et définitive de la crise libyenne passe uniquement par un processus consacrant le principe d'appropriation nationale, préservant l'unité de la Libye et sa souveraineté sur l'en-

semble de ses territoires", ajoute le président de la République. "L'Algérie ne ménagera aucun effort, dans le cadre du Groupe des pays voisins de la Libye, en collaboration avec les organisations régionales et internationales concernées, pour permettre aux Libyens de concrétiser les priorités de cette étape importante afin de préserver la sécurité et la stabilité des pays du voisinage, directement impactés par la situation dans ce pays", a-t-il affirmé.

Face à la "concordance et la complémentarité" des priorités de la conjoncture actuelle, l'Algérie insiste sur "l'impératif traitement des défis en suspens à travers l'unification des institutions militaires et financières en Libye", tout en affichant "sa disponibilité à contribuer à l'aboutissement du processus de réconciliation nationale libyenne, en collaboration avec l'UA pour parvenir à un terrain d'entente renforçant l'unité national

interne, à même de permettre à la Libye de recouvrer la place qui lui sied sur la scène internationale". "L'Algérie est pleinement convaincue que les Libyens sauront surmonter ces conditions difficiles et concrétiser la volonté et la souveraineté du peuple libyen, toutes obédiences confondues, à savoir l'élection de ses dirigeants et représentants et la planification de l'avenir de son pays sans pression ni diktats aucuns", conclut le Président Tebboune. Le Premier ministre est, rappelle-t-on, arrivé vendredi à Addis Abeba en Éthiopie pour prendre part, en sa qualité de représentant du Président de la République, aux travaux du 36<sup>e</sup> Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'UA, organisé sous le slogan "Accélération de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)", auquel participent 34 pays et 51 délégations.

## Le Premier ministre reçoit à Addis Abeba le président du groupe de la Banque islamique de développement

Le Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, a reçu, vendredi à Addis Abeba (Éthiopie), le président du groupe de la Banque islamique de développement (BID), Muhamed Sulaiman Al-Jasser. L'audience s'est déroulée en marge de la participation du Premier ministre, en qualité de représentant du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune aux travaux du 36<sup>e</sup> Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, prévu les 18 et 19 février. La rencontre a permis d'évoquer les relations de coopération liant l'Algérie et la BID et de passer en revue les perspectives et moyens de leur développement et renforcement dans divers domaines.

## Lamamra rencontre le SG de l'ONU et ses homologues mauritanien et portugais

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra, a rencontré le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres qui prendra part à l'ouverture du Sommet de l'Union africaine (UA), prévu samedi à Addis Abeba (Éthiopie), indique un communiqué du ministère. "Au terme de sa participation aux travaux de la 42<sup>e</sup> session du Conseil exécutif de l'UA, le ministre des Affaires étrangères et de la communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra a rencontré le Secrétaire général de l'ONU, M. An-

tonio Guterres, qui prendra part à l'ouverture du Sommet de l'UA prévu le 18 février 2023", lit-on dans le communiqué. A cette occasion, les deux parties ont passé en revue les questions relatives à la coopération entre l'Algérie et l'ONU, notamment dans les domaines de la paix et de la sécurité et l'activation des solutions pacifiques des crises. D'autre part, M. Lamamra a eu un entretien bilatéral avec son homologue mauritanien, Mohamed Salem Ould Marzouk au tour des principales questions inscrites à l'ordre du jour du Conseil exécutif et du Sommet de l'UA, ajoute

la même source. "M. Lamamra a également eu des entretiens bilatéraux avec son homologue portugais, Joao Gomes Cravinho basés sur les relations de coopération entre les deux pays et les perspectives de leur renforcement dans le cadre des préparatifs pour les prochaines échéances bilatérales susceptibles d'approfondir les liens d'amitié et de coopération entre l'Algérie et le Portugal, conformément aux dispositions du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération unissant les deux pays depuis 2005", conclut le communiqué.

## Sous le slogan "Accélération de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)"

L'Union africaine tiendra samedi et dimanche, à Addis-Abeba (Éthiopie) son 36<sup>e</sup> sommet sous le slogan "Accélération de la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)" avec la participation du Premier ministre, Aïmene Benabderrahmane, représentant du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. En prélude de sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement, le Conseil exécutif de l'Union

africaine (UA) avait tenu, mercredi et jeudi derniers, sa 42<sup>e</sup> session ordinaire dont les travaux avaient porté sur l'examen de plusieurs rapports relatifs à la paix, à la sécurité et au développement en Afrique, le renouvellement de la composante de certaines instances subsidiaires, ainsi que de projets de décisions à soumettre au prochain sommet". La 42<sup>e</sup> session du Conseil exécutif de l'UA, à laquelle a pris part le ministre des Af-

aires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ramtane Lamamra, avait clôturé ses délibérations jeudi en adoptant divers projets de rapports et de résolutions à soumettre au Sommet des chefs d'Etats et de Gouvernement dont l'ordre du jour comprendra la présentation d'une série de rapports relatifs aux problématiques auxquelles fait face le continent africain et d'autres liés au travail de l'UA. Parmi les inter-

ventions programmées, figurent un rapport qui sera présenté par le président sénégalais, Macky Sall, sur la "Gouvernance politique mondiale et financière et la politique énergétique" en plus d'un autre rapport du Président rwandais, Paul Kagame sur "Les réformes institutionnelles au sein de l'UA" outre un rapport à présenter par le Président sud-africain, Cyril Ramaphosa dans lequel il évoquera la réaction de l'UA aux défis de la pandémie

de Covid-19. Outre l'axe capital la "ZLECAf", d'autres rapports sont au menu de ce sommet, portant essentiellement sur la situation de paix et de la sécurité en Afrique et les changements climatiques. La Commission de haut niveau de l'UA sur la Libye, composée de l'Algérie, de l'Afrique du Sud, du Soudan, du Tchad et de la Tunisie se réunira, vendredi soir, sous la présidence de Denis Sassou-Nguesso vendredi soir.

## LUTTE CONTRE LE TERRORISME Quatre terroristes se rendent aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (MDN)

Quatre terroristes, qui actaient au sein de groupes terroristes dans la région du Sahel, se sont rendus mercredi aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, indique jeudi le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué. "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts qualitatifs des services de sécurité du ministère de la Défense nationale, trois (3) terroristes se sont rendus hier, mercredi 15 février 2023, aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar en 6<sup>e</sup> Région militaire", précise la même source. Il s'agit, en l'occurrence de Mellouki Abderrahmane dit "Abderraouf", Mellouki Sid M'hamed dit "Abdessamed" et Mellouki El-Cherif dit "Abdenacer". Un autre terroriste s'est rendu aux autorités militaires à In Guezzam dans la même Région militaire. Il s'agit du dénommé El-Toudji Omar dit "Ali". Lesdits terroristes qui actaient au sein des groupes terroristes dans la région du Sahel, avaient en leur possession quatre (4) pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, deux (2) grenades, douze (12) chargeurs, trois (3) porte-chargeurs et une quantité de munitions. "Cette opération vient consolider les résultats positifs obtenus sur le terrain, qui dénotent de la grande vigilance et la ferme détermination des unités de l'Armée nationale populaire à préserver la sécurité et la stabilité du pays", conclut le MDN.

## ALGÉRIE-ESPAGNE

## Haut responsable au MAE : le DG adjoint du commerce à la Commission européenne "entretient sciemment la confusion"

En faisant part de la "préoccupation" de l'Union européenne et en se référant à de prétendues "mesures coercitives" prises par le gouvernement algérien à l'encontre de l'Espagne, le directeur général adjoint de la Direction générale pour le commerce à la Commission européenne "entretient sciemment la confusion entre les dimensions politique et commerciale", a indiqué jeudi un haut responsable au ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger. "Bien entendu, ce responsable ne dit mot sur l'attitude obstructionniste du gouvernement espagnol qui bloque l'adoption des priorités

du partenariat, négociées et finalisées depuis de nombreux mois, dans le cadre de la politique européenne de voisinage, tout comme il reste muet sur l'attitude irresponsable de ce même pays, l'Espagne, qui instrumentalise de manière abusive, la règle du consensus pour bloquer la convocation du Conseil d'association, organe politique statutaire chargé d'évoquer toutes les questions, tant politiques, économiques que commerciales", a poursuivi ce haut responsable.

Il a assuré que "ces gesticulations et pressions de l'Espagne sont contre-productives et ne nous impressionnent guère".